



AMAD

الوكالة المغربية لمكافحة المخدرات
+٩٥٨٥٠٧+ +٥٤٧٠٣٥٣+ ٣ ٨٥٥٨٨٣ | ٣٤٥٨٨٣+
Agence Marocaine Antidopage



RAPPORT D'ACTIVITÉ **POUR L'ANNÉE**

2024



RAPPORT D'ACTIVITÉ **POUR L'ANNÉE** **2024**



SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMED VI, QUE DIEU L'ASSISTE

Cela vaut également pour le dopage, qui constitue un phénomène étranger à nos traditions et notre culture. C'est pourquoi nous engageons les autorités compétentes à sévir rigoureusement contre cette pratique et à faire preuve d'intransigeance dans la répression de l'utilisation et de la commercialisation des substances dopantes, et ce, conformément à la législation nationale et à nos engagements internationaux en la matière

*EXTRAIT DU MESSAGE DE SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI AUX
PARTICIPANTS AUX ASSISES NATIONALES DU SPORT
(LE 24 OCTOBRE 2008, SKHIRAT).*



SOMMAIRE

MOT DE LA PRÉSIDENTE	9
FAITS MARQUANTS	10
• RENFORCEMENT STRATÉGIQUE PAR LA COOPÉRATION INTERNATIONALE	11
• ÉTUDE SUR LES COMPLÉMENTS ALIMENTAIRES	14
• CARAVANE NATIONALE « SPORT SANS DOPAGE »	22
• JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES PARIS 2024	60
• RENFORCEMENT DU CADRE RÉGLEMENTAIRE DE L'AMAD	70
ÉDUCATION ET SENSIBILISATION	72
• ACTIVITÉS D'ÉDUCATION ET DE SENSIBILISATION	73
• JOURNÉE FRANC JEU	105
• NOUVEAUTÉS EN ÉDUCATION	113
CONTRÔLE ET ENQUÊTES	118
• OPÉRATIONS DE CONTRÔLE	119
• DONNÉES DES CONTRÔLES NATIONAUX	121
• ANALYSES SPÉCIFIQUES	125
• PRÉLÈVEMENTS RÉALISÉS POUR LE COMPTE DE TIERS	126
• AUTORISATIONS À USAGE THÉRAPEUTIQUE	129
• GESTION DES RÉSULTATS	130
COOPÉRATION ET PARTENARIATS	131
FORMATION ET FORMATION CONTINUE	139
• FORMATION SUR LA GESTION DES RÉSULTATS	140
• FORMATION DES AGENTS DE CONTRÔLES DE DOPAGE	148
ORGANISATION & PARTICIPATION AUX ÉVÉNEMENTS NATIONAUX	151
ORGANISATION & PARTICIPATION AUX RENCONTRES INTERNATIONALES	168
ILS ONT PARLÉ DE NOUS	181
BUDGET 2024	196



MOT DE LA PRÉSIDENTE



L'année 2024 a été, pour notre Agence, une période d'intense mobilisation et de consolidation des acquis dans la lutte contre le dopage au Maroc. Grâce à une vision claire et à l'implication constante de nos équipes, nous avons pu relever des défis majeurs et renforcer la portée de nos actions, tant sur le plan national qu'international.

L'accompagnement de l'Integrity Sport Suiss a représenté une réelle valeur ajoutée pour l'AMAD, notamment en matière de renforcement des capacités. Ce partenariat a permis de structurer et de consolider nos programmes de formation et de formation

continue, en offrant aux équipes de l'Agence et aux acteurs nationaux de nouvelles ressources, des outils modernes et un encadrement de qualité. Cet appui stratégique a contribué à faire évoluer nos pratiques vers davantage de professionnalisme et d'efficacité.

Nous avons poursuivi avec détermination notre engagement en faveur de l'intégrité dans le sport, en apportant un appui technique à des projets internationaux exigeants, en initiant une étude nationale sur les compléments alimentaires, et en multipliant les actions de sensibilisation de proximité. À cet égard, le déploiement de notre stratégie d'éducation a permis d'aller à la rencontre des sportifs, des encadrants et du grand public, en diffusant un message fort et clair affirmant que le sport propre est l'affaire de tous.

La participation de l'AMAD à la préparation des Jeux Olympiques de Paris a été une occasion stratégique de renforcer notre présence opérationnelle sur la scène mondiale, tout en affirmant notre volonté de respecter les standards les plus élevés en matière de contrôle et d'éducation et de gestion des résultats. Dans cette même dynamique, nous avons révisé nos règles antidopage conformément aux dispositions de la loi n°97-12, telle que modifiée et complétée par la loi n°06-23, afin de rester pleinement alignés avec les exigences du Code mondial antidopage.

Ce rapport est le reflet d'un travail collectif et rigoureux, accompli dans un esprit de service public et de protection de la santé des sportifs. Je remercie chaleureusement l'ensemble de nos partenaires institutionnels, nos interlocuteurs nationaux et internationaux, ainsi que toutes celles et ceux qui, à différents niveaux, ont contribué à faire progresser notre mission.

Plus que jamais, nous restons engagés à garantir un environnement sportif éthique, propre et équitable, au service des générations actuelles et futures.

DR ABOUALI FATIMA
PRÉSIDENTE DE L'AGENCE
MAROCAINE ANTIDOPAGE



FAITS MARQUANTS

DE L'ANNÉE 2024





RENFORCEMENT STRATÉGIQUE PAR LA COOPÉRATION INTERNATIONALE

ACCOMPAGNEMENT DE LA FONDATION SPORT SWISS INTEGRITY

Dans le cadre de sa stratégie de développement institutionnel et de conformité aux exigences du Code mondial antidopage, l'AMAD a conclu, le 27 juin 2024, un protocole d'entente avec la fondation Swiss Sport Integrity (SSI), l'organisation nationale antidopage de la Suisse. Ce partenariat, d'une durée initiale de deux ans, est placé sous la supervision de l'Agence mondiale antidopage, qui en est également partie prenante à titre consultatif.

Ce protocole vise à accompagner l'AMAD dans le renforcement global de son programme antidopage, en mettant à profit l'expertise technique et l'expérience de terrain de la SSI. L'objectif est non seulement de répondre pleinement aux exigences du Code mondial antidopage et des Standards internationaux, mais aussi de construire un système de gouvernance robuste, transparent et efficace.





Grace à ce partenariat, l'AMAD a pu assurer en 2024 la formation du panel national de gestion des résultats, rendue possible grâce à l'intervention directe d'experts de Swiss Sport Integrity, qui ont accompagné la structuration des processus, assuré des sessions de formation ciblées, et prodigué des conseils opérationnels de grande valeur.

Ce partenariat permettra également à l'AMAD de réaliser plusieurs avancées majeures, parmi lesquelles :

- Le développement de programmes antidopage intégrés, couvrant les volets du contrôle, de l'éducation, du renseignement et des enquêtes ;
- Le renforcement des instances indépendantes, à travers la définition de processus opérationnels et institutionnels pour les comités disciplinaires et le comité d'autorisation d'usage à des fins thérapeutiques (AUT) ;
- L'élaboration progressive d'un système de gestion de la qualité, structuré selon les meilleures pratiques internationales, avec l'appui méthodologique et documentaire des experts suisses ;

Ces réalisations sont facilitées par un mode de collaboration souple mais rigoureux, comprenant des réunions formelles, des périodes de travail intermédiaires, ainsi qu'un échange de personnel envisagé pour 2025, en vue de renforcer l'apprentissage mutuel sur le terrain.



Par ailleurs, l'AMAD a mobilisé une équipe projet dédiée, dirigée par Monsieur Bellimam Moulay Ahmed disposant des prérogatives nécessaires à assurer une coordination étroite avec les interlocuteurs de SSI, dans un esprit de transparence, d'efficacité et de réciprocité. Ce partenariat constitue un levier structurant pour la professionnalisation continue de l'Agence et un modèle de coopération Sud-Nord réussie dans le domaine de la lutte antidopage.



ÉTUDE SUR LES COMPLÉMENTS ALIMENTAIRES



« COMPLÉMENTS ALIMENTAIRES AU MAROC : ÉTAT DES LIEUX ET PERSPECTIVES »

(FONDS DE L'ÉLIMINATION DU DOPAGE DANS LE SPORT DE L'UNESCO)

ÉQUIPE DU PROJET :

DR. ABOUALI FATIMA	PRÉSIDENTE DE L'AGENCE MAROCAINE ANTIDOPAGE SUPERVISEUR DE L'ÉTUDE
DR. RHALEM NAIMA	EXPERTE AUPRÈS DE L'AGENCE MAROCAINE ANTIDOPAGE INVESTIGATRICE PRINCIPALE DE L'ÉTUDE
PR. BELLIMAM MY AHMED	SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'AGENCE MAROCAINE ANTIDOPAGE COORDINATEUR DE L'ÉTUDE
PR. EL JAUDI RACHID	PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ MOHAMMED VI DES SCIENCES ET DE LA SANTÉ- ENCADRANT
MME OUFKIR ILHAM	UNIVERSITÉ MOHAMMED VI DES SCIENCES ET DE LA SANTÉ DOCTORANTE

CONSIDÉRATIONS ADMINISTRATIVES :

- Pas de conflit d'intérêt
- Étude réalisée par l'AMAD avec le soutien de l'UNESCO
- Approbation par le comité d'éthique de l'Université Mohammed VI des Sciences et de la Santé



CONTEXTE GÉNÉRAL

Les compléments alimentaires (CAs) représentent un enjeu de santé publique croissant, en particulier en raison de leur utilisation répandue et de la régulation souvent inadéquate dans plusieurs pays. Dans le domaine du sport, ces produits sont utilisés par les athlètes de tout niveau, ce qui reflète la prévalence de leur utilisation dans la société au sens large. Ils sont consommés par les sportifs à travers le monde dans le but d'améliorer la performance et l'apparence physique, ou de combler des déficits nutritionnels. Cependant, l'utilisation de ces compléments comporte des risques, en particulier en raison de leur possible association avec des pratiques de dopage. Par ailleurs, de nombreux produits sur le marché peuvent être contaminés de substances interdites ou être mal étiquetés, exposant ainsi les athlètes à des sanctions.

L'étude des CAs destinés aux sportifs au Maroc revêt une importance cruciale, car elle implique plusieurs secteurs clés, notamment l'éducation, la santé, l'agriculture, l'industrie, le commerce, ainsi que des organismes comme le Comité National Olympique Marocain, les

universités, les instituts des métiers du sport, et la Fédération des Droits du Consommateur. Ces multiples parties prenantes sont concernées par les enjeux économiques, commerciaux, réglementaires et sanitaires liés à la consommation croissante de CAs dans le pays.

Actuellement, le Maroc ne dispose pas d'une législation nationale spécifique régissant la fabrication, l'importation, la distribution, la commercialisation et la traçabilité des CAs. Seule une circulaire ministérielle, la "Circulaire conjointe N°834 du 14 novembre 2023, du Ministère de la santé et de la protection sociale et le Ministère l'Agriculture, de la pêche maritime et du développement rural et des eaux et forêts, relative aux denrées alimentaires et boissons destinées à une alimentation particulière", est en vigueur, créant ainsi un vide juridique important. Contrairement aux produits de santé, les CAs ne sont pas soumis à des contrôles stricts de qualité ou de salubrité par les autorités sanitaires, ce qui expose les consommateurs, notamment les athlètes, à des risques pour leur santé.

TROIS DOMAINES PRIORITAIRES POUR L'ALLOCATION DES RESSOURCES



PROJETS D'ÉDUCATION CENTRÉS SUR LA
JEUNESSE ET LES ORGANISATIONS SPORTIVES



PROJETS D'AIDE À LA
FORMULATION DE POLITIQUES



PROJETS DE TUTORAT ET DE
DÉVELOPPEMENT DES CAPACITÉS



OBJECTIF DE L'ÉTUDE

C'est dans ce contexte que s'inscrit l'objectif de notre projet qui vise à évaluer la problématique des compléments alimentaires au Maroc, ainsi cette partie consiste à :

- Faire l'inventaire exhaustif des compléments alimentaires disponibles sur le marché (magasins, salles de sport, internet, etc.), dont l'objectif est de constituer une base de données des compléments alimentaires au Maroc,
- Faire l'analyse des échantillons de CAs les plus commercialisés au Maroc, en laboratoire pour déterminer la présence éventuelle de substances interdites,
- Réaliser une enquête auprès des sportifs et leurs encadrants pour évaluer leur utilisation de ces produits et leur niveau de connaissance des réglementations en vigueur.

RÉSUMÉ DES RÉSULTATS DE L'ÉTUDE

1. INVENTAIRE DES COMPLÉMENTS ALIMENTAIRES DISPONIBLES SUR LE MARCHÉ :



IDENTIFICATION DES CAS DANS LES GRANDES SURFACES

Un inventaire exhaustif des compléments alimentaires disponibles sur le marché (magasins, salles de sport, internet, etc.) a été réalisé dont l'objectif était de constituer une base de données des compléments alimentaires au Maroc.

Ainsi, l'inventaire a permis de répertorier un total de 460 compléments alimentaires, chacun étant identifié avec ses différentes présentations commerciales (formats, dosages, marques, etc.). Ce travail minutieux, consigné dans un fichier Excel intitulé « Inventaire des compléments alimentaires », constitue une base de données essentielle pour mieux appréhender la diversité de l'offre disponible sur le marché national. Il permettra également d'alimenter les actions de sensibilisation et de surveillance, en particulier en ce qui concerne les risques de dopage liés à la consommation non encadrée de ces produits.

Col	Type	Type 2	Type 3	Libé de cont	Date d'expiration	Photo du produit	Photo	Libé et adresse de la
Omega 3	Acide gras			Acid Omega 3			250	Essence
VIT D3	Vitamine			Vit D3			250	Essence
VITAMINE	Vitamine			Vitamine			250	Essence

CAPTURE D'ÉCRAN DU TABLEUR EXCEL RENSEIGNÉ



ÉTIQUETAGE DES PRODUITS ET DES TUBES STÉRILES SELON LA RÉFÉRENCE PROPRE À CHAQUE PRODUIT

2.ANALYSE DES COMPLÉMENTS ALIMENTAIRES AU LABORATOIRE :

Nous avons procédé à l'analyse en laboratoire d'un échantillon de compléments alimentaires en vue de détecter la présence éventuelle de substances interdites. Dans cette optique, 60 échantillons représentatifs ont été sélectionnés et soumis à des analyses approfondies au sein du laboratoire de pharmacologie et de toxicologie du CHU Raymond-Poincaré, à Paris (France). Ce laboratoire, reconnu pour son expertise en matière de contrôle de substances dopantes, a permis de garantir la fiabilité et la rigueur scientifique des résultats obtenus. Cette démarche s'inscrit dans une logique de veille active et de prévention des risques liés à la consommation de compléments alimentaires non conformes, souvent accessibles sur le marché sans contrôle sanitaire préalable.



PRÉPARATION D'UN ÉCHANTILLON SOUS HOTTE CHIMIQUE EN CONDITIONS ASEPTIQUES

LES RÉSULTATS DU LABORATOIRE ONT MONTRÉ :

Sur les 60 échantillons analysés, 2 contiennent des stéroïdes anabolisants interdits par l'AMA (3,33%). Dans les deux cas il s'agit d'androstènedione à des concentrations de l'ordre de 1 ng/g et 5 ng/g de poudre, concentrations probablement suffisantes pour donner un résultat positif à un test antidopage. L'androstènedione est produite naturellement par l'organisme dans les glandes surrénales, les ovaires et les testicules. Il s'agit d'un précurseur de la testostérone, mais également de l'oestradiol et de l'estrone par aromatisation.

Trois échantillons contiennent du methoxsalen à des concentrations de 10, 15 et 30 ng/g. Le methoxsalen est un psoralène, agent actif sur la peau, est indiqué dans les lymphomes T cutanés, les traitements par photochimiothérapie, le traitement du vitiligo, maladie caractérisée par une décoloration de la peau et le psoriasis, maladie caractérisée par des plaques rouges et squameuses, son effet nécessite les rayons ultraviolets du soleil. Chez les bodybuilders, il est souvent dévié de son usage pour rendre la peau plus « bronzée ». Il n'est pas interdit par l'AMA.

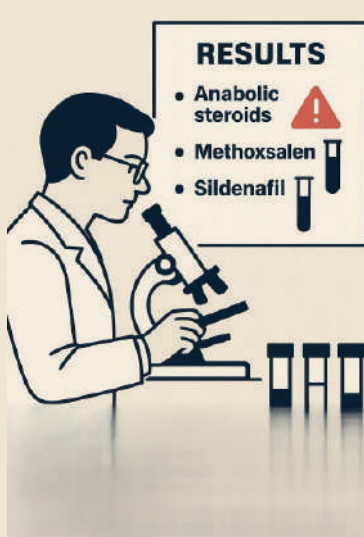
Un échantillon contient du sildenafil à une concentration de 246 µg/g. Cent grammes de poudre correspondent donc à une dose thérapeutique de 25 mg. Le sildénafil est un traitement des troubles de l'érection. Il est très utilisé par les sportifs qui prennent des anabolisants car l'utilisation de ces composés entraîne régulièrement des troubles de l'érection.

3. ENQUÊTE AUPRÈS DES SPORTIFS ET LEURS ENCADRANTS : ÉTUDE CAP (CONNAISSANCES, ATTITUDES ET PRATIQUES) :

Cette étude avait pour objectif d'évaluer l'utilisation de ces produits et le niveau de connaissances des réglementations en vigueur chez les enquêtés.

Il s'agit d'une étude transversale prospective descriptive et analytique approuvée par le comité d'éthique de l'Université Mohammed VI des Sciences et de la Santé qui nous renseigne sur le sujet :

- La population d'étude est constituée de 1500 participants dont 1094 soit 72,9% sont des sportifs et 406 soit 27,1 % sont des encadrants
- 17 villes différentes ont été concernées
- 15 disciplines sportives différentes ont été impliquées
- 37,1% de jeunes (18-22 ans) représentent la part majoritaire des sportifs ayant été questionnés
- 79 % des sportifs sont de sexe masculin



- 50 % des sportifs ont un niveau scolaire secondaire et 49 % un niveau supérieur
- 37,7 % des sportifs exercent au niveau local. Les niveaux compétitifs national et international représentent respectivement 23,1 % et 11,1 % des sportifs
- 73,7 % pratiquent des sports individuels et 26,3 % des sports collectifs
- 50 % des sportifs sont convaincus que les compléments alimentaires sont indispensables pour améliorer les performances sportives.
- 51 % des sportifs savent que les compléments alimentaires ont des risques potentiels sur la santé
- 16,5 % des sportifs seulement cherchent l'information avant chaque utilisation
- 38,9 % ont déclaré consommer des compléments alimentaires
- 26 % des sportifs affirment utiliser des plantes pour améliorer la performance
- 38 % achètent leurs CAs en magasins spécialisés et 37,3 % en pharmacie ou parapharmacie, contre 3,3 % en ligne
- 54 % des sportifs utilisent les CAs pour améliorer leur performance, 11,7% pour l'augmentation de l'énergie, 10,3 % pour renforcer leur masse musculaire, et 6,3 % pour une récupération plus rapide
- 29,2 % des sportifs préfèrent les protéines et les acides aminés, 18,6 % optent pour des minéraux et oligo-éléments, 15 % pour les vitamines et 10,8 % consomment des stimulants et produits énergisants
- 51,7 % de consommation des CAs avant l'entraînement et 30,5% après
- 25 % des sportifs prennent des CAs quotidiennement et 20 % plusieurs fois par semaine
- 82 % des sportifs prennent les CAs par voie orale
- 24,6 % des sportifs les ont reçus sur prescription médicale, 20% suite à la proposition d'autres sportifs et 11,4 % suite à la suggestion d'un vendeur dans un magasin spécialisé
- 15 % déclarent avoir ressenti des effets nocifs après utilisation de CAs (problèmes digestifs, problèmes rénaux et de la déshydratation ...)
- 51 % déclarent faire des pauses entre les cures
- 75% des sportifs déclarent ne pas bénéficier d'un suivi médical
- 48,2 % des sportifs sont conscients que des substances interdites peuvent être présentes dans les CAs
- 45,1 % des sportifs estiment que l'utilisation des CAs affecte l'équité sportive



CARAVANE NATIONALE

« SPORT SANS DOPAGE »



LA CARAVANE NATIONALE

« SPORT SANS DOPAGE »

UNE CAMPAGNE ITINÉRANTE POUR LA

SENSIBILISATION

Placée sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, l'AMAD a donné le coup d'envoi, le samedi 17 juin 2023 à Laâyoune, à la première étape de la caravane nationale « Sport sans dopage », en collaboration avec la Marocaine des Journalistes Sportifs. Appelée à parcourir les différentes régions du Royaume, la caravane a visité cinq régions pendant l'année 2023.

Dans le prolongement de cette dynamique amorcée en 2023, la caravane nationale « Sport sans dopage » a poursuivi en 2024 son périple à travers le Royaume, marquant sept nouvelles étapes dans sept régions. Cette campagne d'envergure, portée par l'AMAD, s'inscrit dans une démarche de sensibilisation proactive visant à mettre en lumière les dangers du dopage sous toutes ses formes pour la santé physique et mentale, mais aussi sur les plans sportif, éthique et juridique.

Les étapes de 2024 ont permis d'élargir encore davantage le cercle des bénéficiaires, en allant à la rencontre des jeunes sportifs, de leurs familles, des encadrants, et des communautés locales. Chaque étape de la caravane a été accueillie avec intérêt et mobilisation par les populations locales. Ces passages au niveau des sept régions ont constitué de véritables moments forts de sensibilisation et de dialogue, marqués par l'organisation de conférences, d'ateliers interactifs, de séances éducatives, ainsi que par des activités de terrain dans les établissements scolaires, les clubs sportifs et les espaces de pratique.

L'implication des autorités locales, des fédérations sportives, des éducateurs et des acteurs de la société civile a renforcé l'impact de cette campagne. La diversité des publics touchés confirme la pertinence du message ; le dopage n'est pas seulement une affaire de performance de haut niveau, mais un problème de société qui appelle une vigilance collective.

L'AMAD a veillé à adapter son discours à chaque contexte local, en tenant compte des réalités culturelles et des spécificités régionales ; elle a pu renforcer sa mission de prévention, tout en valorisant les principes fondamentaux du sport propre.

Il est à souligner que cette mobilisation s'inscrit dans une stratégie nationale cohérente, alignée sur les recommandations internationales et sur les principes de la Convention internationale contre le dopage dans le sport. En poursuivant cette campagne en 2024, l'AMAD réaffirme son engagement à bâtir, aux côtés de ses partenaires, un écosystème sportif sain, éthique et porteur d'espoir pour les générations à venir.



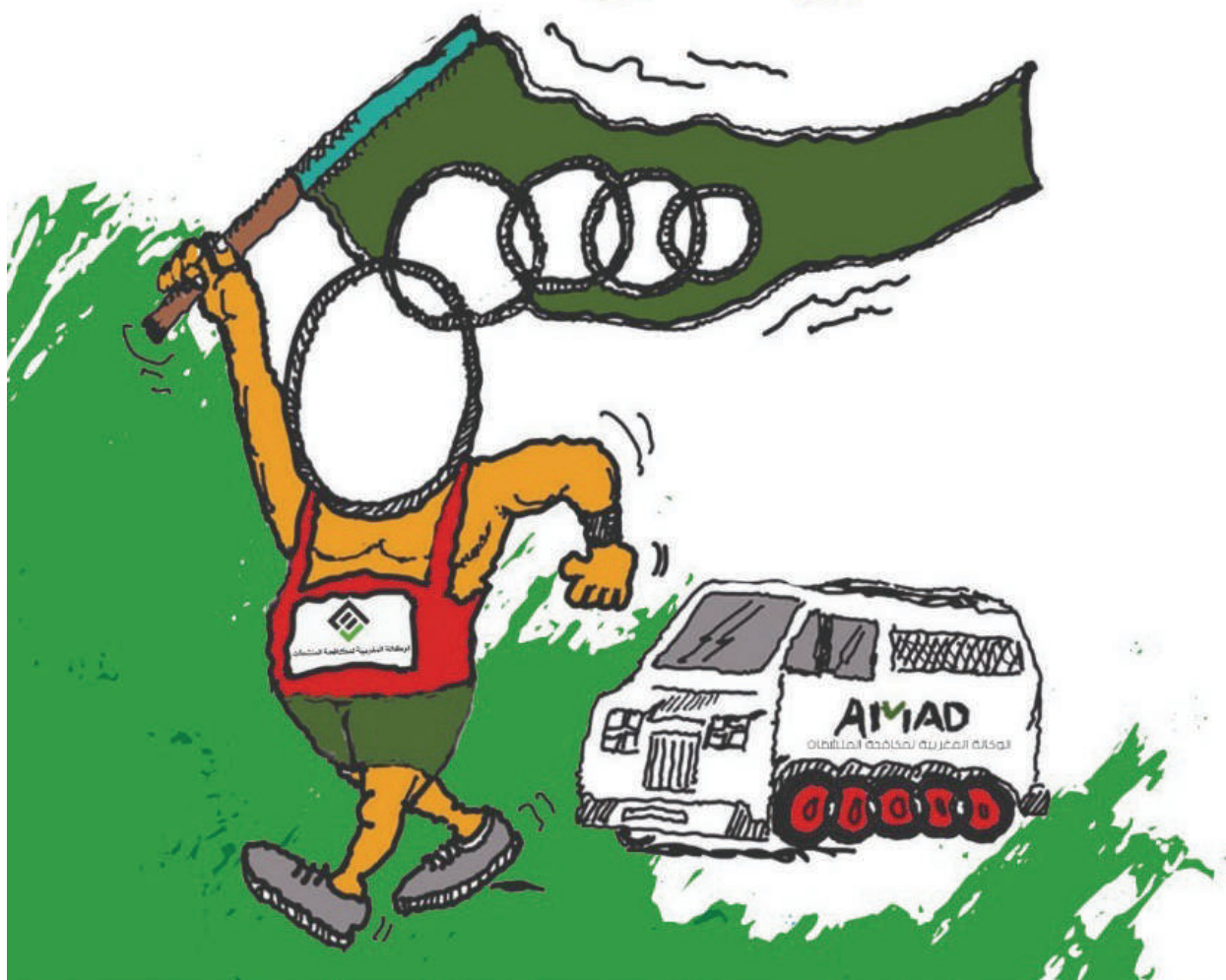
AMAD
الوكالة المغربية لمكافحة المنشطات
ROYAUME DU MAROC
Agence Marocaine Antidopage

المملكة المغربية



تحت الرعاية السامية لصاحب الجلالة الملك محمد السادس

القافلة الوطنية «رياضة بدون منشطات»



معلومات إضافية، يرجى التواصل معنا

www.amad.ma
Agence Marocaine Antidopage
amad_maroc
Agence Marocaine Antidopage

+212 537 572 365 / +212 660 669 078
p.education@amad.ma

AFFICHE OFFICIELLE DE LA CARAVANE NATIONALE « SPORT SANS DOPAGE »

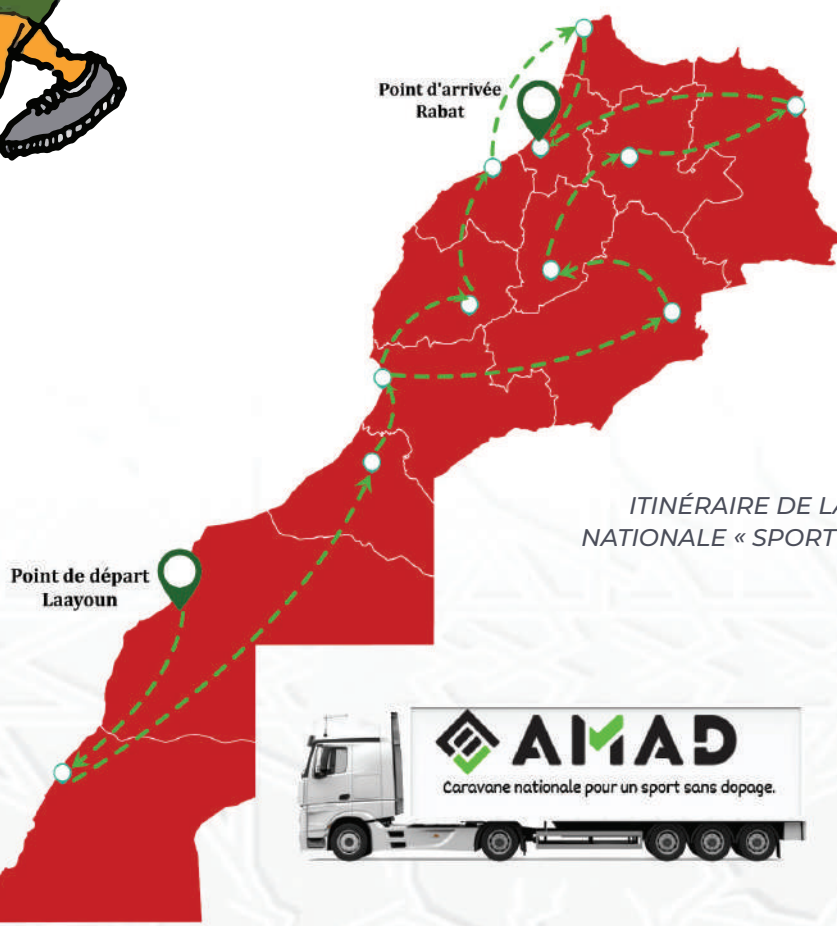


UN SPORT PROPRE, UN AVENIR SAIN – ENSEMBLE CONTRE LE DOPAGE



مع نزيه قل،
لا للمنشطات

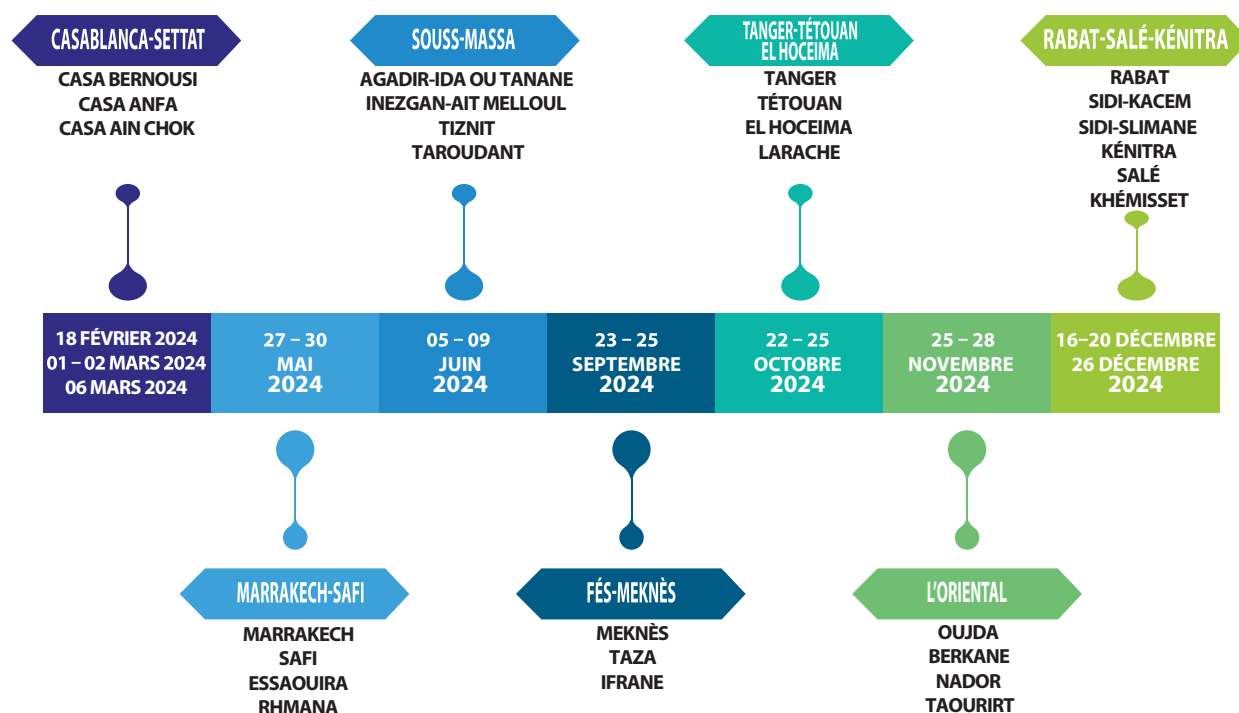
Avec Nazih,
dis **NON** au dopage



ITINÉRAIRE DE LA CARAVANE
NATIONALE « SPORT SANS DOPAGE »



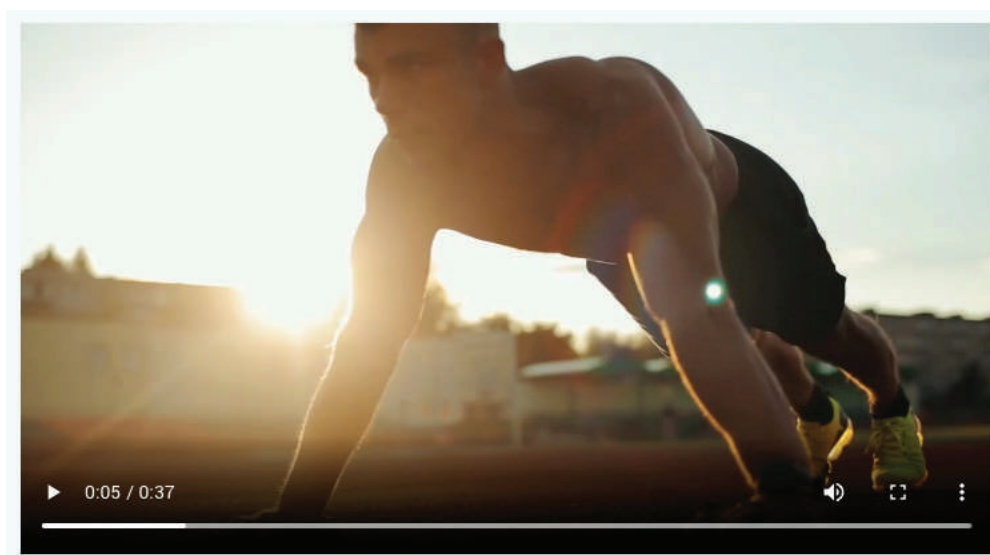
PLANNING DE LA CARAVANE EN 2024



PLANNING DE LA CARAVANE EN 2024



En 2024, l'AMAD a poursuivi la diffusion du spot informatif réalisé dans le cadre de la caravane nationale « Sport sans dopage », en tant qu'outil central de sa stratégie de communication médiatique. Ce support audiovisuel, alliant images fortes et message clair, a continué de porter haut les valeurs d'un sport sain, intègre et sans tricherie. Il s'adressait à l'ensemble des citoyens, avec une attention particulière portée aux jeunes, les invitant à participer activement aux différentes étapes de la caravane dans les douze régions du Maroc.



CAPSULE RÉALISÉE ET DIFFUSÉE À TRAVERS LES CHAINES TÉLÉVISÉES MAROCAINES

Sa diffusion constante tout au long de l'année 2024 a permis de renforcer l'impact des actions de proximité, en assurant une présence médiatique cohérente et engageante dans les territoires traversés.



LES RÉGIONS VISITÉES AU COURS L'ANNÉE 2024 :

Sept étapes de la caravane nationale « Sport sans dopage » ont été réalisées pendant l'année 2024 à savoir :

LES SEPT ÉTAPES RÉALISÉES EN 2024

Régions	Province / Ville	Périodes
Casablanca-Settat	Casa Bernousi	18 février 2024
	Casa Anfa	01 – 02 mars 2024
	Casa Ain Chok	06 mars 2024 2024
	Casa Fida-Mers sultan	
Marrakech-Safi	Marrakech	27 – 30 mai 2024
	Safi	
	Essaouira	
	Rhmana	
Souss-Massa	Agadir-Ida Ou Tanane	05 – 09 juin 2024
	Inzegan-Ait Melloul	
	Tiznit	
	Taroudant	
Fés-Meknès	Meknès	23 – 25 septembre 2024
	Taza	
	Ifrane	



Régions	Province / Ville	Périodes
Tanger-Tétouan-El Hoceima	Tanger	22 – 25 octobre 2024
	Tétouan	
	El Hoceima	
	Larache	
L'Oriental	Oujda	25 – 28 novembre 2024
	Berkane	
	Nador	
	Taourirt	
Rabat-Salé-Kénitra	Rabat	16 – 20 décembre 2024 26 décembre 2024
	Sidi-Kacem	
	Sidi-Slimane	
	Kénitra	
	Salé	
	Khémisset	

SOUTIEN ACTIF DES AUTORITÉS LOCALES

Le déploiement de la caravane « Sport sans dopage » dans sept régions du Royaume en 2024 a bénéficié d'un engagement renforcé des autorités locales. À l'instar de l'année précédente, la participation des autorités locales a constitué un levier décisif pour la réussite de ces étapes de la caravane en 2024 et a traduit la consolidation de ce partenariat stratégique. Les autorités locales, à divers niveaux, ont apporté un appui logistique, institutionnel et symbolique qui a grandement contribué à l'impact et à la visibilité de l'initiative dans les territoires concernés.



WILAYA DE SOUS-MASSA



WILAYA DE L'ORIENTAL



PROVINCE DE TAROUDANT



PROVINCE DE TAZA



PROVINCE DE NADOR



PROVINCE DE SIDI SLIMANE



PROVINCE DE KENITRA



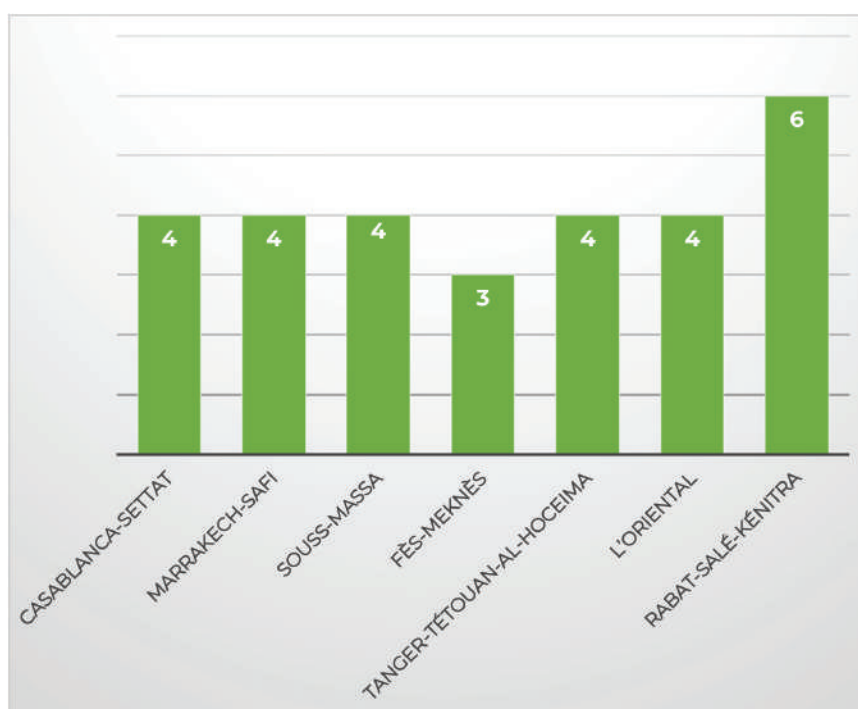
PRÉFECTURE DE RABAT



PROVINCE DE SID KACEM

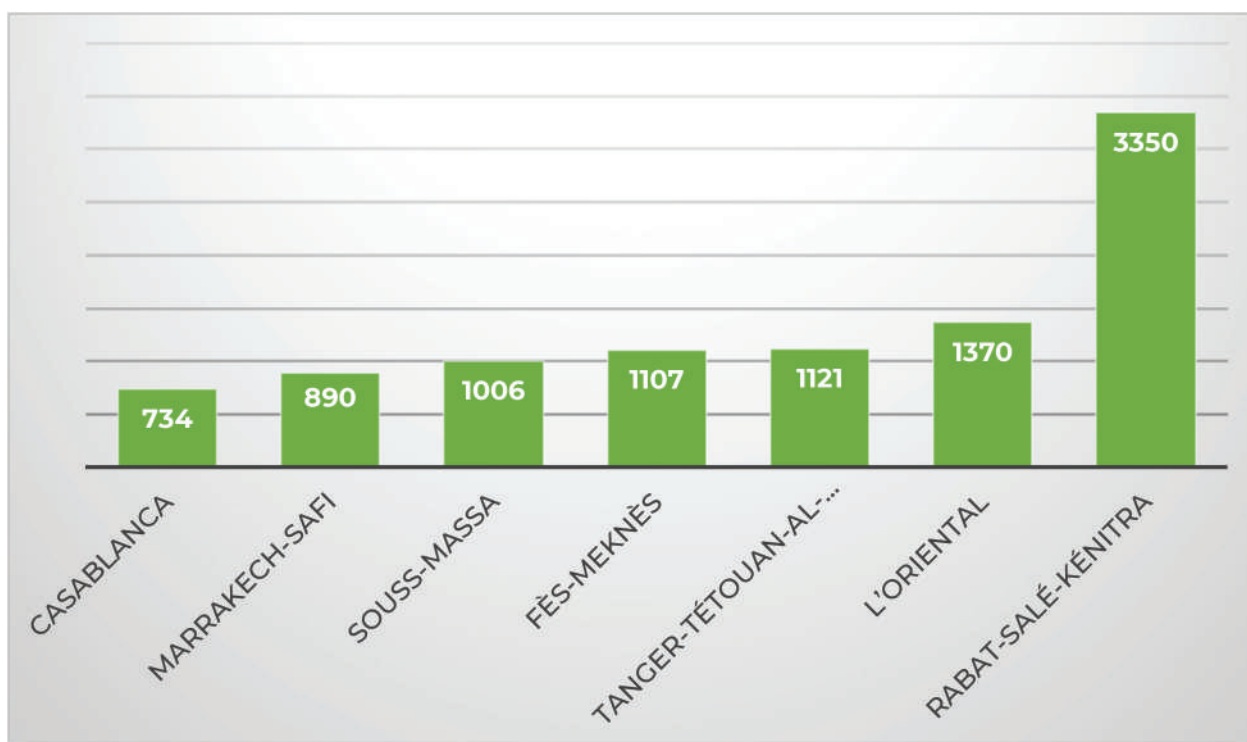


ACTIONS DE SENSIBILISATION, INFORMATION & D'ÉDUCATION RÉALISÉES AU COURS DE LA CARAVANE NATIONALE « SPORT SANS DOPAGE »



PROVINCES /VILLES PAR RÉGION (29 PROVINCES /VILLES) - MOYENNE : 4,1

Au cours de l'année 2024, la caravane « Sport sans dopage » a permis à l'AMAD de consolider et d'élargir ses actions de sensibilisation, d'information et d'éducation. Dans le cadre de ces sept étapes, les activités ont été menées dans 29 provinces ou villes, soit une moyenne de 4,1 provinces/villes par région. Ce maillage territorial dense a permis de toucher un public varié et nombreux, tout en assurant une implantation significative du message antidopage à l'échelle locale.



BÉNÉFICIAIRES PAR RÉGION (MOYENNE : 1 368)

UNE PORTÉE ÉLARGIE ET UN IMPACT RENFORCÉ EN 2024

Les sept étapes de la caravane « Sport sans dopage », réalisées au niveau des sept régions du Royaume au cours de l'année 2024, ont confirmé l'engagement de l'AMAD à étendre sa mission de sensibilisation sur l'ensemble du territoire national. Grâce à une programmation diversifiée et adaptée aux réalités locales, ce sont 9578 bénéficiaires directs qui ont été touchés à travers ces différentes étapes de la caravane, soit une moyenne de 1368 personnes par région. Cette dynamique témoigne de la progression constante des efforts de sensibilisation et de la mobilisation croissante autour des enjeux liés à la lutte contre le dopage. Elle reflète également l'efficacité des partenariats tissés avec les acteurs institutionnels, éducatifs et sportifs au niveau régional, ainsi que la pertinence des outils pédagogiques déployés.

L'implication active des jeunes, des encadrants, des associations sportives et des représentants des autorités locales a largement contribué à la réussite de cette initiative, désormais perçue comme un rendez-vous incontournable de l'éducation aux valeurs du sport propre.



PROVINCE D'IFRANE



PROVINCE DE BERKANE



PROVINCE DE TAOURIRT



PROVINCE DE MARRAKECH



PROVINCE DE OUJDA



PROVINCE D'ESSAOUIRA



PROVINCE DE RHAMNA



PROVINCE D'INZEGANE



PRÉFECTURE DE RABAT



PROVINCE DE TAZA



PRÉFECTURE DE RABAT



PROVINCE DE TAOURIRT



PROVINCE DE SAFI



PRÉFECTURE BERNOUSI - CASABLANCA



PROVINCE DE LARACHE



PRÉFECTURE DE RABAT



PROVINCE DE NADOR



PROVINCE D'ESSAOUIRA



PROVINCE DE SIDI KACEM



PRÉFECTURE AIN CHOQ - CASABLANCA



PRÉFECTURE DE RABAT

PARTICIPATION INSPIRANTE DES CHAMPIONS ET ACTEURS DU SPORT

En 2024, la caravane nationale « Sport sans dopage » a de nouveau bénéficié de l'engagement fort de sportifs et de dirigeants sportifs emblématiques, dont la notoriété et le parcours exemplaire constituent une source d'inspiration pour la jeunesse. Leur implication active à chaque étape a amplifié l'impact des messages de prévention, en démontrant qu'une carrière sportive épanouissante peut se construire uniquement dans le respect des règles et loin de toute pratique dopante.

À travers des échanges directs avec le public, ces ambassadeurs du sport ont partagé des récits marquants de leur vie professionnelle, mettant en lumière la discipline, l'intégrité et la persévérance nécessaires pour atteindre l'excellence. Leur proximité avec les participants a permis de transmettre un message clair : réussir dans le sport, c'est aussi préserver sa santé, respecter ses adversaires et incarner les valeurs universelles du fair-play.



MR ABDELLATIF CHRAÏBI, FIGURE INCONTOURNABLE DU JOURNALISME SPORTIF MAROCAIN



MR ABDERRAHIM TALIB, ENTRAINEUR NATIONAL DE FOOTBALL



MR HASSAN BASRI, JOURNALISTE SPORTIF



MME MOUNIA BOURGUIGUE, TAEKWONDOISTE, VICE-CHAMPIONNE DU MONDE

En incarnant l'exemple par leur mérite, leur persévérance et leur esprit de fair-play, ces champions ont su captiver l'attention et le cœur des jeunes sportifs. Leur présence a inspiré admiration et confiance, tout en renforçant l'adhésion aux valeurs d'un sport intègre et exempt de dopage. Leur participation aux activités de la caravane a favorisé un échange sincère et enrichissant, créant un lien direct et durable avec la jeunesse.



Par leur notoriété et leur exemplarité, ces figures du sport national en particulier du football ont contribué à transmettre une véritable leçon de courage, de respect et d'intégrité. Leur engagement auprès des jeunes a ouvert un espace d'écoute et de proximité, où chaque geste et chaque parole résonnaient comme une invitation à croire en ses rêves sans tricher.



UNE MOBILISATION AU-DELÀ DES ATTENTES

En 2024, la caravane « Sport sans dopage » a non seulement répondu aux objectifs fixés, mais les a largement dépassés. Elle a été le catalyseur de rencontres imprévues et enrichissantes, donnant à sa mission de prévention une portée nouvelle et plus vaste. Ce qui devait être une campagne de sensibilisation s'est mué en un élan collectif, engageant communautés sportives, institutions et citoyens dans un véritable mouvement pour un sport éthique et responsable. En 2024, la présence et l'engagement des parlementaires ont conféré à la caravane « Sport sans dopage » une dimension institutionnelle majeure. Leur implication a enrichi la campagne d'un regard législatif et politique, renforçant ainsi sa crédibilité et son impact auprès du grand public comme des décideurs.



PROVINCE DE TIZNIT



PROVINCE DE KHEMISSSET



PRÉFECTURE DE SALÉ



PROVINCE D'IFRANE

La participation active des membres des Conseils des Oulémas a permis d'intégrer la voix des autorités religieuses au message de la caravane « Sport sans dopage ». En rappelant l'importance des valeurs humaines et morales dans la pratique sportive, ils ont renforcé la portée universelle des principes défendus et souligné que l'éthique sportive s'inscrit pleinement dans les fondements de la religion.



PROVINCE DE KENITRA



PROVINCE DE OUJDA



En 2024, l'engagement du Croissant-Rouge marocain a joué un rôle déterminant dans le succès de la caravane « Sport sans dopage ». Par son expertise en matière de prévention et de sensibilisation, ainsi que par la mobilisation de ses volontaires sur le terrain, l'organisation a contribué à renforcer la portée des messages et à assurer une interaction directe et bienveillante avec le public.

Cette collaboration a permis d'allier la promotion d'un sport propre à la diffusion de valeurs humanitaires, offrant ainsi à la caravane une dimension à la fois sociale et solidaire.



PROVINCE DE OUJDA

PROVINCE DE SIDI SLIMANE



L'implication de la société civile dans la caravane « Sport sans dopage » illustre l'engagement actif des associations et acteurs locaux dans la lutte contre les comportements nocifs. Cette dynamique s'est concrétisée en 2024 par la signature d'une convention de partenariat avec l'Association « Les Amis du Palmier pour la Protection des Consommateurs » au cours de l'étape de la Région Souss-Massa.

Cet accord vise à renforcer la sensibilisation aux dangers du dopage tout en contribuant à l'application des Objectifs de Développement Durable. Grâce à leur proximité avec le terrain, ces partenaires offrent un relais authentique, adaptent les actions aux réalités régionales et encouragent un dialogue constructif avec les instances décisionnelles, garantissant un impact durable.



UNE MOBILISATION CITOYENNE ET ENGAGÉE

L'implication de la presse nationale et régionale a constitué un levier essentiel pour assurer la visibilité et l'impact de la caravane tout au long de l'année 2024. Plusieurs organes de presse écrite, audiovisuelle et numérique ont accompagné les différentes étapes de la caravane, relayant les messages de sensibilisation et mettant en avant l'engagement de l'AMAD en faveur d'un sport propre.



Cette couverture médiatique a permis non seulement d'informer le grand public sur les dangers du dopage, mais également de renforcer la crédibilité et la portée du programme auprès des sportifs, entraîneurs et encadrants.



UN PONT ENTRE GÉNÉRATIONS ET UNE TOUCHE ARTISTIQUE

La caravane « Sport sans dopage » a permis de repérer de talents prometteurs, intégrés aux activités aux côtés de figures expérimentées, créant ainsi un véritable lien intergénérationnel. Pour enrichir l'impact émotionnel de la sensibilisation, la poésie a été mise à l'honneur grâce au poète Mohamed Chahtane, dont l'œuvre « الرياضة، بين الذات والرفاة » a touché les consciences en abordant les valeurs sportives d'intégrité, de courage et de respect de soi. Ce moment fort, vécu lors de l'étape d'Ifrane, restera gravé dans la mémoire de l'Agence Marocaine Antidopage.



MR CHAHTANE MOHAMED





JEUX OLYMPIQUES & PARALYMPIQUES PARIS 2024





PROGRAMME DE PRÉPARATION DES JEUX OLYMPIQUES PARIS 2024

Dans le cadre de la préparation olympique, l'Agence Marocaine Antidopage a joué un rôle déterminant pour garantir la participation d'athlètes marocains dans le strict respect des règles de lutte contre le dopage, conformément au Code mondial antidopage, aux standards internationaux et aux exigences des organisateurs.

Tout au long de la période préolympique, l'AMAD a mené un travail de fond, articulé autour de plusieurs axes :

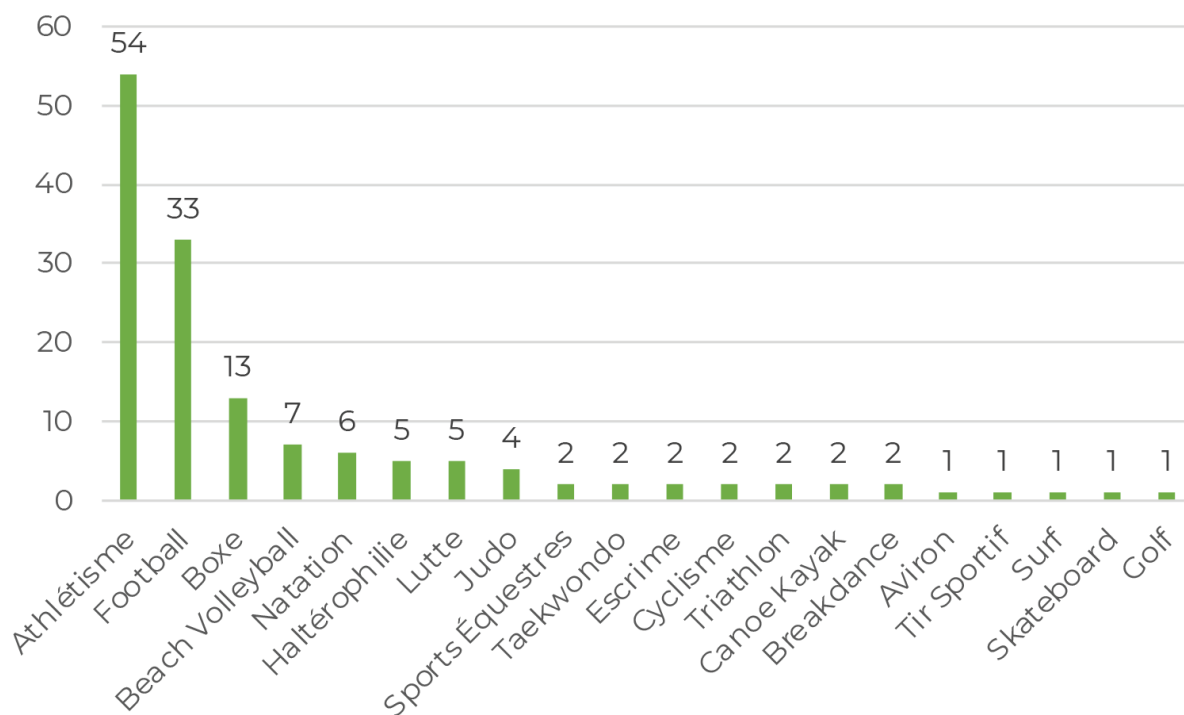
- Collaboration active avec le Comité National Olympique Marocain (CNOM), les fédérations concernées et les services médicaux pour garantir une préparation conforme et éthique.
- Encadrement de l'ensemble des aspects réglementaires, y compris la gestion des autorisations d'usage à des fins thérapeutiques (AUT).
- Renforcement du programme de contrôles antidopage, avec un ciblage des disciplines à haut risque et des athlètes présélectionnés pour Paris 2024.
- Mise en œuvre d'un programme de sensibilisation spécifique aux Jeux, à travers des sessions de formation, des ateliers et des échanges individualisés.
- Suivi biologique personnalisé (passeport biologique de l'athlète) pour les athlètes de haut niveau, en étroite coordination avec les instances sportives nationales.

Grâce à ce travail rigoureux, l'AMAD s'inscrit dans une dynamique plus large de professionnalisation de la lutte antidopage au Maroc, et témoigne de l'engagement national à promouvoir un sport propre, fondé sur l'effort, le mérite et l'équité.

LA REPRÉSENTATION MAROCAINE AUX JEUX OLYMPIQUES PARIS 2024

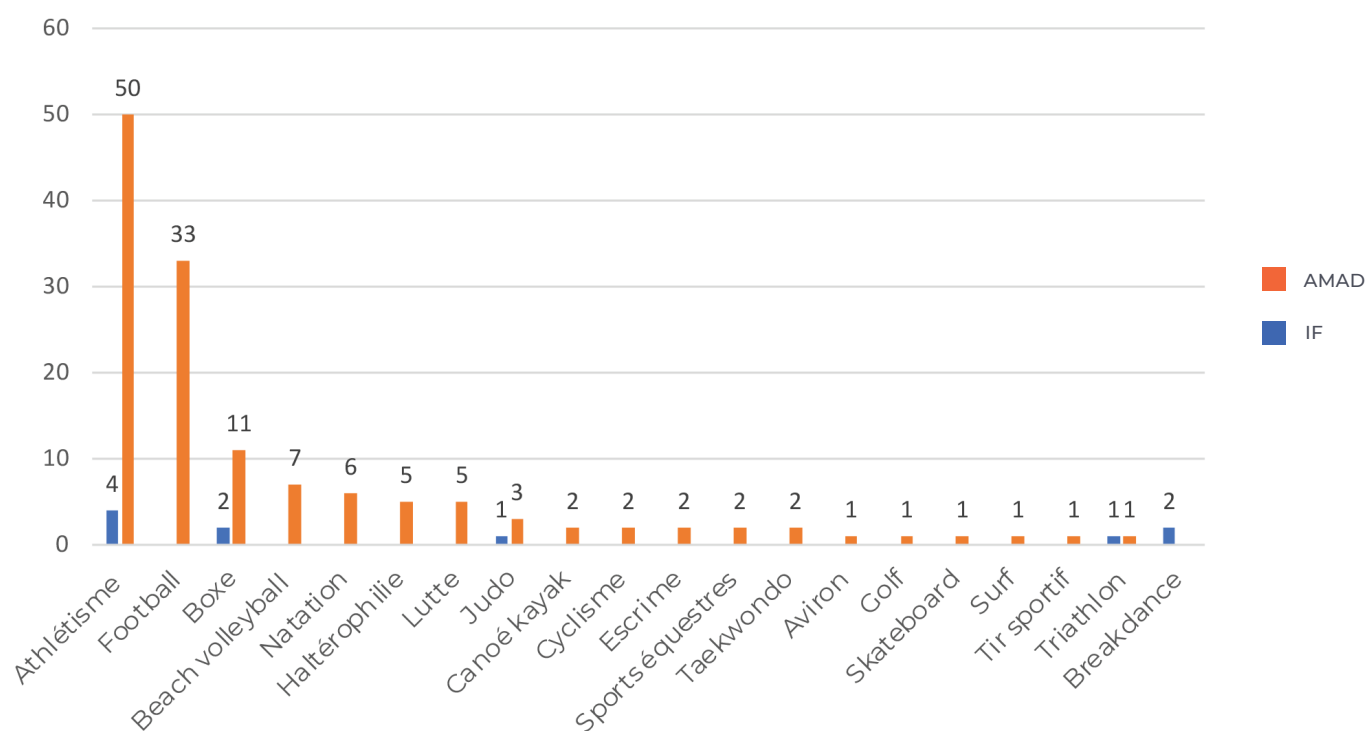
Le Maroc a participé aux Jeux Olympiques Paris 2024 avec une délégation composée de 60 athlètes représentant 19 disciplines. Les sports représentés étaient l'athlétisme, le football, l'escrime, l'aviron, le surf, le canoë-kayak, la boxe, le cyclisme, le golf, le triathlon, le Breaking, le Skateboard, la lutte, les Sports équestres, le Beach Volley, la natation, le taekwondo, le judo et le Tir sportif.

Au départ, 146 sportifs marocains ont été présélectionnés en vue de la participation aux Jeux Olympiques Paris 2024. 136 sportifs ont été contrôlés et encadrés par l'AMAD, alors que les 10 autres qui faisaient partie des groupes cibles internationaux ont été suivis par leurs fédérations respectives.



NOMBRE DE SPORTIFS SUIVIS POUR LA PRÉPARATION DES JO PAR DISCIPLINE

L'histogramme ci-après montre la répartition des sportifs entre l'AMAD et les Fédérations Internationales, ainsi 4 athlètes ont été suivis par l'AIU, 2 par l'Association Internationale de Boxe, 2 par la Fédération Mondiale de Dance Sportive, 1 par la Fédération Internationale de Judo et 1 par la Fédération Internationale de Triathlon



RÉPARTITION DES SPORTIFS ENTRE L'AMAD ET LES FÉDÉRATIONS INTERNATIONALES



OPÉRATIONS DE CONTRÔLE EN PRÉPARATION DES JEUX OLYMPIQUES DE 2024

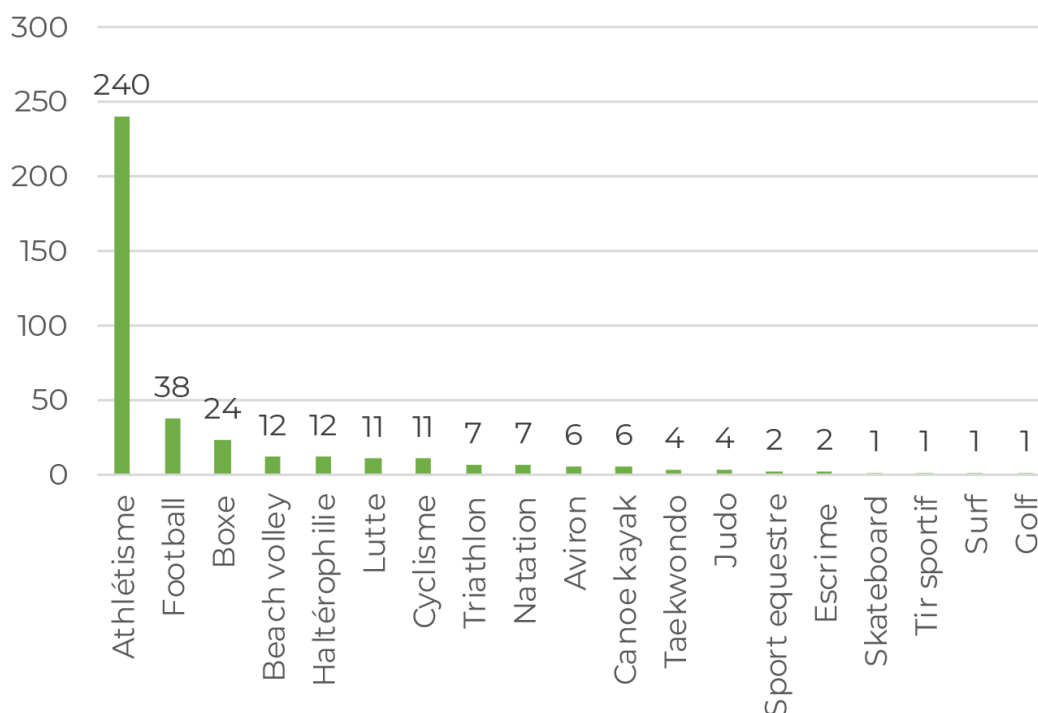
L'AMAD a mis en œuvre un programme de contrôle spécifique ciblant les athlètes présélectionnés pour représenter le Maroc à cette compétition internationale majeure. Ce programme a officiellement débuté le 14 janvier 2024, en conformité avec les directives et exigences édictées par les organisateurs des JO et les standards internationaux en matière de lutte antidopage.

Depuis la publication officielle des exigences des organisateurs, les 136 sportifs marocains ont été inclus dans le dispositif de suivi et de contrôle. Ces contrôles ont été planifiés de manière rigoureuse, en coordination avec le Comité National Olympique Marocain et les fédérations concernées, afin d'assurer une couverture adéquate des disciplines à fort potentiel de qualification ou de performance, tout en respectant les principes de proportionnalité et de ciblage intelligent.

À la date du 17 juillet 2024, l'AMAD a effectué un nombre total de contrôles pré-compétition de 390 tests, représentant ainsi 36 % de l'ensemble des activités de contrôle réalisées par l'AMAD durant cette période. Ceci traduit l'importance stratégique accordée à la préparation des Jeux. Il s'agit d'une mobilisation significative des ressources humaines et logistiques de l'Agence, témoignant de son engagement à garantir une participation nationale conforme aux principes d'intégrité, de transparence et d'équité sportive.

Les 390 prélèvements réalisés, ont été répartis sur 128 opérations de contrôle. Ce qui représentait une moyenne de 2,9 prélèvements par sportif présélectionné (136), traduisant ainsi une stratégie de suivi renforcé et répété des athlètes ciblés.

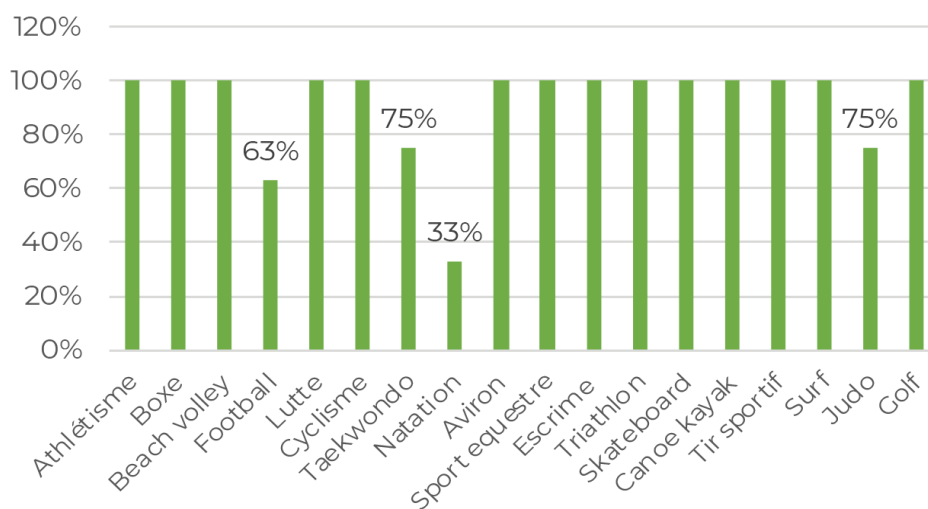
Il est à noter que la Fédération Royale Marocaine d'Athlétisme représente à elle seule 61,5 % de l'ensemble du programme, confirmant son poids dans la délégation olympique nationale et la priorité accordée à ce sport dans le cadre des efforts de contrôle antidopage. L'histogramme ci-après détaille la répartition des contrôles par type de sport.



NOMBRE DE CONTRÔLES PAR TYPE DE SPORT

Par ailleurs, il est important de signaler que l'AMAD a réparti les contrôles effectués selon les instructions, directives et recommandations de l'Agence Internationale des Contrôles (International Testing Agency (ITA)), organisme chargé du programme antidopage des jeux olympiques Paris 2024, tout en tenant compte des exigences des documents techniques des analyses spécifiques par sport (DTASS) de l'AMA. En effet, l'ITA a classé les différents sports olympiques, selon le risque de dopage. Ainsi, ces sports ont été classés en 3 catégories, sport à haut risque (catégorie 1), à moyen risque (catégorie 2) et à faible risque (catégorie 3). Selon les exigences / recommandations de l'ITA, les sportifs appartenant à la catégorie 1 doivent subir un minimum de 3 tets par sportif, ceux de la catégorie 2, un minimum de 2 tets par sportif et ceux de la catégorie 3, un minimum d'1 test par sportif. Les sports d'équipe suivent à peu près cette même philosophie dans le classement

L'histogramme ci-après résume le taux de satisfaction à ces exigences par sport.



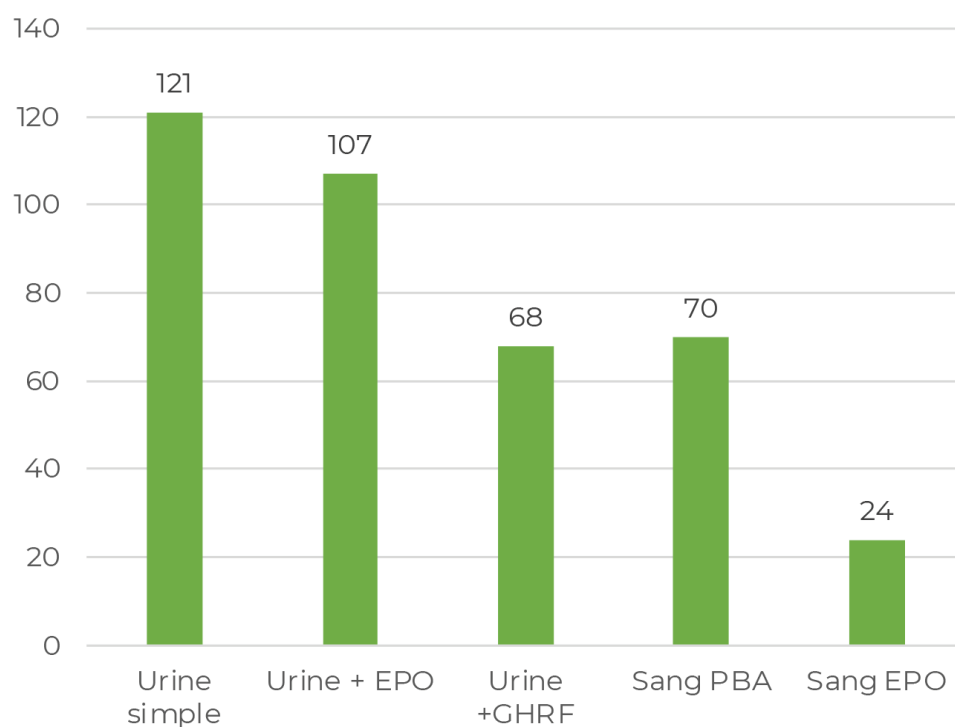
TAUX DE SATISFACTION AUX EXIGENCES DES ORGANISATEURS



Sur le tableau ci-après est donné la répartition des contrôles par sport et par type de matrice et analyses spécifiques.

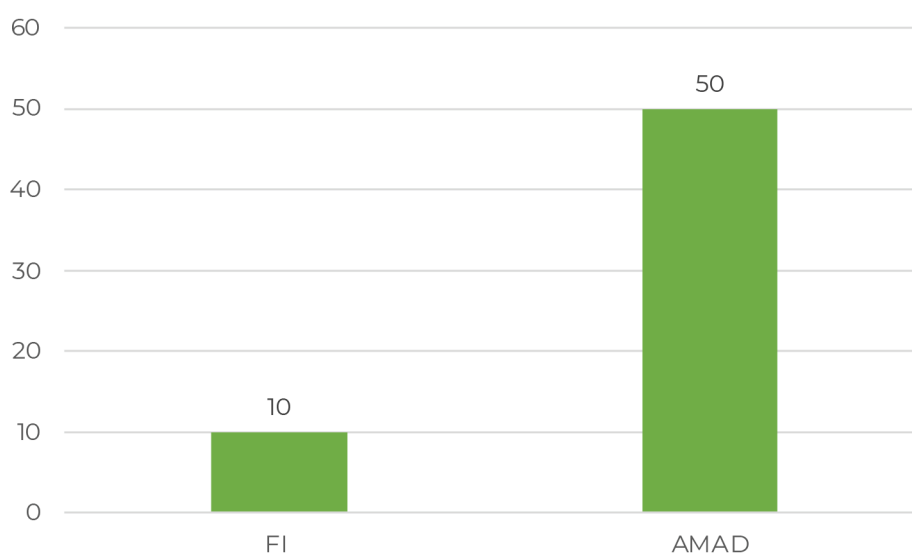
SPORT	SPORTIFS SUIVIS			PRÉLÈVEMENTS RÉALISÉS PAR L'AMAD					
	FI	AMAD	QUALIFIÉS	URINE SIMPLE	URINE + EPO	URINE + GHRF	SANG + EPO	PBA	NOMBRE DE PRÉLÈVEMENTS PAR SPORT
ATHLÉTISME	4	50	13	55	68	44	20	53	240
AVIRON		1	1	0	2	1	1	2	6
BEACH VOLLEY-BALL		7	2	10	1	1	0	0	12
BOXE	2	11	3	4	11	4	1	4	24
BREAKDANCE	2	0	2	0	0	0	0	0	0
CANOÉ KAYAK		2	2	2	2	0	0	2	6
CYCLISME		2	2	0	5	2	1	3	11
ESCRIME		2	2	2	0	0	0	0	2
FOOTBALL		33	18	31	3	4	0	0	38
GOLF		1	1	1	0	0	0	0	1
HALTÉROPHILIE		5	0	0	5	4	0	3	12
JUDO	1	3	3	1	1	2	0	0	4
LUTTE		5	1	3	3	5	0	0	11
NATATION		6	2	6	1	0	0	0	7
SKATEBOARD		1	1	1	0	0	0	0	1
SPORTS ÉQUESTRES		2	2	2	0	0	0	0	2
SURF		1	1	1	0	0	0	0	1
TAEKWONDO		2	2	1	2	1	0	0	4
TIR SPORTIF		1	1	1	0	0	0	0	1
TRIATHLON	1	1	1	0	3		1	3	7
TOTAL	10	136	60	121	107	68	24	70	390

RÉPARTITION DES CONTRÔLES PAR DISCIPLINE ET PAR TYPE DE CONTRÔLE

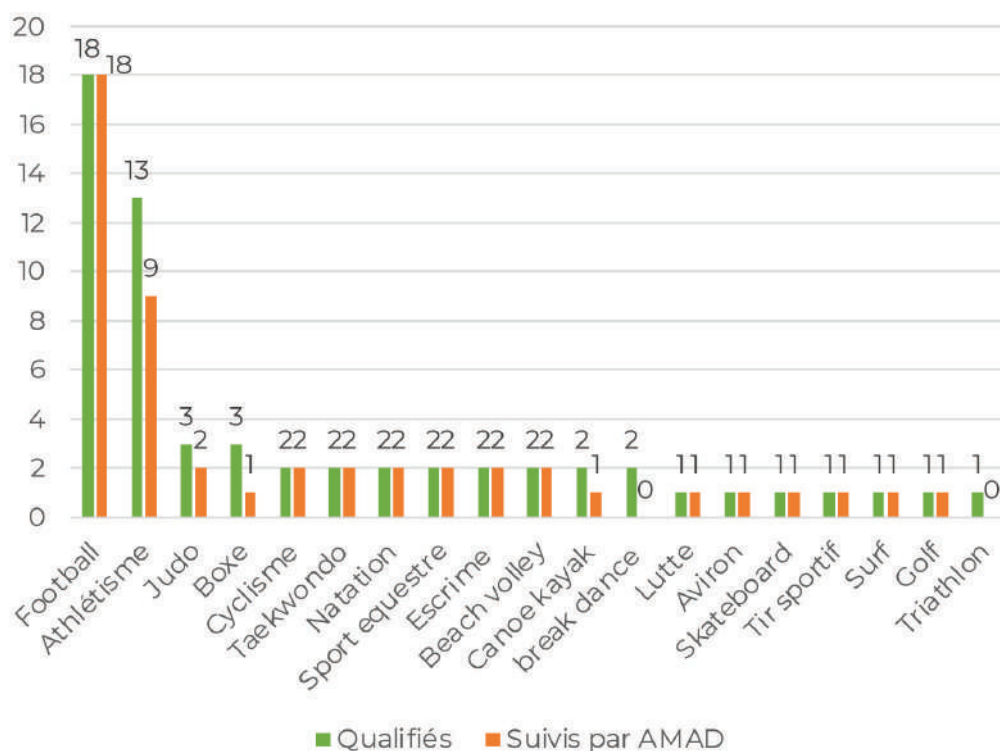


NATURE DES PRÉLÈVEMENTS POUR ANALYSE

19 disciplines sont qualifiées (une seule fédération hors programme de l'AMAD)
Sur les 60 sportifs qualifiés, 50 sont qualifiés parmi les 136 suivis par l'AMAD soit un pourcentage de 37%



RÉPARTITION DES SPORTIFS PAR AUTORITÉ DE CONTRÔLE



NOMBRE DE SPORTIFS QUALIFIÉS ET SUIVIS PAR L'AMAD PAR DISCIPLINE

Il est à signaler que seulement 50 sportifs des 136 présélectionnés et suivis par l'AMAD ont été qualifiés représentant ainsi 37 %. Si on ramène le nombre de tests totaux effectués (390) au nombre des sportifs qualifiés (50), la moyenne de contrôle par sportif qualifié devient de 7,8.

ACTIONS DE FORMATION ET DE SENSIBILISATION

Ce programme constitue un pilier fondamental de la stratégie de l'AMAD en matière de prévention et de protection de la santé des athlètes, mais aussi de la crédibilité du sport marocain sur la scène internationale. Il s'inscrit dans une approche proactive de lutte contre le dopage, fondée sur l'anticipation, la surveillance continue et le respect du Code mondial antidopage.

L'AMAD a organisé, en préparation des Jeux Olympiques Paris 2024, plusieurs sessions de formation et de sensibilisation destinées aux sportifs, encadrants et autres acteurs du sport. Ces activités avaient pour objectif de renforcer les connaissances sur les règles antidopage, de promouvoir l'importance du respect des valeurs sportives et d'assurer une participation conforme aux standards internationaux.

Les formations ont porté sur les obligations des athlètes, la détection et la prévention de l'utilisation des substances interdites, ainsi que sur les outils et ressources disponibles pour garantir une pratique sportive saine. Les sessions de sensibilisation ont permis d'impliquer l'ensemble des parties prenantes dans une démarche proactive de prévention, en insistant sur l'impact du dopage sur la santé, la carrière sportive et l'image du sport national.

Ces initiatives illustrent la volonté de l'AMAD de préparer les athlètes marocains dans les meilleures conditions possibles, tout en consolidant la culture de l'intégrité et de la responsabilité au sein de l'écosystème sportif national.



ACTIVITÉS DE SENSIBILISATION EN PRÉPARATION DES JEUX OLYMPIQUES

DATE	LIEU	PARTICIPANTS	CONTENU
03 mai	Webinaire	07	Sensibilisation sur la procédure du contrôle et les AUT
08 juin	Centre Mohamed VI de football	34	Éducation et formation sur la lutte antidopage (procédure de contrôle, liste des interdictions, procédure des AUT)
13 juin	Siège de l'AMAD	11	Éducation et formation sur la lutte antidopage (procédure de contrôle, liste des interdictions, procédure des AUT)
25 juin	Siège du CNOM	12	Formation et préparation du certificat Anti-doping E-learning (ADEL)
02 juillet	Siège de l'AMAD	12	Formation et préparation du certificat Anti-doping E-learning (ADEL)
TOTAL		74	

PROGRAMME DE PRÉPARATION DES JEUX PARALYMPIQUES PARIS 2024

En amont des Jeux Paralympiques de Paris 2024, l'Agence Marocaine Antidopage (AMAD), en étroite collaboration avec le Comité International Paralympique, a déployé un dispositif de contrôle renforcé auprès des athlètes marocains qualifiés. L'objectif de cette opération était d'assurer un haut niveau de vigilance antidopage et de garantir la conformité aux standards internationaux.

Au total, 110 prélèvements ont été réalisés sur 38 athlètes issus de neuf disciplines paralympiques. Cette action s'inscrit dans une logique de prévention, de protection de la santé des athlètes et de promotion de l'intégrité sportive.

Le para athlétisme ressort comme la discipline la plus testée, avec 58 prélèvements réalisés pour 17 athlètes qualifiés, suivi par le para-football (19 tests pour 10 athlètes), le para tennis (10 tests pour 4 athlètes), le para taekwondo, le para powerlifting, le para cyclisme, le boccia, la para natation et le para triathlon.



PROGRAMME DE CONTRÔLE

CONTRÔLES ET ANALYSES SPÉCIFIQUES EFFECTUÉS PAR PARA-SPORT

DISCIPLINE	QUALIFIÉS	TESTS						
		U	U+EPO	PBA	U+GHRF	SANG+GH	SANG + GH + IN-DOCRINE	TOTAL
PARA ATHLÉTISME	17	14	3	3	25	8	5	58
PARA - FOOT	10	16	2	0	1	0	0	19
PARA TENNIS	4	2	2	0	4	2	0	10
PARA NATATION	0	0	1	0	1	0	0	2
BOCCIA	0	0	0	0	3	0	0	3
PARA POWER LIFTING	2	1	0	0	3	2	0	6
PARA TRIATHLON	0	0	1	0	0	0	0	1
PARA CYCLISME	1	1	1	1	0	0	0	3
PARA TAKWONDO	4	4	0	0	4	0	0	8
TOTAL	38	38	10	4	41	12	5	110

ACTIONS DE FORMATION ET DE SENSIBILISATION

Des sessions de formation et de sensibilisation ont été organisées pour différentes disciplines à l'intention des athlètes en situation d'handicap sélectionnés pour participer aux Jeux paralympiques et aux personnels accompagnants, incluant notamment les modules ADEL (Anti-Doping Education and Learning) ainsi que divers séminaires thématiques visant à les préparer tant sur le plan éthique que réglementaire.

ACTIVITÉS DE SENSIBILISATION EN PRÉPARATION DES JEUX PARALYMPIQUES

Date	Lieu	Participants	Contenu
02/07/2024	Siège de l'AMAD	01	Formation et préparation du certificat Antidoping E-learning (ADEL)
18/07/2024	Centre sportif Oulmès	43	Séminaire de formation sur la lutte antidopage (procédure de contrôle, procédure des AUT)

RENFORCEMENT DU CADRE RÉGLEMENTAIRE DE L'AMAD

ADOPTION DES NOUVELLES RÈGLES ANTIDOPAGE

Conformément à sa mission de garantir un sport propre, équitable et respectueux des normes internationales, l'AMAD a procédé, en 2024, à une révision approfondie de ses Règles Antidopage. Cette mise à jour vise à assurer leur pleine harmonisation avec les dispositions de la loi modifiée relative à la lutte contre le dopage dans le sport, renforçant ainsi le cadre réglementaire national et la conformité avec le Code mondial antidopage.

Ainsi, le Conseil d'administration de l'AMAD a adopté une décision modifiant plusieurs dispositions clés de son règlement, en se fondant sur les textes nationaux et

internationaux suivants :

- la Convention internationale contre le dopage dans le sport de l'UNESCO ;
- le Code mondial antidopage 2021 ;
- la loi n° 97-12 relative à la lutte contre le dopage dans le sport, telle que modifiée par la loi n° 06.23.

Ces ajustements visent à renforcer les garanties d'indépendance, d'impartialité et de compétence dans le traitement des résultats et la gestion des procédures disciplinaires et d'appel.

Parmi les modifications les plus significatives figurent :

- la clarification des règles de nomination des membres des formations disciplinaires ;
- l'introduction de critères renforcés d'indépendance ;
- la systématisation de l'exigence de formation des membres siégeant dans les panels ;
- la réaffirmation du droit des parties à un traitement équitable et transparent.







ÉDUCATION & SENSIBILISATION



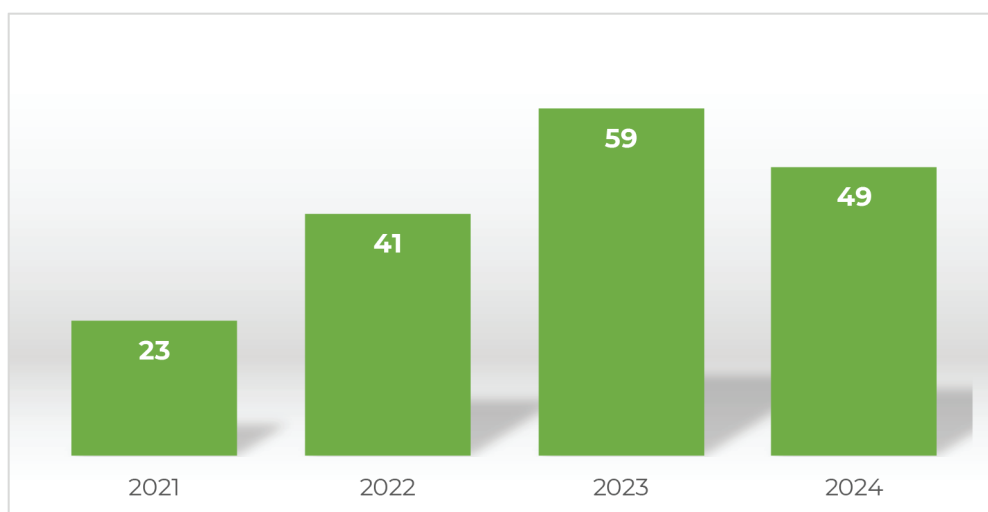


ACTIVITÉS D'ÉDUCATION ET DE SENSIBILISATION

En 2024, l'AMAD a veillé à diversifier ses approches éducatives afin de répondre de manière ciblée aux besoins de ses différents publics. Cette stratégie s'est appuyée sur une combinaison équilibrée entre outils numériques et actions de terrain.

La communication digitale a joué un rôle essentiel, avec une diffusion régulière de contenus pédagogiques à travers les réseaux sociaux et le site web de l'Agence, permettant de sensibiliser un large public et de renforcer la visibilité des actions menées. L'apprentissage en ligne a également été consolidé grâce à l'utilisation de la plateforme ADEL, qui offre un accès libre et structuré à des modules d'e-learning adaptés aux différents profils.

Parallèlement, l'AMAD a organisé de nombreuses rencontres en présentiel sous forme de séminaires, ateliers, tables rondes et sessions d'échanges qui ont permis une interaction directe avec les participants, favorisant ainsi une compréhension plus approfondie des enjeux liés au dopage.



ÉVOLUTION DES ACTIVITÉS D'ÉDUCATION PAR ANNÉE

En 2024, l'AMAD a poursuivi ses efforts en matière d'éducation et de sensibilisation. Sur le plan quantitatif, le nombre d'activités enregistrées a diminué, passant à 49 cette année contre 59 en 2023, soit une régression de 17 %. Cette évolution s'explique principalement par l'engagement majeur de l'ensemble du personnel dans le programme de la caravane « Sport sans dopage », qui a duré toute 2024 (contre 6 mois en 2023). Il est important de préciser que les 49 activités mentionnées ne prennent pas en compte les actions menées dans le cadre de la caravane. Ainsi, bien que le chiffre global des activités classiques semble inférieur à celui de l'année précédente, l'effort total de l'Agence, en termes d'éducation et de sensibilisation, a en réalité été largement renforcé en 2024.

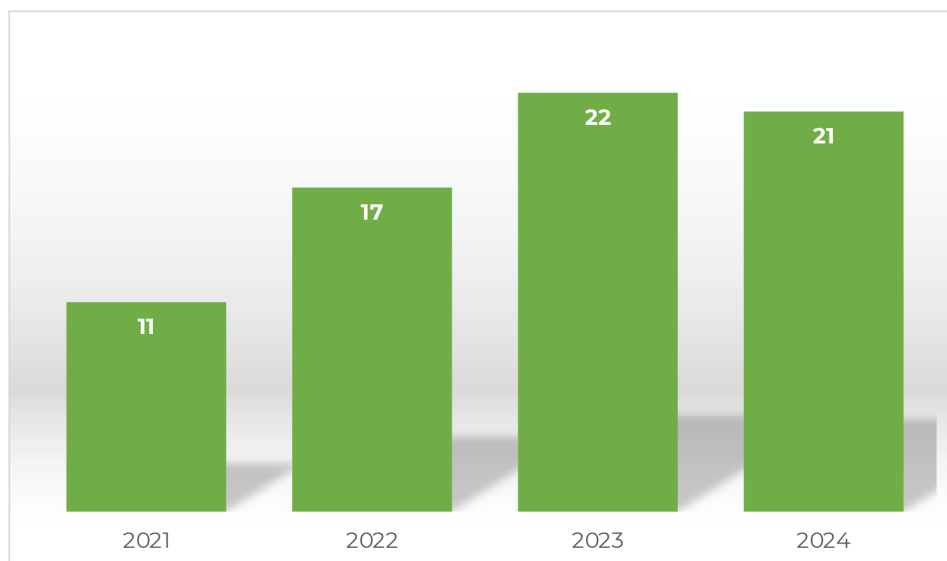
NOMBRE D'ACTIVITÉS PAR DISCIPLINE SPORTIVE

DISCIPLINE SPORTIVE	NOMBRE D'ACTIVITÉS	
	2023	2024
ATHLÉTISME	18	6
SPORT POUR TOUS		1
AVIRON	2	
HANDISPORT	6	3
BEACH ROWING	1	



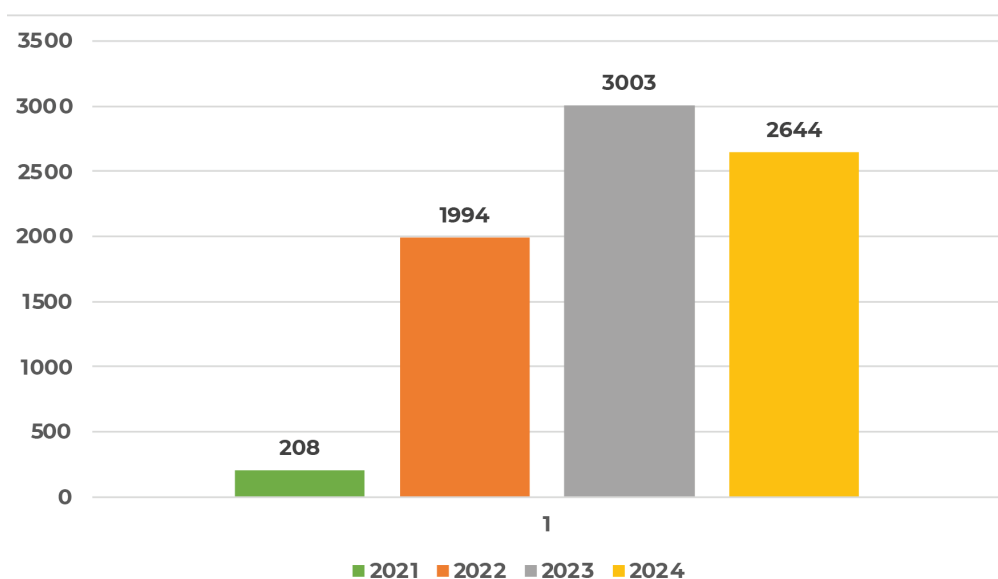
BOXE	2	1
CNOM		3
GOLF		1
AEROBICS FITNESS ET HIP HOP	2	1
LUTTE		1
CROSS-COUNTRY	1	2
FOOTBALL	4	17
HALTÉROPHILIE	2	
JUDO	3	
JU JITSU	2	
KARATÉ	1	1
CYCLISME		1
KICK BOXING ET FULL CONTACT	1	
SPORT DES NON-VOYANTS ET MAL-VOYANTS		2
CANOË KAYAK		1
NATATION	1	
HOCKEY SUR GAZON		1
PLONGÉE	2	
RUGBY	1	
JEUX ÉLECTRONIQUES		2
VOLLEY-BALL		1
SAMBO	1	1
WUSHU, KUNG FU, SANDA	3	1
SPORTS URBAINS	1	1
TAEKWONDO	3	1
TIR SPORTIF	1	
VOILE	1	
TOTAL	59	49

Des actions de sensibilisation ont aussi été intégrées à des événements sportifs et scientifiques d'envergure, afin de toucher les athlètes et leur entourage dans des contextes concrets de pratique. Enfin, des ateliers personnalisés ont été conçus pour répondre à des besoins spécifiques identifiés chez certains groupes cibles



NOMBRE DE DISCIPLINES SPORTIVES BÉNÉFICIAIRES PAR ANNÉE

En 2024, le nombre de disciplines bénéficiaires des programmes éducatifs et de sensibilisation de l'AMAD est de 21 (22 en 2023). Cette légère diminution s'explique par la focalisation accrue de l'Agence sur les disciplines olympiques en vue des Jeux de Paris 2024. L'année olympique a conduit à concentrer les efforts sur les sports dont les sportifs étaient susceptibles de représenter le Maroc sur la scène internationale, afin d'optimiser la préparation et l'efficacité des programmes de prévention et de sensibilisation. Ainsi, bien que le nombre de disciplines couvertes ait légèrement diminué, l'impact des activités sur les sportifs ciblés a été renforcé et plus spécifique, garantissant une préparation adaptée aux exigences de l'olympisme.

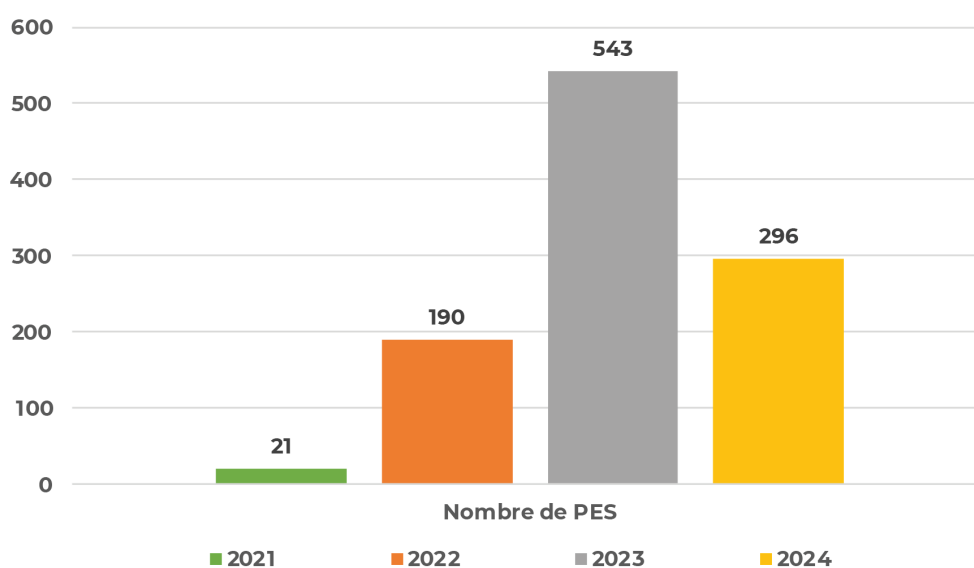


EVOLUTION DU NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES PAR ANNÉE

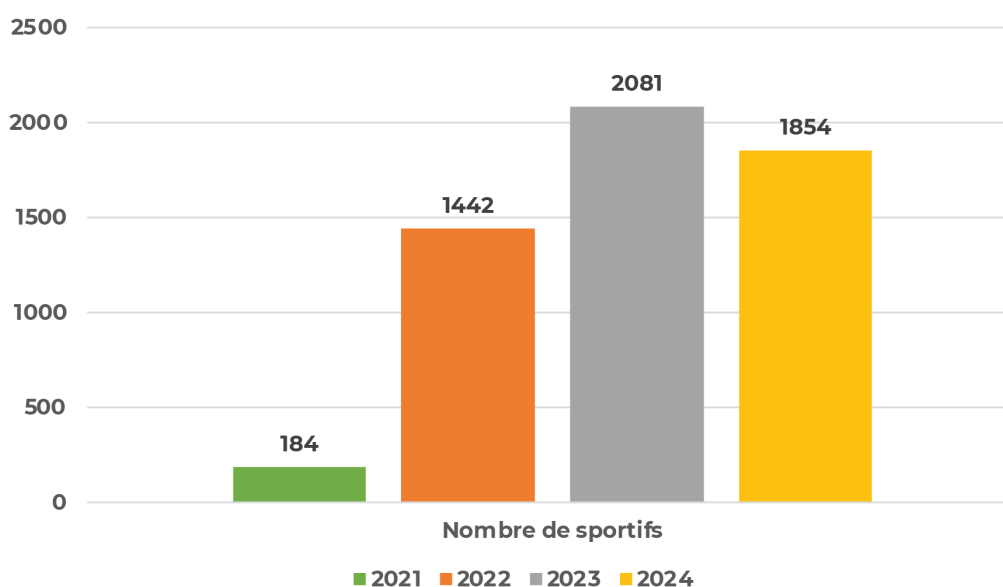


En 2024, le nombre de bénéficiaires des activités éducatives et de sensibilisation de l'AMAD a légèrement diminué, passant à 2 644 contre 3 003 en 2023, soit une régression de 12 %, malgré cette diminution apparente, l'impact global de l'AMAD en matière d'éducation et de sensibilisation est resté significatif et concentré sur les populations ciblées, notamment les sportifs en préparation pour les Jeux Olympiques Paris 2024.

Sur le total de 2 644 bénéficiaires, on compte 296 Personnels d'Encadrement des Sportifs (PES) et 1 854 sportifs à côté de 494 étudiants qui ont été sensibilisés lors de stands organisés à l'occasion de séminaires ou de congrès scientifiques.



ÉVOLUTION DU NOMBRE DE PES BÉNÉFICIAIRES PAR ANNÉE



ÉVOLUTION DU NOMBRE DE SPORTIFS BÉNÉFICIAIRES PAR ANNÉE

L'éducation est aujourd'hui reconnue comme un levier stratégique majeur pour prévenir durablement le dopage dans le sport ; elle permet non seulement d'informer et de sensibiliser, mais aussi de transmettre des valeurs, de renforcer l'éthique sportive et de développer chez les publics cibles des compétences décisionnelles solides, dans une logique de protection de la santé et d'intégrité du sport.

En 2024, l'Agence Marocaine Antidopage a poursuivi avec engagement le déploiement de son programme d'éducation et de sensibilisation, en s'alignant sur les exigences du Standard International pour l'Éducation de l'Agence Mondiale Antidopage. Mais au-delà de la simple conformité à ce cadre normatif, l'AMAD s'est distinguée par une approche créative et innovatrice. Loin de se limiter à l'application des lignes directrices internationales, l'Agence a enrichi son programme par des actions originales, des formats pédagogiques inédits et des initiatives adaptées aux réalités nationales, dans le but de renforcer durablement l'impact de l'éducation antidopage au Maroc.

Tout au long de l'année, l'AMAD a conçu ses interventions selon une démarche pédagogique progressive et accessible à tous, veillant à ce que l'entrée d'un athlète dans l'univers de la lutte antidopage se fasse par la compréhension, l'apprentissage et l'adhésion volontaire aux valeurs du sport propre, plutôt que par la contrainte ou la sanction disciplinaire. L'ambition est d'ancrer, tout au début de la carrière sportive, une culture forte du sport propre fondée sur la prévention, l'éthique et la responsabilité.



La stratégie d'éducation mise en œuvre en 2024 a permis de cibler des publics variés à savoir athlètes de haut niveau ou en devenir, personnel d'encadrement, étudiants, élèves, journalistes et parents à travers une grande diversité d'activités tels que des ateliers, des conférences, des webinaires, des campagnes de communication ou bien des actions de terrain.

Dans cette dynamique, l'Agence a également capitalisé sur les partenariats existants et activé de nouvelles synergies, en particulier avec les Fédérations Royales Marocaines Sportives, les établissements universitaires, les académies sportives, les associations et les médias. L'ensemble de ces collaborations a contribué à renforcer la cohérence et l'impact de notre programme éducatif.

LES ACTIVITÉS D'ÉDUCATION EN IMAGES

8-10 /02/2024

Stand de sensibilisation et d'éducation sur la lutte antidopage au profit des professeurs chercheurs et des jeunes doctorants participant à la 2ème édition du Congrès International des Vigilances sanitaires à l'Université Ibn Tofail à Kenitra.



20/02/2024

En préparation des Jeux Africains ACCRA, une séance d'éducation et de sensibilisation au profit de l'équipe nationale de Beach-volley à Rabat.



21/02/2024

En préparation des Jeux Africains ACCRA, une séance d'éducation et de sensibilisation au profit de l'équipe nationale de lutte et du Personnel d'encadrement à El Jadida.

**25/02/2024**

Stand de sensibilisation et d'éducation au profit des Athlètes participant au Championnat National de Cross-country à Tifelt.



26/02/2024

En préparation des Jeux Africains ACCRA, une séance d'éducation et de sensibilisation au profit des Athlètes en concentration au Centre régional de formation d'athlétisme à Benslimane.



27/02/2024

En préparation des Jeux Africains ACCRA, une séance d'éducation et de sensibilisation au profit de l'équipe nationale de boxe en concentration au Centre National des Sports Moulay Rachid à Salé.



28 /02/2024

En préparation des Jeux Africains ACCRA, une séance d'éducation et de sensibilisation au profit de l'équipe nationale de Taekwondo en concentration au Centre National Sportif Bourgogne à Casablanca.



28/02/2024

Séance de sensibilisation et d'éducation en faveur des sportifs et Personnel d'encadrement de la Fédération Royale Marocaine de Sport des non-voyants et des malvoyants au Centre Sportif Bourgogne à Casablanca.



29/02/2024

En préparation des Jeux Africains ACCRA, une séance d'éducation et de sensibilisation au profit de l'équipe nationale de Karaté en concentration à Bouznika.



03/03/2024

Stand de sensibilisation et d'éducation au profit des participants au 1er meeting fédéral d'athlétisme à Bejjad.



04/03/2024

En préparation des Jeux Africains ACCRA, une séance d'éducation et de sensibilisation au profit de l'équipe nationale Féminine de Football U20 au Centre Mohammed VI de Football Maamora à Salé.



25/03/2024

En préparation du championnat du monde de cross-country, une séance d'éducation et de sensibilisation au profit des athlètes au Centre Régional d'Athlétisme à Benslimane.



Dans le cadre de la collaboration entre l'Agence Marocaine Antidopage et la Confédération Africaine de Football, un programme d'éducation a été mis en place au profit des huit équipes participant à la Coupe d'Afrique des Nations Futsal 2024, se déroulant à Rabat du 11 au 21 Avril 2024

15/04/2024

Équipe de Zambie



Équipe de Lybie



Équipe d'Égypte



Équipe de Namibie



Équipe de Mauritanie





16/04/2024

Équipe du Maroc



Équipe du Ghana



Équipe d'Angola



20/04/2024

Stand de sensibilisation et d'éducation au profit des participants au championnat National des jeux électroniques à Rabat.



25-27/04/2024

Stands de sensibilisation et séances d'éducation à la lutte contre le dopage, au profit de sportifs de diverses nationalités à l'occasion de la 8^{ème} édition du World Para Athletics -Grand Prix 2024 à Marrakech.



01/06/2024

Séance de sensibilisation et d'éducation en faveur des sportifs et Personnel d'encadrement de la Fédération Royale Marocaine de Hockey sur gazon à Mohammadia.



08/06/2024

En préparation des Jeux olympiques Paris 2024, une séance d'éducation et de formation sur la lutte antidopage au profit de l'équipe olympique marocaine de Football au Centre Mohamed VI de football à Salé.



13/06/2024

En préparation des Jeux Olympiques Paris 2024, une formation sur la lutte antidopage au profit du Staff médical et administratif du comité national olympique marocain à Rabat.

**25/06/2024**

En préparation des Jeux Olympiques Paris 2024, une formation d'éducation ADEL au profit du staff médical et administratif du comité national olympique marocain à Rabat.





02/07/2024

Une formation pour le certificat Antidoping E-learning (ADEL) au profit de sportifs qualifiés aux Jeux Olympiques et leur Personnel d'encadrement relevant des disciplines sportives Golf, Skate board, Canoë kayak, Athlétisme et Breakdance à Rabat.



09/07/2024

Une formation pour la préparation du certificat ADEL pour les athlètes qualifiés aux Jeux Olympiques Paris 2024 et à leur Personnel d'encadrement à l'Académie Internationale d'athlétisme Mohammed VI à Ifrane.



17/07/2024

Une séance d'éducation au profit des gamers participant au championnat africain E-Sport 2024 à Casablanca.



18/07/2024

Une séance d'éducation en matière de lutte antidopage en prévision des Jeux Paralympiques au profit des joueurs de Cécifoot et Goal-ball au Complexe Sportif à Oulmès.



01/08/2024

Une séance d'éducation au profit de l'équipe nationale de football féminin U-20 qualifiée à la coupe du monde Colombie 2024 au complexe Mohamed VI de football à Salé.



16/08/2024

Une séance d'éducation et de sensibilisation au profit des athlètes participant aux Championnats du Monde d'athlétisme U20 Pérou 2024 au Centre Régional de Formation d'athlétisme à Benslimane.



17-21/08/2024

Stand de sensibilisation sur la lutte antidopage au profit des participants de plusieurs nationalités au championnat Africain E-Sport à Casablanca.

**07/09/2024**

Un stand de sensibilisation sur la lutte antidopage au profit des participants de plusieurs nationalités au championnat du monde de Sambo Beach à Casablanca.

(Maroc , Allemagne , Kazakhstan , Espagne, Égypte, Russie, Roumanie, Cameroun, Congo, France, Neerland, Guinée ...).





11/10/2024

Un stand de sensibilisation et d'éducation au profit des participants au Symposium International sous le thème Mouvement sportif : équité, égalité, intégrité à l'Université Sidi Mohamed Ben Abdallah à Fès.



14/11/2024

A l'occasion de la Ligue des champions féminine de la CAF 2024 organisée au Maroc, l'AMAD a organisé des séances d'éducation de formation à Casablanca au profit des équipes Africaines participant à ce championnat.

Équipe de FC Masr (Egypte)



Équipe de University of Western Capetown (UWC) (Afrique du Sud)



Équipe de CBE FC (Ethiopie)



Équipe de EDG Queens (Nigeria)



Équipe de TP Mazembe (Congo)



Équipe des Aigles de la Médina (Sénégal)



Equipe de Mamelodi Sundowns (Afrique du Sud)



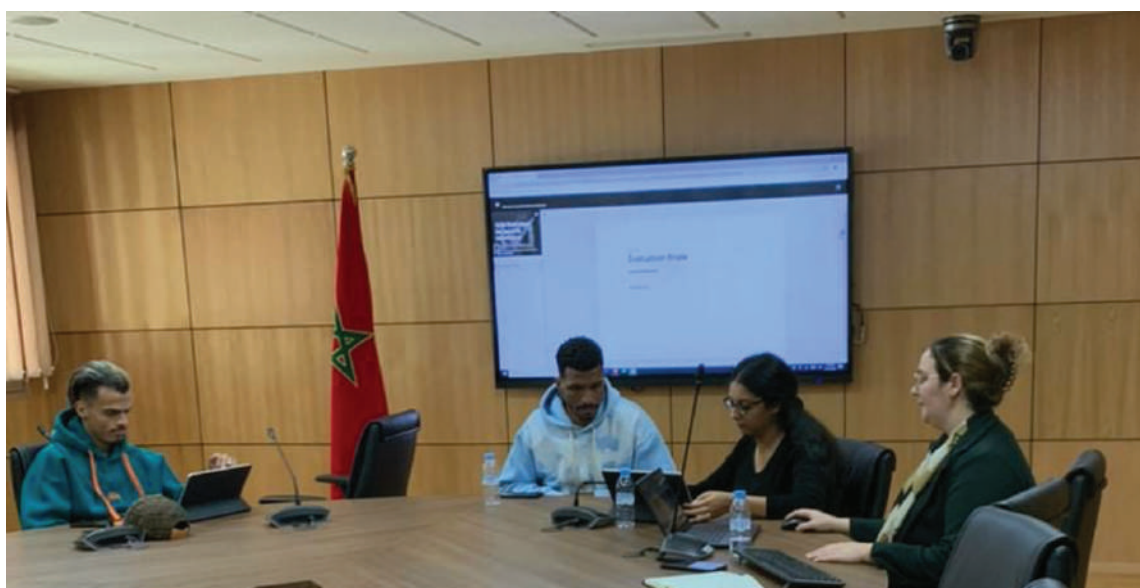
17/11/2024

Une séance d'éducation lors du stage de formation des entraîneurs et assistants de la Fédération Royale Marocaine de WUSHU à Bouznika



21/11/2024

Une séance de formation ADEL au profit de 2 sportifs relevant de la Fédération Royale Marocaine des Sports pour Personnes en situation de Handicap à Rabat.



22/11/2024

À l'occasion du Congrès international de toxicologie organisé à Fès, l'AMAD a participé activement à l'événement en installant un stand de sensibilisation et en animant des séances d'éducation à la lutte contre le dopage, à l'intention des différents participants.

**01/12/2024**

A l'occasion du 1er cross fédéral d'Athlétisme, l'AMAD a organisé un stand de sensibilisation sur la lutte antidopage le 1 décembre à Ben Ahmed au profit de différents participants



L'AMAD a organisé une journée de sensibilisation au profit des différentes catégories qui ont participé aux Championnats nationaux scolaires de Cross-Country qui s'est déroulée à Meknès sous la tutelle du ministère de l'éducation nationale, du préscolaire et du sport, en coopération avec la Fédération Royale Marocaine du Sport Scolaire.



21/12/2024

En collaboration avec la Fédération Royale Marocaine de Golf, l'AMAD a organisé une séance de formation au profit des coachs de Golf au Royal Golf Dar Essalam à Rabat.



22/12/2024

L'AMAD était présente par un stand de sensibilisation sur la lutte antidopage à la 1ère édition Kénitra-Vélo organisée par l'Association Nationale Femmes Activités Physiques et Sport en partenariat avec l'AMAD et d'autres institutions étatiques et associations de la société civile.



27/12/2024

L'AMAD a organisé une conférence et un stand sur l'influence de la drogue et des produits dopants sur la santé en collaboration avec l'École Supérieure de l'Éducation et de la Formation de Berrechid au siège de la faculté des sciences juridiques Settati.





Des actions de sensibilisation ont aussi été intégrées à des événements sportifs et scientifiques d'envergure, afin de toucher les athlètes et leur entourage dans des contextes concrets de pratique. Enfin, des ateliers personnalisés ont été conçus pour répondre à des besoins spécifiques identifiés chez certains groupes cibles







JOURNÉE MONDIALE « FRANC JEU »

Comme chaque année, l'AMAD a marqué sa participation à la Journée mondiale du Franc Jeu par une série d'actions symboliques et engageantes, visant à promouvoir les valeurs fondamentales d'intégrité, de respect et d'équité dans le sport. À travers cette mobilisation, l'AMAD réaffirme son attachement à l'éthique sportive et à la sensibilisation des différents acteurs du mouvement sportif national.

L'édition 2024 a été également marquée par la participation des sportifs issus de diverses disciplines, professionnels comme amateurs, dans un esprit d'échange ouvert et de partage d'expériences autour des principes du sport propre. Ces moments ont donné lieu à des témoignages authentiques, porteurs de sens, illustrant l'engagement individuel de nombreux athlètes en faveur d'un sport sans dopage.

Pour immortaliser ces échanges, des séances photo ont été réalisées, mettant en lumière les visages du sport propre. Ces contenus ont ensuite alimenté une campagne digitale coordonnée et structurée, diffusée sur l'ensemble des plateformes numériques de l'Agence. La stratégie de communication a débuté par un teasing original lancé avant la Journée Franc Jeu, suscitant curiosité et anticipation auprès de nos publics cibles, avant de dévoiler progressivement les messages et visuels clés.

Cette campagne multicanale a permis d'amplifier la portée du message antidopage, de mobiliser activement les parties prenantes et de rappeler, à travers des figures familières du sport marocain, que le respect des règles constitue le socle d'une performance légitime et durable.

En renouvelant chaque année cette célébration, l'AMAD consolide son rôle de moteur dans la diffusion de la culture du Franc Jeu et sa volonté de bâtir un environnement sportif plus sain et plus juste.



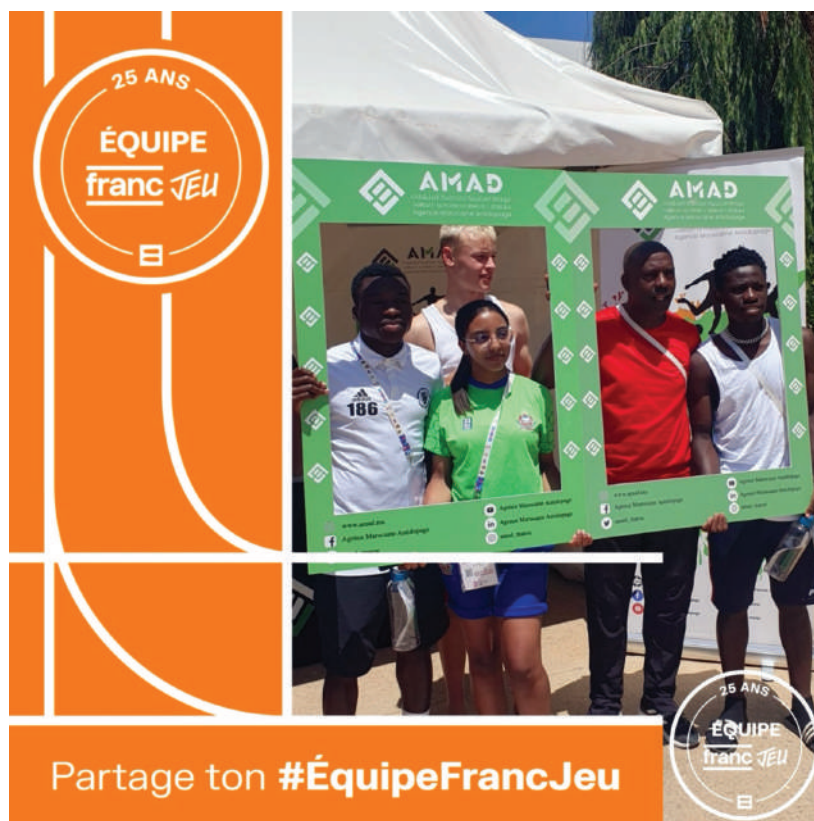
Plusieurs sportifs et personnels d'encadrement ont démontré leur implication en faveur d'un sport intègre et du respect de l'équité et ont déclaré leur engagement en s'associant à l'AMAD par des témoignages pour la célébration de la journée Franc jeu.



M.IDRISS RAISS EL-FENNI, JOUEUR DE L'ÉQUIPE NATIONALE DU MAROC DE FUTSAL



NISSERINE AMINE MEMBRE DE L'ÉQUIPE NATIONALE MAROCAINE DE BOXE



FOOTBALLEURS PARTICIPANTS AU CHAMPIONNAT DU MONDE DE FOOTBALL SCOLAIRE 2024



M.RAOUI, JOUEUR DE L'ÉQUIPE NATIONALE DU MAROC DE FUTSAL



L'ÉQUIPE NATIONALE OLYMPIQUE MAROCAINE DE FOOTBALL



JEUNES ATHLÈTES DU CENTRE RÉGIONAL DE FORMATION D'ATHLETISME DE BENSLIMANE



MEMBRES DE L'ÉQUIPE NATIONALE DE LUTTE



JEUNES ATHLÈTES DU CENTRE RÉGIONAL DE FORMATION D'ATHLÉTISME DE BEN GUERIR



L'ÉQUIPE NATIONALE FÉMININE DE FOOTBALL U17



MEMBRES DE L'ÉQUIPE NATIONALE DE TAEKWONDO



MEMBRES DE L'ÉQUIPE NATIONALE DE KARATÉ



JEUNES ATHLÈTES DU CENTRE RÉGIONAL DE FORMATION D'ATHLETISME D'IFRANE





LES NOUVEAUTÉS EN ÉDUCATION

L'année 2024 a été marquée par une avancée importante dans le domaine de l'éducation et de la sensibilisation, avec la production par l'AMAD d'un dépliant informatif consacré aux compléments alimentaires. Ce document, élaboré à la suite d'un travail de recherche mené par l'Agence en collaboration avec l'UNESCO, vise à éclairer les sportifs, entraîneurs et encadrants sur les risques liés à l'usage non contrôlé de ces produits, ainsi que sur les bonnes pratiques à adopter.

Ce support pédagogique constitue une nouveauté en matière d'éducation antidopage pour l'année 2024. Sa diffusion, prévue dans les clubs, fédérations et lors des activités de sensibilisation, permettra de renforcer la prévention et de favoriser une meilleure compréhension des enjeux de santé et d'intégrité sportive associés aux compléments alimentaires. Il reflète clairement l'objectif de sensibilisation et de prévention porté par l'AMAD.



CHOISIS LA PERFORMANCE PROPRE, ÉVITE LE DOPAGE ACCIDENTEL



Besoins nutritionnels du sportif

- ◆ Optez pour une approche axée sur l'importance d'une alimentation équilibrée peut vous :

- Apporter l'essentiel des nutriments,
- Couvrir vos besoins,
- Aider à supporter les entraînements et améliorer vos performances

- ◆ Besoin d'un apport supplémentaire en vitamines, Minéraux et autres nutriments ?

S'adresser à votre médecin traitant pour toute évaluation des besoins nutritionnels et conseils, pour toute prise de compléments alimentaires et / ou médicaments.

Qu'est-ce qu'un complément alimentaire ?

Des denrées alimentaires dont le but est de compléter un régime alimentaire normal et qui constituent une source concentrée de nutriments (minéraux et / ou vitamines) ou d'autres substances ayant un effet nutritionnel ou physiologique.

Ils sont sous forme de comprimés, gélules, pastilles, sachets de poudre, ampoules....



Risques liés à l'usage des compléments alimentaires



- ◆ Risque pour la santé

Problèmes sanitaires plus ou moins graves en cas de consommation inadaptée ou trop importante, d'association avec d'autres compléments alimentaires ou avec certains médicaments.

- ◆ Risque de dopage accidentel

Présence de substances dopantes pouvant conduire à un contrôle antidopage positif et des sanctions.

Adoptez les Bons Réflexes

- ◆ Gardez toujours en tête que vous, en tant que sportifs, vous êtes responsables de vos consommations,
- ◆ Assurez-vous que les médicaments et / ou compléments alimentaires que vous prenez ne comportent pas de substances interdites ;
- ◆ Avertissez tout professionnel de santé de votre statut de sportif ;
- ◆ Demandez conseil à votre médecin pour toute prise de médicaments en lui signalant vos traitements et compléments alimentaires, si vous en prenez ;
- ◆ Signalez à votre médecin tout effet indésirable survenant suite à la prise d'un médicament et / ou complément alimentaire ;
- ◆ Ne prenez jamais un produit dont la composition exacte n'est pas mentionnée ou n'ayant pas l'emballage d'origine ;
- ◆ Évitez les prises prolongées ou multiples au cours de l'année de compléments alimentaires sans vous entourer des conseils d'un professionnel de santé.

Connectez-vous à
www.amad.ma

Plateforme d'éducation,
d'apprentissage antidopage surfez sur
www.adel.wada-ama.org

ADEL
BY WADA







المخاطر المصاحبة لاستخدام المكملات الغذائية:



⬢ مخاطر صحية

- ⬢ مشاكل صحية متفاوتة الخطورة في حالة الاستهلاك غير المناسب أو المفرط، أو الاقتران بمكملات غذائية أخرى أو بأدوية معينة
- ⬢ خطر تعاطي المنشطات عن طريق الخطأ
- ⬢ وجود مواد محظورة يمكن أن تؤدي إلى نتيجة إيجابية خلال مراقبة التعاطي للمنشطات وبالتالي إلى عقوبات.

اعتماد ردود فعل صحيحة

- ⬢ ضع في اعتبارك دائما أنك، بصفتك رياضيا، أنت مسؤول عما تستهلكه؛
- ⬢ تأكد من أن الأدوية والمكملات الغذائية التي تتناولها لا تحتوي على مواد محظورة؛
- ⬢ قم بإخبار الطبيب بكونك رياضي؛
- ⬢ أطلب من طبيبك النصيحة بخصوص تناول أي دواء، وأخبره عن علاجاتك ومكملاتك الغذائية إذا كنت تتناول أي منها؛
- ⬢ تجنب تناول المطول أو المتكرر أو المتعدد للمكملات الغذائية دون نصيحة أخصائي الصحة.

الاحتياجات الغذائية للرياضيين:

- ⬢ اتباع نهج يعتمد على نظام غذائي متوازن يمكن أن يساعد على:



- توفير معظم العناصر الغذائية
- تغطية احتياجات الرياضي
- دعم التدريبات وتحسين أداء الرياضي
- ⬢ هل تحتاج إلى فيتامينات ومعادن أو مغذيات أخرى إضافية؟
- ⬢ اتصل بطبيبك لإجراء أي تقييم للاحتياجات والنصائح الغذائية، فيما يتعلق بتناول المكملات الغذائية أو الأدوية

ما هي المكملات الغذائية؟

هي المواد التي تهدف إلى تكملة نظام غذائي عادي والتي تشكل مصدرا مركزا للعناصر الغذائية (المعادن أو الفيتامينات) أو غيرها من المواد التي لها تأثير غذائي أو فيزيولوجي، وهي على شكل أقراص، كبسولات، أكياس، أمبولات



⬢ زوروا على الموقع:

[/https://www.amad.ma](https://www.amad.ma)

⬢ تصفح المنصة التعليمية، لمكافحة المنشطات على:

www.adel.wada-ama.org



AMAD
الوكالة المغربية لمكافحة المنشطات
الوكالة المغربية لمكافحة المنشطات
Agence Marocaine Antidopage

contact@amad.ma +212 537 572 365 Agence Marocaine Antidopage
Agence Marocaine Antidopage Agence Marocaine Antidopage



CONTRÔLE ET ENQUÊTES

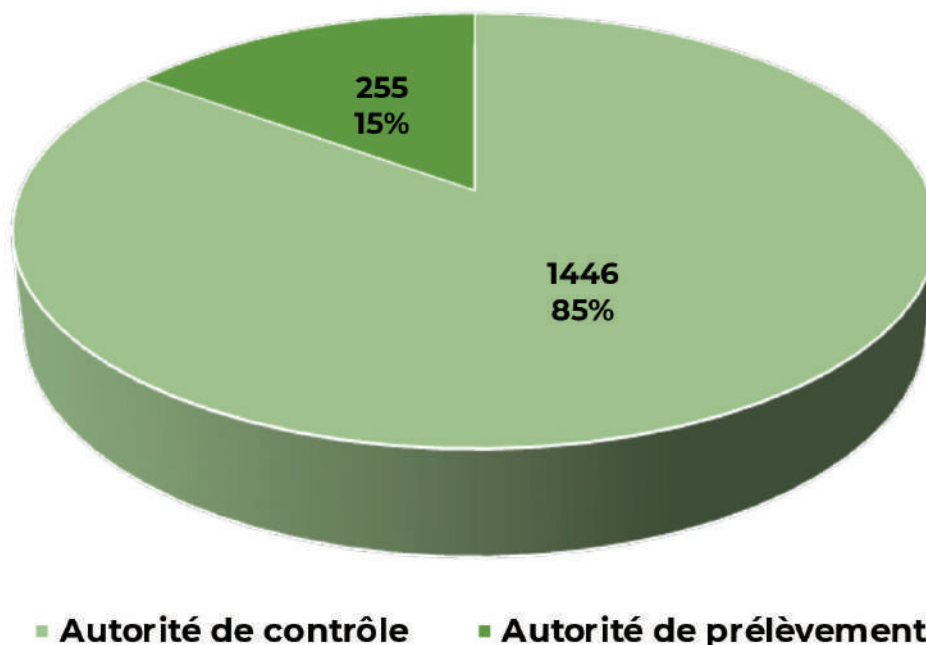


OPÉRATIONS DE CONTRÔLE

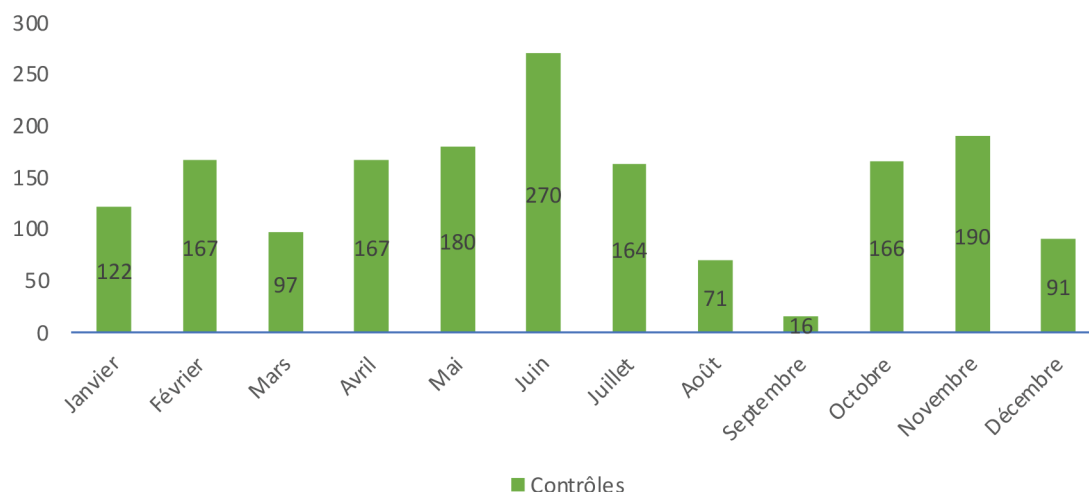
TOTALITÉ DES CONTRÔLES EFFECTUÉS

En 2024, année marquée par les Jeux Olympiques de Paris, l'AMAD a renforcé son engagement dans la lutte contre le dopage en réalisant 1701 contrôles à travers l'ensemble du territoire national avec 542 contrôles de plus, soit une hausse de 31,8% par rapport à l'année 2023. Ce dispositif ambitieux, déployé dans un contexte international exigeant, a permis de couvrir un large éventail d'athlètes, toutes disciplines et catégories confondues. Parmi ces contrôles, 1446 ont été réalisés dans le cadre du programme national sous l'autorité de l'AMAD, qui a assuré l'ensemble du processus de la planification à la gestion des résultats. Ces interventions ont été menées aussi bien en et hors compétition, ciblant à la fois des sportifs de haut niveau que des jeunes talents.

En parallèle, l'AMAD a réalisé 255 prélèvements en tant qu'Autorité de Prélèvement pour le compte d'organisations tierces, telles que les organisations nationales antidopage, les fédérations internationales ou les organisateurs d'événements sportifs.

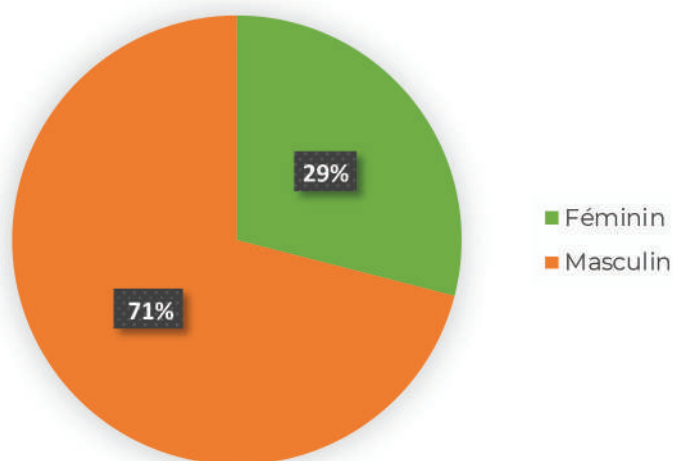


RÉPARTITION DES CONTRÔLES NATIONAUX ET INTERNATIONAUX



RÉPARTITION MENSUELLE DES CONTRÔLES NATIONAUX ET INTERNATIONAUX

La répartition mensuelle des contrôles effectués durant l'année 2024, a connu un pic de 270 contrôles pendant le mois de juin. Le pic enregistré reflète le renforcement des contrôles durant le mois qui a précédé la date de l'organisation des jeux olympiques Paris 2024.



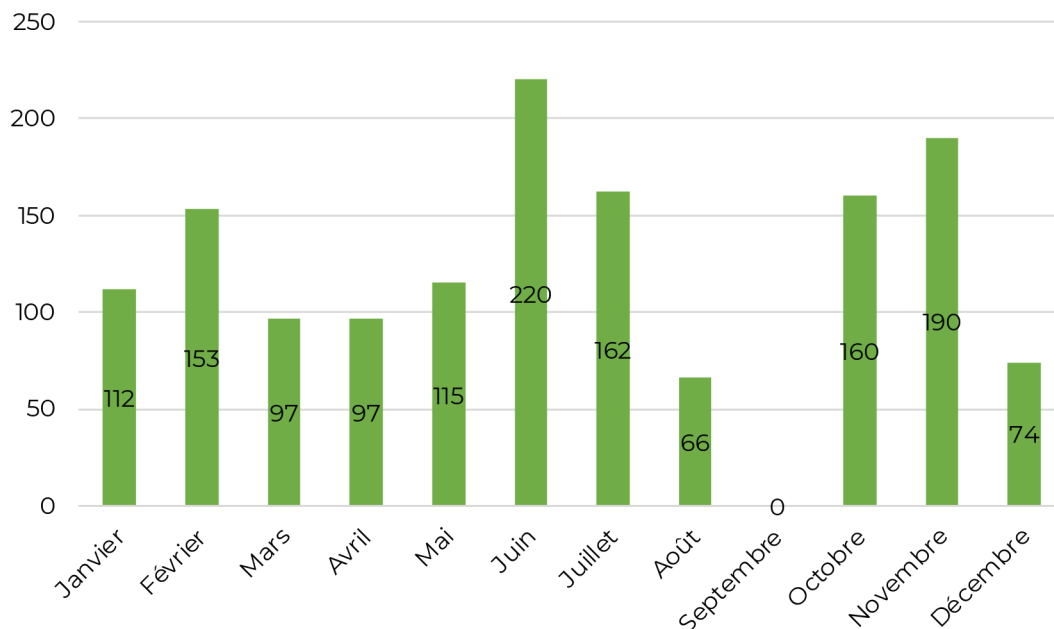
RÉPARTITION GLOBALE DES CONTRÔLES PAR SEXE

Les données globales relatives aux contrôles effectués en 2024 révèlent une prédominance des prélèvements réalisés auprès des athlètes masculins, qui représentent 71 % du total (1201 sur 1701), contre 29 % pour les athlètes féminines (500 prélèvements).



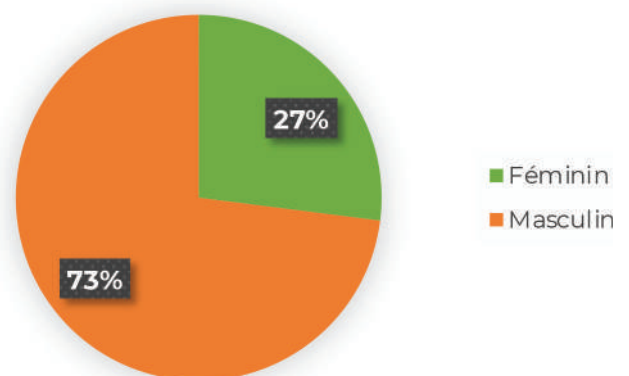
DONNÉES DES CONTRÔLES NATIONAUX

En 2024, un total de 1446 contrôles antidopage a été effectué dans le cadre du programme national, marquant une augmentation substantielle de 48,61 % par rapport à l'année précédente. Cela représente une hausse nette de 473 tests, mettant en évidence les efforts accrus de l'agence pour renforcer la surveillance et la prévention du dopage dans le sport marocain.



RÉPARTITION DES CONTRÔLES NATIONAUX PAR MOIS

La répartition des contrôles a suivi le rythme du calendrier sportif, avec une forte intensification avant les Jeux Olympiques. À l'inverse, le mois de septembre n'a enregistré aucun prélèvement au niveau national, en raison de la période de repos observée par les athlètes après les Jeux.



RÉPARTITION DES CONTRÔLES NATIONAUX PAR SEXE



Sur l'ensemble des contrôles nationaux réalisés en 2024, 1053 prélèvements, soit environ 73%, ont été effectués au profit de sportifs de sexe masculin, tandis que 393 prélèvements, représentant 27%, ont concerné des sportives.

	URINE		SANG		TOTAL
DISCIPLINE	IC	OOC	SANG	PBA	
ATHLÉTISME	140	353	38	101	632
NATATION	0	19	0	0	19
BASKETBALL	52	0	0	0	52
PARA BASKETBALL	2	0	0	0	2
CÉCIFOOT	0	21	0	0	21
BOCCIA	0	3	0	0	3
BOXE	0	34	1	7	42
CANOÉ	0	5	1	3	9
CYCLISME	9	13	2	5	29
JUDO	40	6	1	1	48
PARA ATHLÉTISME	0	42	13	2	57
PARA POWER LIFTING	0	4	2	0	6
PARA NATATION	0	1	0	0	1
PARA VOLLEYBALL	2	0	0	0	2
PARA TAEKWONDO	0	8	0	0	8
SPORTS URBAINS	0	1	0	0	1
AVIRON	0	4	1	2	7
TIR SPORTIF	0	1	0	0	1
SURF	0	1	0	0	1
TAEKWONDO	0	8	1	0	9
PARA TENNIS	0	8	2	0	10
TRIATHLON	12	3	2	4	21
PARA TRIATHLON	0	1	0	0	1
HALTÉROPHILIE	0	21	6	3	30
LUTTE	0	33	3	2	38
SPORTS ÉQUESTRES	0	2	0	0	2
ESCRIME	12	2	0	0	14
FOOTBALL	166	106	0	0	272
FOOTBALL POUR AMPUTÉS	2	0	0	0	2
FOOTBALL POUR SOURDS MUETS	2	0	0	0	2
GOLF	0	1	0	0	1
HANDBALL	40	0	0	0	40
KARATÉ	12	6	0	0	18
SAMBO	19	0	0	0	19
WUSHU	14	0	0	0	14
BEACH VOLLEYBALL	0	12	0	0	12
TOTAL	524	719	73	130	1446

RÉPARTITION DES PRÉLÈVEMENTS PAR DISCIPLINE ET PAR TYPE PRÉLÈVEMENT

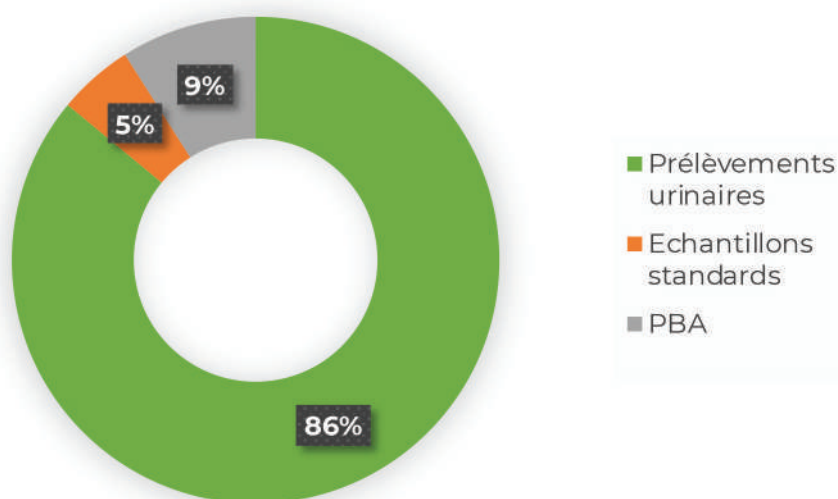


Au total, 36 disciplines sportives ont été couvertes en 2024 par rapport à 24 disciplines en 2023, soit une progression de 50%, ce qui traduit une avancée notable par rapport à l'année précédente confirmant ainsi la montée en puissance des efforts de l'AMAD en matière de surveillance des athlètes.

Parmi les sports contrôlés, figurent des disciplines paralympiques telles que le para-athlétisme, le para-basketball, le para-powerlifting, le para-taekwondo, le para-triathlon, le football pour amputés et pour sourds et muets et le para-tennis. Cette ouverture illustre la volonté de l'AMAD d'assurer une couverture inclusive, intégrant aussi bien les sportifs valides que ceux en situation de handicap, et de consolider la confiance de tous les acteurs du sport marocain.

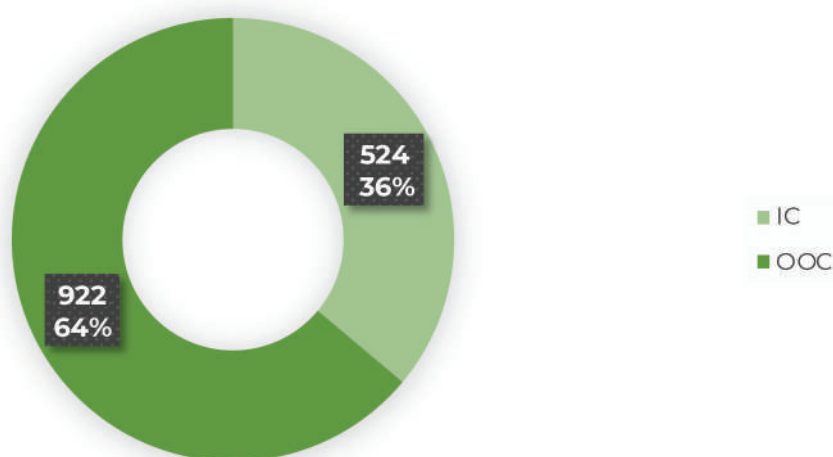
L'athlétisme arrive en tête avec 632 prélèvements (près de 44% du total), suivi du football avec 272 prélèvements (19%), ce qui traduit la priorité accordée aux disciplines les plus exposées aux enjeux de performance et de résultats. D'autres sports tels que le judo (48), la boxe (42), la lutte (38), l'haltérophilie (30), ou encore le triathlon (21) ont également fait l'objet d'un suivi rapproché.

Ces prélèvements se sont répartis entre 1243 prélèvements urinaires (86%) et 203 échantillons sanguins répartis en 73 échantillons standards (5%) et 130 à visée PBA (9%). Cette diversité méthodologique renforce la profondeur et la pertinence des analyses, en particulier dans les disciplines à risque élevé comme l'athlétisme, le cyclisme, l'haltérophilie ou le triathlon.



RÉPARTITION DES PRÉLÈVEMENTS PAR TYPE DE MATRICE

Le graphique ci-après illustre la prépondérance des contrôles hors compétition, confirmant leur rôle déterminant dans la construction d'un environnement sportif plus sain, plus équitable et durable.

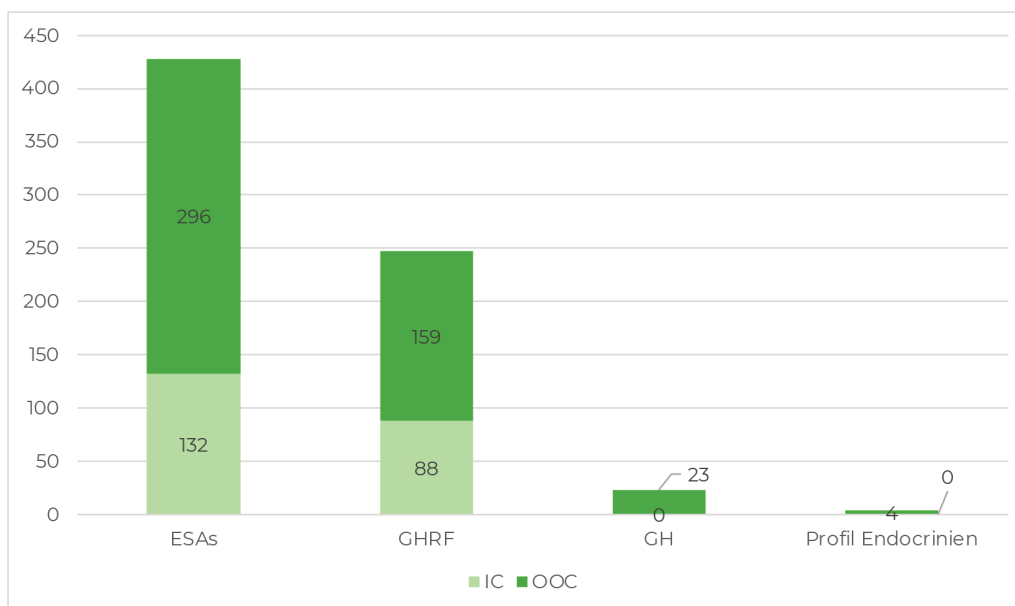


RÉPARTITION DES CONTRÔLES RÉALISÉS PAR L'AMAD EN ET HORS COMPÉTITION

Sur l'ensemble des prélèvements effectués, 922 contrôles (64%) ont été réalisés hors compétition, couvrant plusieurs disciplines sportives telles que l'athlétisme, le football, le handball, le judo, la boxe, la lutte, l'haltérophilie ou encore l'escrime, confirmant ainsi l'importance stratégique de ce dispositif dans la détection précoce des pratiques interdites. Parallèlement, 524 (36%) ont été réalisés en compétition, afin de préserver l'équité et la crédibilité de l'ensemble des compétitions sportives. Ces contrôles reflètent une approche équilibrée, ciblant aussi bien les sports collectifs à forte visibilité que les disciplines individuelles,



ANALYSES SPÉCIFIQUES



RÉPARTITION DES ANALYSES SPÉCIFIQUES RÉALISÉES PAR L'AMAD EN ET HORS COMPÉTITION

L'histogramme ci-dessus montre la répartition des analyses spécifiques réalisées par l'AMAD en 2024, mettant en évidence celles concernant les ESAs et les GHRF, aussi bien en compétition qu'en dehors. Il reflète l'effort de l'agence pour aligner les pratiques nationales sur les normes internationales en matière de tests ciblés.

En 2024, l'AMAD a significativement augmenté le nombre d'analyses spécifiques dans le cadre de son programme de contrôles. En tout, 702 analyses spécifiques ont été réalisées, soit une hausse de près de 66,35 % par rapport à 2023, où seulement 422 analyses spécifiques avaient été menées. Cette augmentation témoigne de l'engagement de l'agence à adopter une approche plus ciblée et scientifiquement fondée dans la lutte contre le dopage.

Les analyses spécifiques se décomposent comme suit :

428 analyses d'ESAs (Agents de stimulation de l'érythropoïèse), des substances souvent associées à l'amélioration de l'endurance ;

247 analyses de GHRF (Facteurs de libération de l'hormone de croissance), utilisées pour stimuler la production naturelle d'hormone de croissance ;

23 analyses d'hGH (Hormone de croissance humaine recombinante), visant directement l'usage de cette hormone aux effets anabolisants.

Ces tests ont été effectués aussi bien en compétition qu'en dehors, en fonction du calendrier sportif, du profil de risque des disciplines, ainsi que des recommandations du Document Technique des Analyses Spécifiques par Sport (DTASS) de l'AMA.



PRÉLÈVEMENTS RÉALISÉS POUR LE COMPTE DE TIERS

Dans le cadre de la coopération internationale et conformément aux standards du Code Mondial Antidopage, l'AMAD a effectué 255 prélèvements en 2024 à la demande d'autres organisations nationales antidopage et des fédérations sportives internationales.

Les prélèvements réalisés se répartissent en 204 prélèvements urinaires, 28 prélèvements sanguins et 23 prélèvements pour l'analyse du passeport biologique de l'athlète (PBA).

Cette répartition met en évidence une concentration notable des efforts sur les contrôles effectués en compétition, qui représentent plus de 85 % des échantillons prélevés. Cette orientation s'explique à la fois par l'organisation de plusieurs grands événements sportifs internationaux au Maroc et par la confiance accordée à l'Agence Marocaine Antidopage par les fédérations internationales et les organisations antidopage partenaires en particulier l'Agence Internationale de Contrôle (ITA).

Les disciplines les plus concernées par ces contrôles sont : Athlétisme, para-athlétisme, escrime, gymnastique, ju-jitsu, sambo...



DISCIPLINE	EN COMPÉTITION			HORS COMPÉTITION			TOTAL
	URINE	SANG	PBA	URINE	SANG	PBA	
ATHLÉTISME	34	0	1	10	09	18	72
SPORTS ÉLEC- TRONIQUES	5	0	0	0	0	0	5
ESCRIME	26	0	0	0	0	0	26
GYMNASTIQUE	20	1	0	0	0	0	21
JUDO	10	0	0	0	0	0	10
JU-JITSU	15	2	0	0	0	0	17
KARATÉ	12	2	0	0	0	0	14
PARA-ATHLÉ- TISME	55	4	4	0	0	0	63
SAMBO	0	10	0	0	0	0	10
TIR SPORTIF	11	0	0	0	0	0	11
TRIATHLON	6	0	0	0	0	0	6
TOTAL	194	19	5	10	09	18	255

RÉPARTITION DES PRÉLÈVEMENTS PAR SPORT, PAR TYPE DE MATRICE,
PASSEPORT BIOLOGIQUE DE L'ATHLÈTE (PBA)

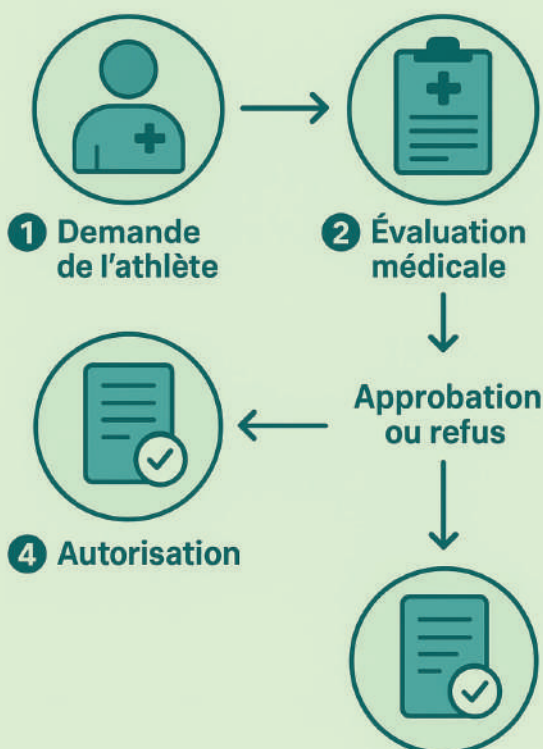




AUTORISATION D'USAGE À DES FINS THÉRAPEUTIQUES (AUT)

Au cours de l'année 2024, l'AMAD a approuvé deux demandes d'Autorisation d'Usage à des Fins Thérapeutiques (AUT), toutes deux portant sur l'utilisation de l'insuline, prescrite dans le cadre du traitement du diabète insulino-dépendant. Ces décisions ont été prises conformément aux critères médicaux stricts et aux exigences du Standard international pour les AUT, garantissant que l'usage de cette substance interdite est justifié sur le plan clinique et ne vise en aucun cas à améliorer artificiellement la performance sportive. L'AMAD veille, à travers ce processus, à concilier la protection de la santé des athlètes avec le respect des principes d'équité et d'intégrité dans le sport.

AUTORISATION D'USAGE À DES FINS THÉRAPEUTIQUES



LA SANTÉ D'ABORD, L'ÉQUITÉ TOUJOURS

GESTION DES RÉSULTATS

En 2024, l'Agence Marocaine Antidopage (AMAD) a poursuivi avec rigueur et détermination la mise en œuvre de son programme de répartition de contrôle, dans le strict respect des standards internationaux en matière de lutte contre le dopage. Les efforts déployés ont permis de détecter 18 Violations des Règles Antidopage (VRAD), témoignant de l'efficacité du dispositif de contrôle et de la pertinence des stratégies de ciblage mises en place.

Parmi ces cas, 16 violations analytiques ont été identifiées à la suite des analyses réalisées dans le cadre des contrôles antidopage. Les disciplines concernées sont le handball (4 cas), l'athlétisme (3 cas), la lutte (3 cas), le basketball (2 cas), ainsi que la boxe, le judo, le football et le sambo (1 cas chacun). Cette diversité des disciplines reflète l'approche transversale adoptée par l'Agence, couvrant l'ensemble du mouvement sportif national.

Les substances détectées se répartissent comme suit :

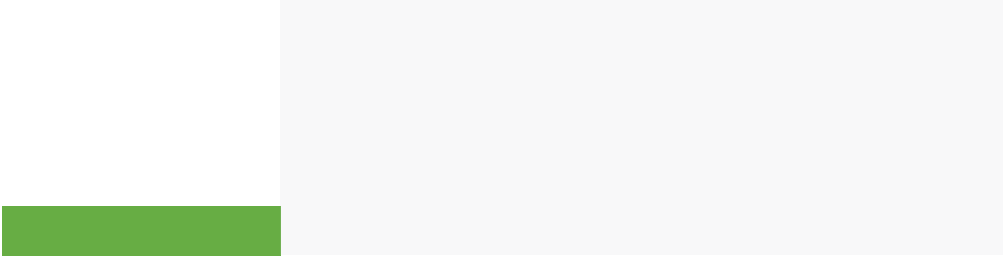
- Les cannabinoïdes, relevant de la classe S8, ont été identifiés dans 7 cas.
- Les stéroïdes anabolisants androgènes (classe S1.1), notamment le trenbolone, le drostanolone, la métolénone, la testostérone et l'androstérone, ont été impliqués dans 4 cas.
- Le furosémide, classé parmi les diurétiques et agents masquants (S5), a été relevé dans 2 cas.
- La cocaïne et ses métabolites, appartenant à la classe S6 (stimulants), ont également été constatés dans 2 cas.
- L'érythropoïétine (EPO), relevant de la classe S2.1 (érythropoïétine et agents affectant l'érythropoïèse), a été détectée dans 2 cas.
- Enfin, la trimétazidine (classe S4.4 – modulateurs métaboliques) et la terbutaline (classe S3 – bêta-2 agonistes) ont chacune été relevées dans 1 cas.

En outre, 2 violations non analytiques ont été constatées, respectivement en football et en sambo en relation avec l'article 2.3 des RAD de l'AMAD « Se soustraire au prélèvement d'un échantillon, refuser le prélèvement d'un échantillon ou ne pas se soumettre au prélèvement d'un échantillon de la part d'un sportif ».



COOPÉRATIONS ET PARTENARIATS





Les partenariats et coopérations constituent un axe stratégique de l'action de l'Agence Marocaine Antidopage ; en effet, la lutte contre le dopage requiert l'implication concertée de l'ensemble des parties prenantes. À travers sa collaboration avec les fédérations sportives, l'AMAD veille à l'application rigoureuse des règles antidopage, à la mise en place de programmes de sensibilisation adaptés et à l'accompagnement des acteurs sportifs afin de renforcer la culture de l'éthique et du respect des règles dans le sport.

L'Agence accorde également une importance particulière à la coopération avec la société civile, notamment les associations et les établissements éducatifs, qui jouent un rôle déterminant dans la diffusion des valeurs de prévention et de protection de la santé. Ces partenariats permettent d'élargir la portée des actions de l'AMAD, en intégrant la sensibilisation des jeunes, des familles et du grand public aux risques liés au dopage et à l'importance d'un environnement sportif sain.

De même, la collaboration avec les centres de recherche et les institutions académiques contribue au renforcement des capacités scientifiques et techniques de l'AMAD. Elle favorise la production de connaissances, l'échange d'expertise et l'innovation dans les méthodes de prévention et de détection.

À ce titre, l'accord de partenariat conclu avec Swiss Sport Integrity en 2024 illustre parfaitement cette dynamique. Ce partenariat permet à l'AMAD de bénéficier de l'expérience avancée de l'institution suisse en matière de gestion des résultats, de contrôles antidopage et de sensibilisation. Il offre également des opportunités d'échanges et de formation qui renforcent les compétences de l'Agence et consolident sa position en tant qu'acteur de référence à l'échelle régionale.

L'AMAD a poursuivi ses efforts de coopération, au niveau national, avec différents acteurs clés du mouvement sportif et scientifique. Trois fédérations sportives ont rejoint cette dynamique, en s'engageant aux côtés de l'Agence pour la mise en œuvre de programmes antidopage au sein de leurs disciplines respectives. En parallèle, une société savante a signé une convention visant à renforcer la dimension scientifique de la lutte antidopage, notamment à travers l'appui à la recherche et la diffusion de connaissances. De plus, un partenariat avec une association active dans la protection des consommateurs et l'application des objectifs de développement durable.

10 janvier 2024

L'AMAD a signé une convention de collaboration avec la Fédération Royale Marocaine des Sports pour Aveugles et Malvoyants au siège de l'Agence.



29 février 2024

l'AMAD a signé une convention de collaboration et de partenariat avec la Société Marocaine de Pharmacovigilance et Sécurité des Patients (SMPS). Cette convention porte sur les échanges d'expertises relatives à différents types d'activités tels que : la recherche, les études, la formation, la co-organisation d'événements, journées, congrès, colloques, et séminaires.



6 juin 2024

L'AMAD a signé une convention de collaboration avec l'Association les amis du Palmier pour la protection des consommateurs et l'application des objectifs de développement durable.



9 juillet 2024

L'AMAD a signé une convention de collaboration et de coopération avec la Fédération Royale Marocaine des Jeux Électroniques en présence du Secrétaire Général de la Fédération Internationale des Jeux Électroniques et du Secrétaire Général de la Confédération Africaine des Jeux Électroniques.





6 décembre 2024

L'AMAD a signé une convention de collaboration avec la Fédération Royale Marocaine de Cyclisme.



En parallèle à ses missions techniques et réglementaires, l'AMAD attache une importance particulière à la dimension sociale et humaine de ses interventions. Cette approche vise à renforcer les liens avec les acteurs qui contribuent à la promotion d'un sport propre.

C'est dans ce cadre que l'AMAD, en partenariat avec l'Association Marocaine des Journalistes Sportifs, a organisé une cérémonie d'hommage en l'honneur de feu Monsieur BELAID Bouimid, doyen des journalistes sportifs. À travers cette initiative, l'Agence a souhaité saluer le parcours exceptionnel et l'engagement d'une personnalité qui a marqué le paysage médiatique sportif national, et qui a contribué, par son travail et son intégrité, à diffuser les valeurs du sport et de l'éthique auprès du grand public.



Monsieur Bouimid avait gracieusement mis à disposition de l'AMAD une caricature originale, devenue l'icône visuelle de la caravane nationale « Sport sans dopage » contribuant avec force à sa réussite.

Il avait également proposé un slogan percutant en langue arabe :

« لا وجود لمكافحة المنشطات بوجود صحفي غير محترف »

« Il ne peut y avoir de lutte contre le dopage en présence d'un journaliste non professionnel ». Cette action illustre la volonté de l'AMAD de dépasser le cadre strict de la régulation antidopage pour inscrire son action dans une dynamique plus large de reconnaissance, et de valorisation de tous les acteurs, y compris les journalistes sportifs, qui jouent un rôle essentiel dans la transmission des messages de prévention et de respect des règles.



مع نزيه قل،
لا للمنشطات
Avec Nazih,
dis **NON** au dopage



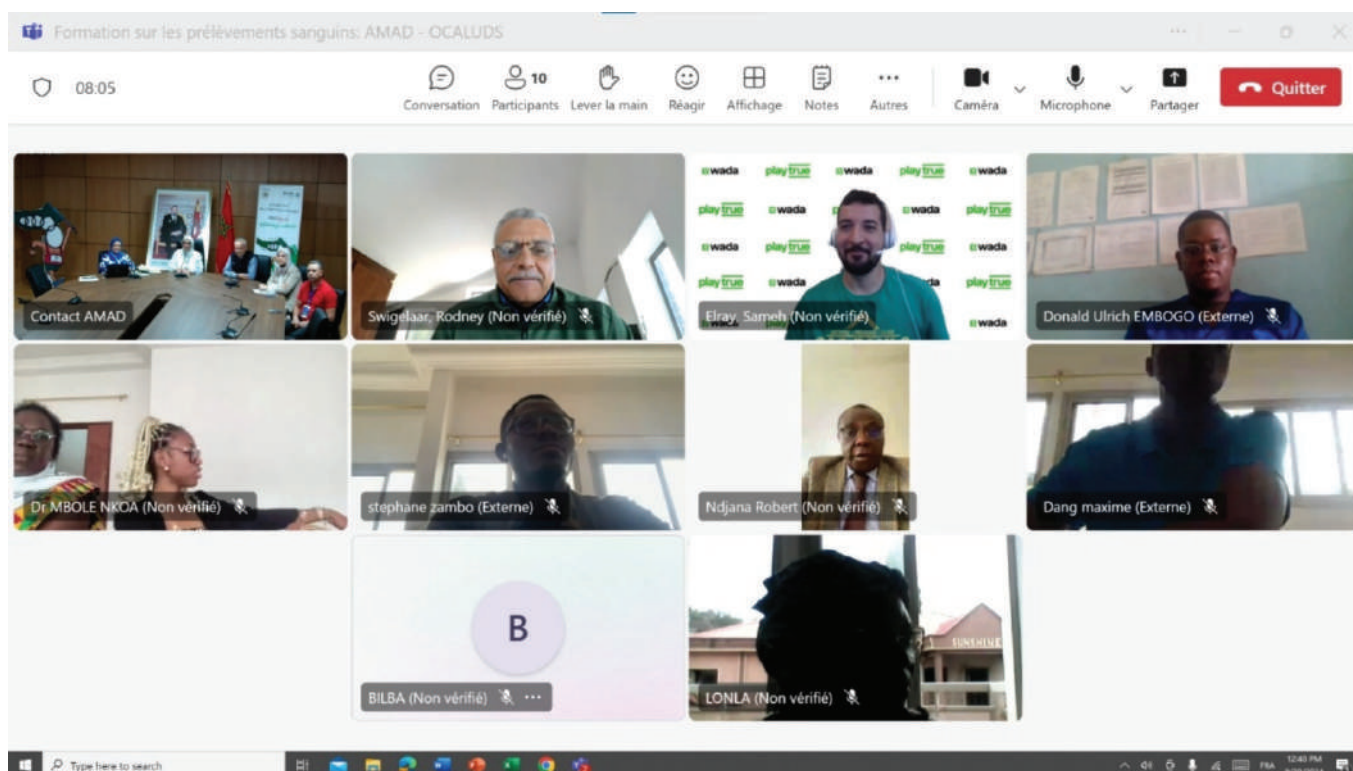
Dans le cadre du renforcement de la coopération internationale, l'AMAD a multiplié en 2024 ses initiatives en faveur de l'échange d'expertise et de l'accompagnement institutionnel. Dans ce sens, le 5 avril 2024, l'AMAD a reçu une délégation de l'UNESCO composée de Monsieur Matar Bâ, Président du Bureau de la COP9 et ancien Ministre Chef du Cabinet du Président de la République du Sénégal, ainsi que de Monsieur Marcellin Dally, Secrétaire Exécutif de la Convention internationale contre le dopage dans le sport. Cette visite de travail a permis de renforcer la coopération entre l'AMAD et l'UNESCO, et de consolider la place du Maroc en tant qu'acteur engagé dans la mise en œuvre des standards internationaux en matière de lutte antidopage.



Dans le même esprit, l'Agence a accueilli le 25 juillet 2024 le Président de l'ONAD gabonaise pour une réunion de travail consacrée aux perspectives de coopération. Ces échanges s'inscrivent dans la volonté de l'AMAD de contribuer activement au développement des capacités institutionnelles et opérationnelles des ONAD africaines, en favorisant le partage de bonnes pratiques et le transfert de compétences.



En collaboration avec les Organisations Nationales Antidopage africaines, l'AMAD a dispensé le 20 septembre 2024 une formation au profit des membres de l'ONAD camerounaise sur la procédure des prélèvements sanguins dans le cadre des contrôles de dopage. Cette activité s'est déroulée en présence du Directeur et du responsable du Bureau Afrique de l'Agence Mondiale Antidopage, témoignant de la reconnaissance accordée à l'expertise technique de l'AMAD.





FORMATION & FORMATION CONTINUE



FORMATION SUR LA GESTION DES RÉSULTATS

Constitution du Panel Marocain de Gestion des Résultats : une démarche rigoureuse et conforme aux standards internationaux

Dans le cadre de la mise en œuvre de la loi n°06-23 modifiant et complétant la loi n°97-12 relative à la lutte contre le dopage dans le sport, l'AMAD a engagé en 2024 une procédure structurée et transparente pour la désignation des membres du Panel Marocain de Gestion des Résultats (PMGR).

Cette démarche s'est appuyée sur :

- Un appel à candidature national, lancé en conformité avec les exigences du Code Mondial Antidopage 2021
- Des termes de référence précis, définissant les critères de sélection, les obligations des membres, et les garanties d'indépendance et d'impartialité requises

Les candidats retenus ont été sélectionnés sur la base de leur expertise dans les domaines suivants :

- Juridique : juristes universitaires, magistrats, substituts du Procureur du Roi
- Médical et scientifique : médecins spécialistes, experts en pharmacologie, toxicologie ou médecine du sport
- Sportif : anciens sportifs de haut niveau

Le panel ainsi constitué compte 20 membres, tous engagés à respecter les principes de confidentialité, d'indépendance opérationnelle et d'intégrité professionnelle.



Accompagnement par la formation : garantir l'efficacité et la conformité

Afin d'assurer une maîtrise complète des procédures de gestion des résultats, l'AMAD a organisé en 2024 trois sessions de formation spécialisées, les 14 mai, 16 juillet et 05 novembre 2024, en partenariat avec Integrity Swiss Sport et l'Agence Mondiale Antidopage.

Ces formations ont permis aux membres du PMGR de :

- Assimiler les principes du Code mondial antidopage et les standards internationaux
- S'exercer à travers des cas pratiques simulant des violations des règles antidopage
- Renforcer leur capacité à rédiger des décisions motivées et à conduire des auditions disciplinaires

Cette initiative marque une étape majeure dans la consolidation d'un cadre disciplinaire national robuste, garantissant des décisions équitables, indépendantes et conformes aux standards internationaux.



Formation initiale du Panel Gestion des Résultats

Mardi 14 mai 2024

Programme

HEURE	INTITULÉ/CONTENU	INTERVENANT
10h00 - 10h15	Mot d'ouverture	Dr Fatima ABOUALI
10h15 - 10h30	Présentation de l'AMAD	Pr M. Ahmed BELLIMAM
10h30 - 10h50	Lecture de la loi nationale sur la lutte contre le dopage dans le sport	M. Mokhtar Sentissi
10h50 - 11h05	Discussion	
11h05 - 11h25	Violations des Règles Antidopage (VRAD)	M. Mokhtar Sentissi
11h25 - 12h00	Discussion	
12h30-13h45	Pause déjeuner	
14h00-14h30	Introduction & Présentation de Swiss Sport Integrity	M. Ernst König
14h30-15h45	La base légale et les structures disciplinaires en Suisse (1)	M. Hanjo Schnydrig
15h45-16h00	Pause café	
16h00-16h45	La base légale et les structures disciplinaires en Suisse (2) Discussion & Questions	M. Hanjo Schnydrig



La première session, qui s'est tenue au siège de l'AMAD, a marqué le lancement de la formation initiale du PMGR. La présidente de l'AMAD, Dr Fatima ABOUALI, a ouvert la séance en annonçant que la formation serait menée en partenariat avec Swiss Sport Integrity (SSI), reconnue comme l'une des meilleures Organisations Nationales Antidopage (ONAD) en matière de gestion des résultats.

La matinée a été consacrée à des présentations sur le cadre national et organisationnel. Le secrétaire général, Pr Moulay Ahmed BELLIMAM, a présenté l'AMAD, ses missions et ses statistiques depuis sa création en 2021. M. Mokhtar SENTISSI, conseiller juridique, a ensuite exposé la loi n° 97-12 relative à la lutte contre le dopage dans le sport, soulignant l'engagement du Maroc à respecter les normes internationales. Les discussions ont abordé plusieurs points, notamment l'autosaisine du panel, son positionnement au sein de l'AMAD, l'accréditation des laboratoires marocains, les sanctions disciplinaires et pénales, les droits de la défense des sportifs, la question de la contamination des compléments alimentaires, le droit du panel de contester les résultats de laboratoire, et les autorisations d'usage à des fins thérapeutiques (AUT).

L'après-midi a été animée par des représentants de SSI. M. Ernst KÖNIG, Directeur Général de SSI, a présenté la vision de son organisation et ses objectifs stratégiques pour un sport propre à l'échelle mondiale. Il a également évoqué le projet de création de la "Fondation Tribunal du Sport Suisse", une nouvelle structure indépendante destinée à remplacer la chambre disciplinaire actuelle. M. Hanjo SCHNYDRIG, responsable du service juridique de SSI, a détaillé le cadre légal et les structures disciplinaires suisses, ainsi que les prescriptions d'exécution relatives à la gestion des résultats. Les échanges ont porté sur la nature des ressources financières et l'indépendance de cette nouvelle entité suisse, la possibilité d'assistance judiciaire, la publication des décisions et le recours au Tribunal arbitral du sport (TAS).

2ème séance de formation du Panel Marocain de Gestion des Résultats (PMGR)

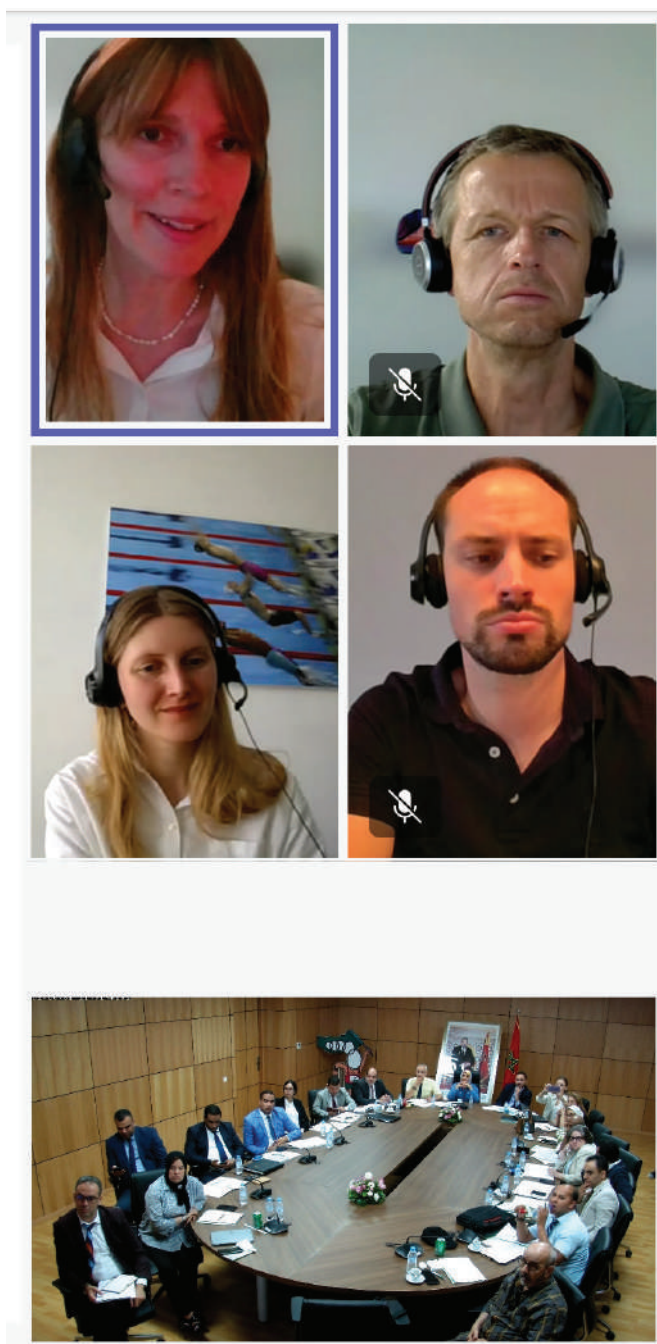
Mardi 16 juillet 2024

Programme

HEURE	INTITULÉ/CONTENU	INTERVENANT
10h00 - 10h15	Accueil des participants	
10h15 - 10h45	Récapitulatif de la première séance	M. Youness . Lazrek
10h45 - 11h15	Fonctionnement du PMGR	M. Mokhtar Sentissi
11h15 - 11h45	Discussion	
12h00-12h45	Pause déjeuner	
13h00-15h30	Étude de cas	Mme Laura van Tiel M. Nicolas Char- donnens Mme Jessica Brühl- mann

DEUXIÈME SESSION DE FORMATION (16 JUILLET 2024) :

La deuxième session, également tenue au siège de l'AMAD, a démarré par un récapitulatif de la première séance, présenté par M. Youness LAZRAK. Il a notamment rappelé les spécificités du droit du sport, la transversalité du dopage, les bases juridiques du droit marocain, la redéfinition du "dopage", et le principe de responsabilité objective. M. Mokhtar SENTISSI a ensuite précisé les modalités de fonctionnement du PMGR, insistant sur son indépendance opérationnelle et institutionnelle en vertu du Code mondial antidopage. Il a été annoncé qu'après cette formation, une première réunion permettrait d'élire un président et que chaque membre devrait signer deux déclarations et un engagement. Une seconde réunion, prévue plus tard, aurait pour objectif d'élaborer un projet de règlement intérieur et de planifier la préparation d'un rapport annuel à soumettre à l'AMAD.



L'après-midi a été consacrée à l'étude de cas pratiques, en collaboration avec SSI par visioconférence. Mme. Jessica BRÜHLMANN et M. Nicholas CHARDONNENS ont examiné le cas d'un athlète contrôlé positif à une substance non-spécifiée, soulevant les problématiques de l'étendue de la suspension provisoire et de l'intention de la faute. Mme. Laura van Tiel a ensuite analysé le cas d'un athlète positif à une substance spécifiée, mettant en évidence la durée de la suspension provisoire et le degré de faute. Les discussions ont également porté sur les demandes d'AUT, la justification de la faute en cas de violation des règles, le rôle de l'ONAD suisse en tant qu'instance d'appel et la nécessité de s'appuyer sur la jurisprudence du TAS pour rendre des décisions.

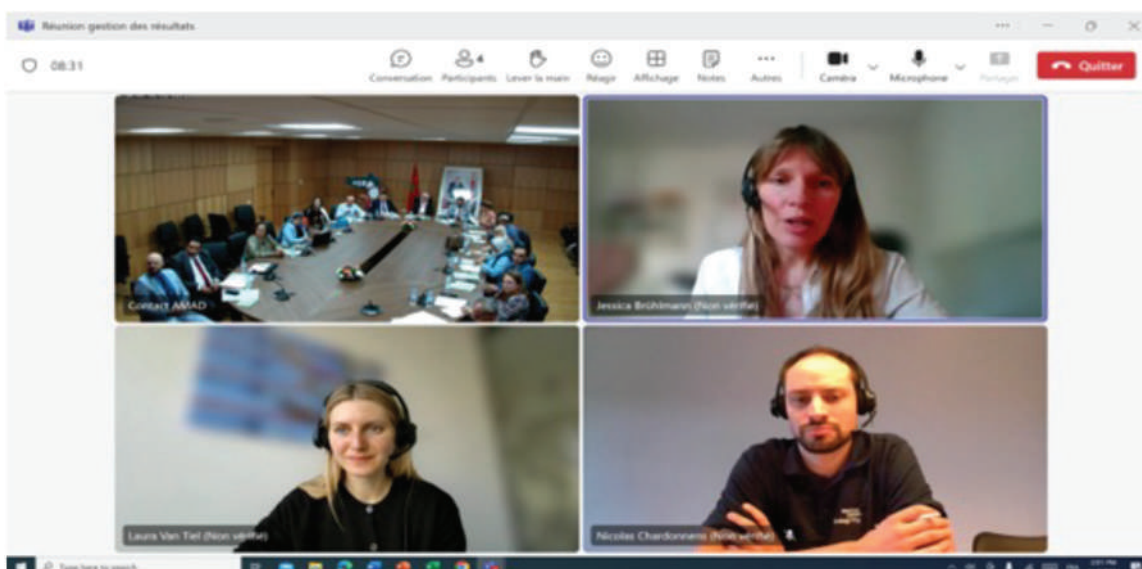


3ème séance de formation du Panel Marocain de Gestion des Résultats (PMGR)

Mardi 05 novembre 2024

Programme

HEURE	INTITULÉ/CONTENU	INTERVENANT
10h00 - 10h15	Accueil des participants	
10h15 - 11h00	Les difficultés rencontrées dans la gestion des résultats : discussion autour d'un cas non analytique	M. Mokhtar SENTISSI
11h00 - 12h30	Discussion	
12h30 - 14h00	Pause déjeuner	
14h00-16h00	- Etude d'un cas en insistant sur la procédure en gestion des résultats ; - Etude d'un cas impliquant une substance d'abus ; - Etude d'un cas d'une athlète ayant requis une autorisation à des fins thérapeutiques (AUT) rétrospective	- Jessica BRÜHLMANN ; - Laura VAN TIEL ; - Nicolas CHARDONNENS.



La troisième séance de formation a abordé les difficultés rencontrées dans la gestion des résultats et a été axée sur l'étude de cas pratiques.

Le secrétaire général de l'AMAD a présenté un cas de violation non-analytique des règles antidopage pour mettre en évidence les défis et la complexité des procédures de gestion des résultats. Les discussions ont mis en évidence des points critiques tels que le manque de connaissances des sportifs des règles antidopage, l'importance d'une bonne représentation lors des confrontations ou des audiences, la nécessité d'une documentation rigoureuse et le rôle de l'AMAD "d'humaniser" le processus par l'éducation et la prévention.

Pour la suite de cette formation, Mme. Jessica BRÜHLMANN, Mme. Laura VAN TIEL et M. Nicolas CHARDONNENS ont animé des discussions autour de plusieurs cas concrets. Un cas a concerné un athlète testé positif au métabolite de méthylphénidate, avec un accent sur la procédure de gestion des résultats. Un autre cas a impliqué un athlète positif au tétrahydrocannabinol (THC), ce qui a permis d'aborder la question des substances d'abus et leur usage en compétition ou hors compétition. Enfin, un troisième cas a traité d'une athlète qui a vu sa demande d'autorisation à des fins thérapeutiques (AUT) rétrospective pour l'indacatérol refusée, conduisant à une procédure pour l'utilisation d'une substance interdite sans AUT. Ce dernier cas a abouti à un accord avec l'athlète, et la période de suspension a été réduite en fonction du degré de faute. Les échanges ont également abordé la justification de la faute en cas de responsabilité objective, le rôle de l'ISS en appel et la nécessité de se référer à la jurisprudence du TAS.

FORMATION DES AGENTS DE CONTRÔLE DU DOPAGE

Formation et mise à niveau des Agents de Contrôle du Dopage : professionnalisation et excellence

Dans le cadre du renforcement de ses capacités opérationnelles et de l'alignement avec les standards internationaux en matière de contrôle du dopage, l'AMAD a organisé, les 17 et 18 mai 2024, sa session annuelle de formation et de formation continue au profit des Agents de Contrôle du Dopage (ACD).

Cette initiative s'inscrit dans une dynamique de professionnalisation soutenue, visant à doter les agents de terrain des compétences techniques, éthiques et réglementaires indispensables à l'exercice de leurs missions. Elle a réuni 63 participants couvrant tout le territoire national, dont 38 agents expérimentés issus des précédentes promotions, et 25 nouveaux ACD sélectionnés à l'issue d'un appel à candidature national, conforme aux termes de référence définis par l'AMAD.





Organisée selon une approche intégrant théorie et pratique, cette formation a permis d'assurer une harmonisation des connaissances, une mise à niveau des procédures, et un renforcement de la culture de l'intégrité dans les opérations de contrôle du dopage. Elle a également favorisé l'échange intergénérationnel entre agents, constituant ainsi un réseau national compétent, engagé et conforme aux exigences de l'Agence Mondiale Antidopage.



FORMATION THÉORIQUE



FORMATION PRATIQUE



ORGANISATION & PARTICIPATION AUX ÉVÉNEMENTS NATIONAUX



JOURNÉE ANNUELLE DES FÉDÉRATIONS ROYALES MAROCAINES SPORTIVES

La 3ème rencontre de l'AMAD avec les fédérations nationales sportives





Dans le cadre de son programme annuel, l'AMAD a tenu avec les Fédérations nationales sportives le 18 Avril 2024, sa troisième rencontre au Centre Moulay Rachid de la Jeunesse et de l'Enfance à Bouznika, Sous le thème « Les défis antidopage et le positionnement du Maroc à l'international ».

En plus des représentants des 31 Fédérations sportives, étaient présents à cette rencontre, les représentants du Comité National Olympique Marocain, du ministère chargé des sports, du ministère des finances, du ministère de la jeunesse ainsi que des représentants des médias et différents intervenants.

L'objectif de cette rencontre annuelle est de partager les réalisations de l'AMAD durant l'année précédente, en particulier les modifications législatives concernant la lutte antidopage (loi 06-23), de donner un aperçu sur la gestion des résultats et l'arrangement d'affaire, et compte tenu de la spécificité de l'année olympique Paris 2024, informer les fédérations sur les exigences en matière du programme antidopage préparant les prochains Jeux Olympiques et Jeux Paralympiques, et également présenter l'étude qui est en cours sur les Compléments alimentaires conduite entre l'AMAD, la Fondation Mohammed VI des Sciences et de la Santé et l'UNESCO, et inciter les fédérations à y participer activement.

Dr Abouali Fatima, présidente de l'AMAD a insisté sur le rôle des fédérations nationales sportives pour réussir tout programme de la lutte antidopage aussi bien sur le volet éducation et sensibilisation que le volet des opérations de contrôle en et hors compétition.



Une présentation de Dr Fatima MELLAH, cadre au pôle contrôle et enquêtes a détaillé les activités réalisées par l'AMAD, passant ainsi en revue le programme de l'éducation qui a connu une augmentation par rapport à l'année précédente. Le nombre de contrôle antidopage a connu également une augmentation avec un total de 1159.



Les fédérations ont été également informés sur le volet de la formation et de la formation continue mené par l'AMAD au même titre que sur le volet partenariat et coopération sur le plan national et international.

La présentation du Pr. Moulay Ahmed BELLIMAM, secrétaire général de l'AMAD était sous forme d'une explication détaillée de toutes les modifications apportées à la loi marocaine antidopage par la loi 06-23 modifiant et complétant la loi 97-12.





Mr Mokhtar SENTISSI, membre du conseil d'administration de l'AMAD, a abordé la question de la gestion des résultats et l'arrangement d'affaires pour rappeler à l'assistance que c'est un processus destiné à résoudre les questions de violations des règles antidopage de manière équitable, rapide et efficace et que parmi les apports du code 2021, l'introduction dans son article 10.8 de la procédure d'accord sur la gestion des résultats comme mode alternatif aux poursuites disciplinaires dont l'AMAD est investie. Il consiste à proposer à l'auteur de la violation ayant reconnu les faits d'exécuter la sanction proposée contre l'extinction de l'action disciplinaire.



En rapport avec les préparations des jeux olympiques et paralympique Paris 2024, toutes les fédérations ayant des athlètes potentiellement qualifiés ou en cours de qualification devaient connaître les exigences en matière de contrôle et éducation antidopage. Dans cette optique Dr Maria WINDY a rappelé les critères d'éligibilité des sportifs aux jeux olympiques et parmi cela le fait que tous les participants aux jeux acceptent le Code antidopage comme condition de leur participation tout en notant que le processus dopage lors des jeux olympiques a été délégué à l'ITA et que pour les jeux paralympiques le processus reste sous la tutelle du comité international paralympique (IPC).

A la fin de cette journée interactive, monsieur le secrétaire général de l'AMAD a présenté un récapitulatif sur le suivi des recommandations de la dernière rencontre de l'AMAD avec les fédérations qui a eu lieu le 21 mars 2023, 7 recommandations sur 8 ont été satisfaites comme le montre le tableau ci-après :

Suivi des recommandations de 2023

RECOMMANDATIONS	SUIVI
Développer des partenariats entre l'AMAD et les FN.	14 Conventions signées.
Communiquer à l'AMAD les programmes sportifs nationaux et internationaux.	100% des fédérations ayant signé une convention.
Établir des programmes d'éducation et de sensibilisation adéquats par les FN.	----- -----
Accompagner les programmes sensibilisation pour les scolaires.	Caravane nationale.
Participer à la caravane nationale « sport sans dopage ».	Une douzaine de fédérations.
Sensibiliser les sportifs aux risques de l'automédication et à leur droit de demander des AUTs lorsque c'est nécessaire.	Intervention au cours du webinaire organisé par le CNOM.
Éviter la consommation des compléments alimentaires.	Intervention au cours du webinaire organisé par le CNOM.
Inciter les fédérations à participer aux études et recherches scientifiques programmées par l'AMAD.	10 fédérations ont été déjà intégrées à l'étude sur les Compléments alimentaires.

Les recommandations retenues au cours de cette rencontre annuelle 2024 :

- Reprendre la recommandation de 2003 non réalisée et qui incite les fédérations à établir un programme d'éducation propre pour mettre le sportif au cœur de l'action ;
- Encourager l'ouverture de l'AMAD sur l'Afrique ;
- Communiquer et vulgariser la procédure de gestion des résultats et l'arrangement de l'affaire ;
- Diffuser largement le questionnaire de l'étude sur les compléments alimentaires pour une meilleure participation des fédérations à la recherche scientifique ;
- Impliquer les fédérations pour qu'elles soient porteuses du projet de la journée de la rencontre annuelle.



ÉVÉNEMENTS DIVERS

18 février 2024

L'AMAD a organisé, en partenariat avec la ligue régionale de Casablanca-Settat de Judo et l'Association Nationale Femme, Activité Physique et Sport, une journée de sensibilisation dédiée aux risques liés au dopage dans le milieu sportif.

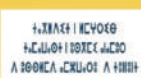
Cette initiative vise à informer et sensibiliser les pratiquants de cette discipline ainsi que les encadrants sur les conséquences du dopage, tant sur le plan de la santé que sur celui de l'intégrité sportive.



6 mars 2024

L'AMAD a pris part à la rencontre organisée par la Direction provinciale du Ministère de l'Éducation nationale, du Préscolaire et des Sports de la préfecture de Aïn Chok, en concertation avec la Fédération Royale Marocaine de Hockey.

Cette initiative, placée sous le signe de la sensibilisation et de la prévention, a été marquée par des échanges interactifs entre les participants (éducateurs, encadrants, jeunes sportifs et experts) favorisant un dialogue constructif autour des enjeux du dopage dans le milieu sportif. Ces discussions ont permis de renforcer la compréhension collective des risques sanitaires, éthiques et réglementaires liés à cette pratique.



تفعيلا لبرامج الاطار الإجرائي لتنزيل خارطة الطريق 2022 - 2026
لاسيما البرنامج رقم 4 المتعلق بالأشغال الموازية
وبتنسيق مع
الوكالة المغربية لمكافحة المنشطات
و الجامعة الملكية المغربية للهوكي
تنظم
المديرية الإقليمية لوزارة التربية الوطنية والتعليم الأولي والرياضة
بعمالة مقاطعة عين الشق

لقاء تواصليا حول مكافحة استعمال المنشطات



الأربعاء 06 مارس 2024
على الساعة 09:00 صباحا - بمقر مدرسة ابن المقفع -



27 avril 2024

Dans le cadre du renforcement de la collaboration entre l'AMAD et les universités marocaines, un cours sur la lutte antidopage est assuré par l'AMAD à la Faculté de Médecine et de Pharmacie d'Oujda.

Cette intervention s'est inscrite dans le cadre du programme de préparation au Diplôme Universitaire de Médecine du Sport. À travers une approche scientifique et réglementaire, la formation a permis d'approfondir les connaissances sur les substances interdites, les procédures de contrôle, ainsi que les responsabilités éthiques et professionnelles des médecins dans la lutte contre le dopage.



Des supports pédagogiques spécialisés sont mis à disposition, conçus pour répondre aux besoins spécifiques des médecins du sport. Ces outils visent à renforcer l'impact de cette formation en facilitant l'appropriation des bonnes pratiques antidopage et en consolidant leur rôle en tant qu'acteurs clés de la prévention.

24 mai 2024

L'AMAD, en partenariat avec l'Association Sportive de la Course sur Route et du Marathon, et en collaboration avec la Direction Provinciale du Ministère de l'Éducation Nationale, du Préscolaire et des Sports de la préfecture Hay Hassani, a organisé à Casablanca une rencontre de grande portée sous le thème «Tous pour un sport sans dopage».

Cette manifestation a rassemblé des acteurs majeurs du mouvement sportif national, représentant une dizaine de disciplines, dans un esprit de concertation et d'engagement collectif.



**تنظم الوكالة المغربية لمكافحة المنشطات والجمعية الرياضية
للسباق على الطريق والمارطون
بشراكة مع
المديرية الاقليمية لوزارة التربية الوطنية والتعليم الأولي والرياضة
يوما دراسيا
تحت شعار
جميعا من أجل رياضة بدون منشطات
الجمعة 24 ماي 2024
على الساعة الرابعة والنصف**



قاعة الندوات الثانوية التأهيلية.
ابن الياسمين الحي الحسناني الدار البيضاء

لمعلومات اضافية يرجى التواصل معنا

www.amad.com amad_maroc +212 537 572 362 / +212 660 669 078

Agence Marocaine antidopage amad_maroc p.education@amad.ma

Agence Marocaine antidopage Agence Marocaine antidopage

18 et 19 octobre 2024

L'AMAD a participé au Congrès de Pharmacovigilance organisé à Rabat par la Société marocaine de pharmacovigilance et sécurité du patient sous le thème « Innovation et Pharmacovigilance : Nouvelles Approches, Nouveaux Défis ». L'Agence a présenté un poster scientifique portant sur l'étude des compléments alimentaires « Compléments alimentaires : état des lieux et perspectives ».



31 octobre 2024

L'AMAD a pris part à la cérémonie d'hommage organisée au Racing Universitaire de Casablanca (RUC) en mémoire de feu Belaid Bouimid. Cette présence témoigne de la reconnaissance de l'AMAD envers les figures ayant marqué le paysage sportif national. Que son âme repose en paix.





8 et 9 novembre 2024

L'AMAD a pris part aux travaux du 7^{ème} Congrès National d'Addictologie, organisé à Tanger par une conférence intitulée : « Dopage et abus de substances dans le sport : quelle place pour l'intelligence artificielle ? ».

Cette contribution a permis de mettre en lumière les enjeux croissants liés à l'usage de substances interdites dans le domaine sportif, ainsi que les perspectives offertes par les technologies émergentes, en particulier l'intelligence artificielle, dans la prévention, la détection et l'analyse des comportements à risque.

La participation de l'AMAD à ce congrès a constitué une opportunité d'échanges scientifiques et institutionnels avec des experts nationaux et internationaux, renforçant ainsi le positionnement de l'Agence dans la promotion d'une approche innovante.



20 décembre 2024

En partenariat avec l'Association Abi Raqraq, l'AMAD a organisé au siège de l'Association une rencontre sur la lutte contre le dopage visant à ouvrir un espace de dialogue autour des enjeux sanitaires, éthiques et sociaux liés à cette problématique, tout en renforçant l'engagement collectif pour un sport propre et responsable.

**المتدخلون :**

مولاي أحمد بليمام : تقديم القافلة الوطنية «رياضة بدون منشطات»

فاطمة الفقير : دور التربية البدنية في المجتمع

عبد الرحيم طالب : دور الإعداد البدني في مكافحة المنشطات



21 décembre 2024

Dans le cadre de son programme de sensibilisation et de formation, l'AMAD, en collaboration avec la Fédération Royale Marocaine de Golf, a organisé une séance de formation au Royal Golf Dar Essalam à Rabat.

Cette rencontre, destinée aux coachs de golf, avait pour objectif de renforcer leurs connaissances sur les règles antidopage, de les familiariser avec les mécanismes de prévention et de détection, et de leur fournir les outils nécessaires pour mieux accompagner les sportifs dans le respect de l'éthique et de l'intégrité sportive.



25 décembre 2024

Dans le cadre de sa mission de recherche, et en collaboration avec l'UNESCO, l'AMAD a organisé au sein de son siège un séminaire d'information sur l'étude des compléments alimentaires intitulé « Compléments alimentaires : état des lieux et perspectives ».

Ce séminaire vise à présenter les résultats d'une étude approfondie sur l'usage des compléments alimentaires, en particulier dans le domaine sportif, tout en ouvrant la réflexion sur les enjeux sanitaires, réglementaires et éducatifs liés à leur consommation. Il s'inscrit dans une démarche de transparence, de prévention et de dialogue entre les acteurs concernés.



SEMINAIRE D'INFORMATION

sur les résultats de l'étude

Compléments alimentaires état des lieux et perspectives



25 Décembre 2024 à 15h00
au siège de l'AMAD



27 décembre 2024

En collaboration avec l'École Supérieure de l'Éducation et de la Formation de Berrechid, l'AMAD a organisé une conférence et un stand de sensibilisation à la Faculté des sciences juridiques de Settat. Placée sous le thème de « L'influence de la drogue et des produits dopants sur la santé », cette rencontre a été animée par Dr Windy Maria et M. Taleb Abderrahim.

L'événement visait à informer et sensibiliser les étudiants sur les dangers du dopage et de la consommation de substances psychoactives, tout en renforçant la culture de prévention et la promotion d'un mode de vie sain au sein du milieu académique.

The poster is for a conference titled "CONFÉRENCE L'INFLUENCE DE LA DROGUE ET DU DOPAGE SUR LE CORPS". It is organized by ESEFB (École Supérieure de l'Éducation et de la Formation de Berrechid) in collaboration with AMAD (Agence Marocaine Antidopage). The event is scheduled for 27 DEC, 2024, from 15H to 19H. The speakers are Dr. Windy Maria, Chef de pôle contrôle et investigations, and M. Taleb Abderrahim. The poster also mentions the Science Club and JPS Club, and the Moroccan Anti-Doping Agency. Logos for ESEFB, Science Club, JPS Club, and AMAD are visible at the top and bottom.



ORGANISATION & PARTICIPATION AUX RENCONTRES INTERNATIONALES

Dans le cadre de ses partenariats académiques, l'AMAD a participé au 2^{ème} Congrès international sur les vigilances sanitaires, organisé à Kénitra par l'Université Ibn Tofaïl. À cette occasion, l'AMAD a contribué par deux conférences plénières la première sur le thème « Le dopage, problème de santé publique », soulignant les enjeux sanitaires et sociétaux liés à cette pratique. la seconde était autour de la thématique « Toxicologie et dopage », illustrant l'engagement scientifique de l'agence dans la prévention et la régulation des substances dopantes.



12 et 13 mars 2024

Une délégation de l'AMAD présidée par madame la présidente a participé aux travaux du 18^{ème} Symposium annuel de l'AMA tenu à Lausanne. En marge du symposium, l'AMAD a organisé une série de rencontres avec les partenaires (réunions, séances de travail ...)



PARTICIPATION DE L'AMAD AU SYMPOSIUM ANNUEL DE L'AMA À LAUSANNE





Ainsi elle a tenu une réunion de travail avec l'AIU (Athletic Integrity Unity) pour discuter la possibilité de reclassement de l'Athlétisme Marocain classé à la classe A qui correspond aux pays à plus haut risque de dopage. Lors de cette réunion, l'AMAD a été félicitée pour tous les efforts effectués depuis sa création traduits par classement du Maroc quatrième en matière des contrôles de dopage hors compétitions pré préparatifs du Championnat du Monde d'Athlétisme Budapest 2023 avec une moyenne de 5,4 tests par athlète, ce qui présage un indicateur très positif pour le reclassement du Maroc de la catégorie A à la catégorie B.



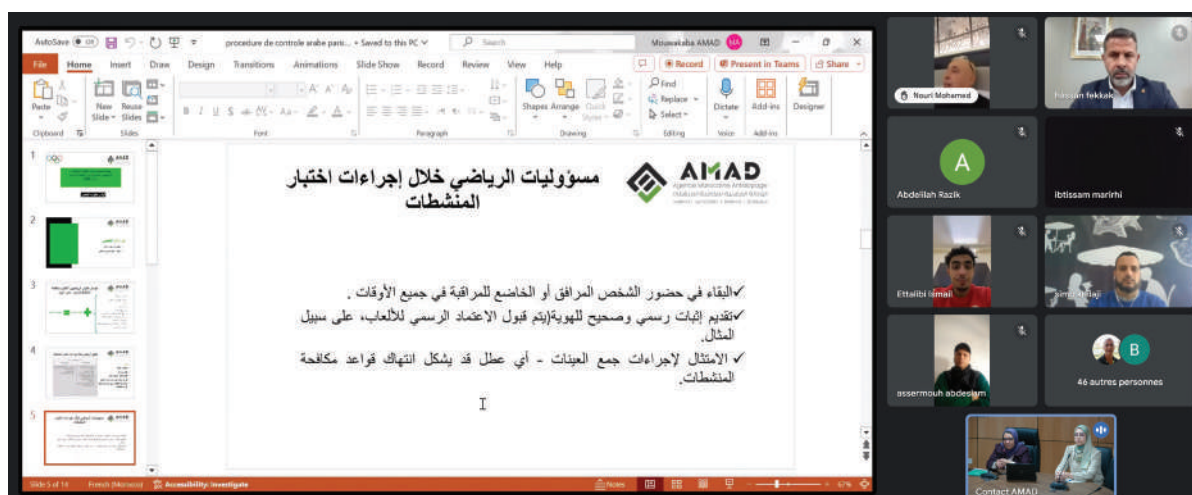
De même que l'AMAD a tenu une réunion de travail avec Sport Swiss integrity en présence des représentants de l'Agence Mondiale Antidopage en préparation de la signature d'une convention de partenariat entre les 2 ONAD.



Par ailleurs, l'AMAD a tenu une réunion avec l'unité d'investigation de l'AMA où les 2 parties ont discuté autour de cas concrets en matière d'enquêtes relatives à la lutte antidopage

03 avril 2024

En préparations aux Jeux Olympiques 2024, l'AMAD a assuré la formation en matière antidopage au cours du webinaire organisé par le Comité National Olympique Marocain au profit de toutes les fédérations nationales sportives qualifiées aux JO.



6 juin 2024

Dans le cadre de ses engagements pour le développement de la médecine du sport, et la promotion de l'intégrité sportive, l'AMAD a participé activement au Premier Forum Maroc-Africain de Médecine du Sport organisé à la Faculté de Médecine et de Pharmacie d'Agadir. À travers une session dédiée à la lutte antidopage, l'AMAD a présenté plusieurs communications scientifiques portant sur des divers volets de la lutte antidopage, tout en affirmant son rôle dans la prévention, la régulation et la sensibilisation aux pratiques dopantes.



1^o Forum Maroc-Africain de Médecine du Sport Agadir – Souss Massa

Programme

Jeudi 6 juin 2024			
13h30	Accueil et inscription		
15h00	1^{ère} session : sport et la lutte antidopage Modérateurs : Sahar Semmar – Maroc / Bartagi Zakia - Tunisie		
15h00	Dopage et santé publique	Abouali F.	AMAD / Maroc
15h30	Toxicologie et dopage	Bellimam M-A.	AMAD / Maroc
16h00	La conformité de la législation Marocaine au Code Mondial Antidopage	El Abdi S.	AMAD / Maroc
16h30	Autorisations d'usage à des fins thérapeutiques	Windy M.	AMAD / Maroc
17h00	Dopage et phytothérapie	Rhalem N.	AMAD / Maroc
17h30	Discussion		



Premier Forum Maroco-Africain de Médecine du Sport Agadir-Souss Massa



PROGRAMME :

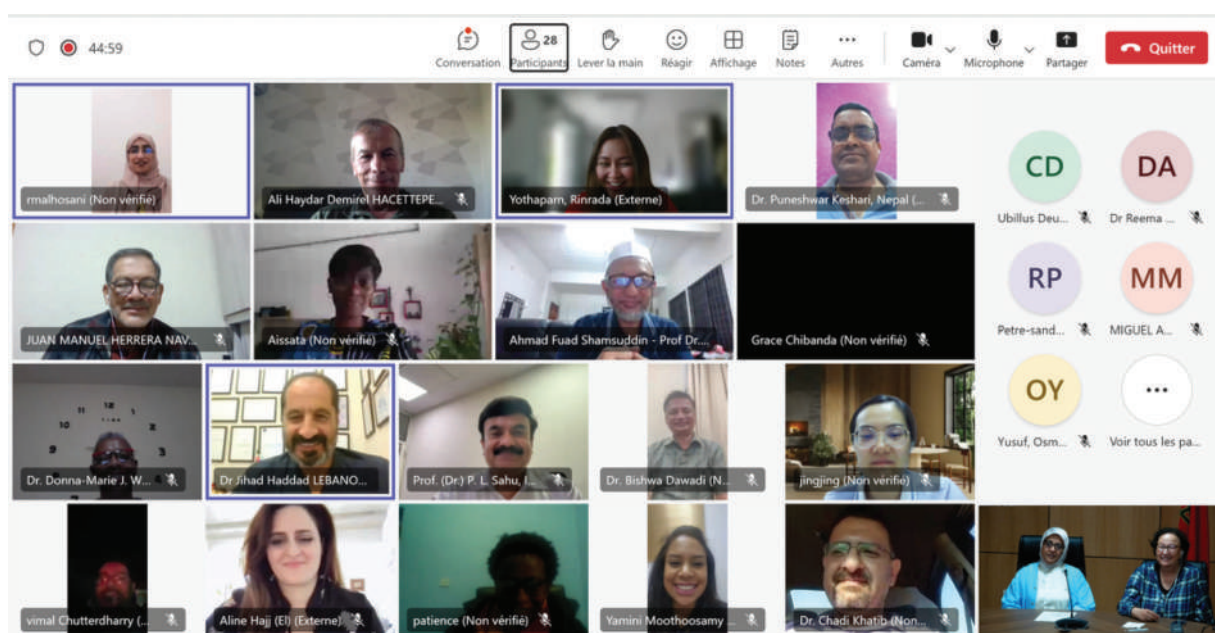
- **Sujet général :**
La pratique de la médecine du sport et l'implication de la presse sportive dans le développement du sport au Maroc : cas du football, état des lieux et perspectives.
- **Thèmes scientifiques :**
Médecine du sport en Afrique
Sport et la lutte antidopage
Traumatologie du sport : Genou traumatique du sportif / Lésions musculaires chez le sportif.
cœur et sport.
- **Conférence principale :** Prise en charge mentale et suivi psychologique du footballeur au Maroc.
- **Ateliers.**

6, 7 ET 8
JUN 2024 | LA FACULTÉ DE MÉDECINE
ET DE PHARMACIE D'AGADIR

26 juin 2024

L'AMAD représente le Maroc aux travaux portant sur la pharmacopée traditionnelle et l'éthique dans le sport intégrant les cinq groupes électoraux de l'UNESCO.

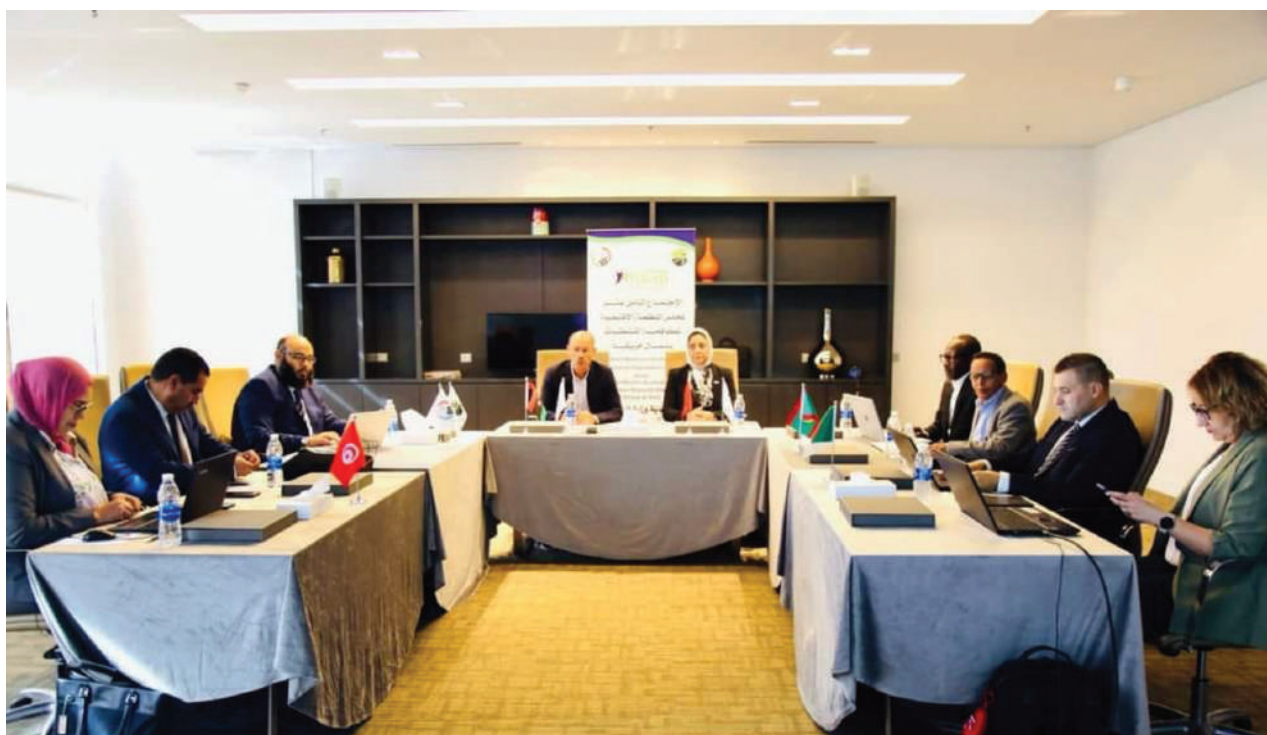
L'AMAD faisait partie du groupe de travail initial établi depuis 2022 au niveau de la région arabe. Cette rencontre d'experts internationaux dans le cadre du projet de l'UNESCO visait d'élargir ce noyau régional à l'échelle mondiale, afin d'élaborer des lignes directrices relatives à l'usage de la pharmacopée traditionnelle et à l'éthique dans le sport.





05 Octobre 2024

Mme la présidente de l'Organisation Régionale Antidopage Afrique du Nord (ORAD) et présidente de l'AMAD, Dr Fatima ABOUALI, a présidé les travaux de la 18ème réunion du Conseil d'Administration de l'ORAD qui s'est déroulée en Lybie en présence du représentant du Ministère des Sports Lybien et des membres du Conseil d'Administration représentant les pays membres (Lybie, Tunisie, Algérie et Mauritanie). L'Agence Mondiale Antidopage a suivi également les travaux de cette réunion en ligne.



11 octobre 2024

Dans le cadre du Symposium International « Mouvement sportif : équité, égalité, intégrité » tenu à l'institut des sciences du sport de Fès, l'AMAD a pris part aux échanges à travers une conférence intitulée « La politique antidopage au cœur de l'intégrité du sport ».

Cette intervention a permis de mettre en lumière le rôle central de la politique antidopage dans la préservation des valeurs fondamentales du sport, notamment l'équité, la transparence et le respect de l'éthique. Elle a également souligné l'importance d'une approche multisectorielle, impliquant les institutions, les acteurs sportifs et les milieux académiques, pour renforcer la prévention, la sensibilisation et le contrôle.





30 octobre 2024

L'AMAD représentant le Maroc a participé aux travaux du groupe d'experts de l'UNESCO du groupe électoral Vb concernant les enjeux liés à la pharmacopée traditionnelle et à son encadrement éthique dans le sport.

Cette réunion a constitué une étape importante dans le processus de constitution d'un panel international d'experts, visant à élaborer des lignes directrices harmonisées sur l'utilisation de la pharmacopée traditionnelle, tout en garantissant le respect des principes d'éthique et d'intégrité sportive.



15 novembre 2024

L'AMAD a participé aux travaux de finalisation de la liste des plantes proposées par la région arabe, dans le cadre des travaux du groupe d'experts de l'UNESCO dédié à la pharmacopée traditionnelle et au dopage.

Cette rencontre s'inscrit dans une dynamique de coopération scientifique et réglementaire visant à encadrer l'usage des substances d'origine végétale dans le sport, tout en tenant compte des spécificités culturelles et médicales propres à chaque région.

À travers sa contribution, l'AMAD réaffirme son engagement à promouvoir une approche équilibrée entre valorisation des savoirs traditionnels et protection de la santé des athlètes, dans le respect des standards internationaux de lutte contre le dopage.





22 novembre 2024

L'AMAD a pris part au 9^{ème} Congrès International de la Toxicologie, tenu à la faculté de médecine et de pharmacie de Fès ; à travers une contribution originale sous forme de simulation interactive illustrant le cercle vicieux du dopage. Cette mise en scène pédagogique a permis de représenter les dynamiques complexes entre les différents acteurs du milieu sportif et de démontrer comment les pressions, les méconnaissances et les fausses croyances peuvent conduire à des pratiques dopantes.

LA SOCIÉTÉ MAROCAINE DE TOXICOLOGIE CLINIQUE ET ANALYTIQUE SMTCA ORGANISE

LE 9^{ÈME} CONGRÈS INTERNATIONAL DE TOXICOLOGIE

20 - 22 NOVEMBRE 2024

FACULTÉ DE MÉDECINE, DE PHARMACIE ET DE MÉDECINE DENTAIRE DE FÈS

LA SIMULATION EN TOXICOLOGIE

THÈMES:

- ✓ Armes chimiques
- ✓ Dopage
- ✓ Plantes Toxiques
- ✓ Analyses Toxicologiques
- ✓ Risque chimique en milieu environnemental
- ✓ Thème libre

Rencontre Jeunes Scientifiques

Panel d'Experts sur l'Intoxication au Phosphore D'Aluminium

Soumission des résumés avant le 30 Août 2024 sur le lien : <https://forms.gle/bFT09uuErVM9ub97>

CONTACT ET COORDINATION

PR. ACHOUR SANAAE 06 61 42 12 82 - PR. HOUMMANI HASNAE 06 79 14 17 96

www.SMTCA.COM - smtcatoxicologie@gmail.com

28 au 30 Novembre 2024

Participation au 3^{ème} Congrès international sous le thème « Compléments alimentaires dans le sport » organisé par l'Agence Nationale Tunisienne Antidopage à Hammamet, Tunisie par une intervention intitulée : « Compléments alimentaires au Maroc – état des lieux et perspectives »



05/12/2024

Participation au Webinaire organisé par la commission médicale de l'Association des Comités Nationaux Olympiques Africains (ACNOA) au profit des médecins du sport affiliés aux Comités Olympiques Nationaux, Dr Windy Maria chef de pôle contrôle et enquêtes de l'AMAD a présenté une intervention sur les exigences en matière de lutte antidopage





ILS ONT PARLÉ DE NOUS





Consulter
GRATUITEMENT
notre journal

L'Opinion
Partageons l'information



Actu Maroc L'Opinion Régions International Agora Conso & Web zone Culture Planète Sport In motion

Sport

Agence Marocaine Antidopage: Organisation d'une conférence de presse aujourd'hui à Rabat (17h00)

Rédigé par Abderrahmane Kitabri le Jeudi 25 Juillet 2024



Top News

- Tanzanie - Maroc : Les compos du coup
- El Jadida: Les bourreaux présumés de l'i violé à Moulay Abdallah devant la justice
- CHAN 2024 : Ce sera Maroc-Sénégal en prochain
- La Révolution du Roi et du Peuple : Une Historique et un Tourment Structurant po et le Développement du Maroc
- Corée du Nord : Kim appelle à l'expansi capacités nucléaires
- Ukraine : Trump "optimiste" sur un acco Unis
- Moulay Abdellah Amghar: Du nouveau i mineur victime d'un viol collectif
- ONU : Record d'humanitaires tués, près Gaza

بعضون "إزدواجية السلوك"



Antidopage : signature à Rabat d'une convention de coopération entre l'AMAD et la Swiss Sport Integrity

Maroc24 | Santé | Sport |

🕒 27 juin 2024 - 20:33





Consulter
GRATUITEMENT
notre journal

L'Opinion
Partageons l'information



Actu Maroc L'Opinion Régions International Agora Conso & Web zone Culture Planète Sport In motion

Sport

AMAD / Dr Fatima Abouali : «Le programme de contrôle des sportifs pour les JO de Paris 2024 a été réalisé dans les délais impartis »

Rédigé par Brahim Oubel le Samedi 27 Juillet 2024

Grand satisfecit à l'Agence Marocaine Antidopage (AMAD) après la clôture de l'opération d'accompagnement des sportifs qualifiés ou en lice pour la participation aux JO Paris 2024. Et pour cause, tous les indicateurs sont au vert :



Top News

- » Tanzanie - Maroc : Les compos du coup d'envoi
- » El Jadida: Les bourreaux présumés de l'enfant drogué violé à Moulay Abdallah devant la justice
- » CHAN 2024 : Ce sera Maroc-Sénégal en demi-finale r prochain
- » La Révolution du Roi et du Peuple : Une Symbiose Historique et un Tourment Structurant pour l'Indépend et le Développement du Maroc
- » Corée du Nord : Kim appelle à l'"expansion rapide" d capacités nucléaires
- » Ukraine : Trump "optimiste" sur un accord Europe-Ét Unis
- » Moulay Abdallah Amghar: Du nouveau dans l'affaire mineur victime d'un viol collectif
- » ONU : Record d'humanitaires tués, près de la moitié: Gaza

لغة تحسيسية بعنوان "ازدواجية السلوك"



JO 2024: 136 sportifs marocains soumis au contrôle antidopage

Publié le 26 juillet, 2024 14:30 Par H24Info.ma avec MAP



Un panneau indiquant le centre de contrôle antidopage. (DAVID HECKER / AFP)

Événement : L'Agence Marocaine Antidopage organise une conférence de presse

L'Agence Marocaine Antidopage organise une conférence de presse



Anwarpress Français | SPORT

La caravane nationale « Sport sans dopage » atterrit à Kénitra



LE MATIN.ma
Mardi 26 Août 2025



Newsletter

S'abonner



#MTF 2025

#Masterclass

#LIVE

#EVENTS

#Nos Capsules d'Info

#Book Club

#Lifestyle

#Hi-tech

BREAKING NEWS

S.A.R. le Prince Héritier Moulay El Hassan reçoit les enfants maqdessis participant aux colonies de vacances de l'Agence

ACCUEIL > SPORTS

Lutte contre le dopage : le Maroc veut perfectionner ses compétences et ses méthodes

Une convention de partenariat portant sur la lutte contre le dopage et l'échange d'expériences en la matière a été signée, jeudi à Rabat, entre l'Agence marocaine antidopage (AMAD) et la Swiss Sport Integrity (SSI).



LE MATIN

28 JUIN 2024 À 10:00

AMAD / Dr Fatima Abouali : «Le programme de contrôle des sportifs pour les JO de Paris 2024 a été réalisé dans les délais impartis»

L'opinion

Brahim Oubel

Publié dans L'opinion le 27 - 07 - 2024

Grand satisfecit à l'Agence Marocaine Antidopage (AMAD) après la clôture de l'opération d'accompagnement des sportifs qualifiés ou en lice pour la participation aux JO [Paris](#) 2024. Et pour cause, tous les indicateurs sont au vert :

Un bilan probant

Le bilan du programme d'accompagnement des sportifs potentiellement qualifiables ou qualifiés, qui a duré 6 mois, a été dévoilé par la présidente de l'Agence, Dr Fatima Abouali, lors d'une conférence de presse tenue en fin de semaines dans les locaux de son siège à [Rabat](#).

L'opération a été entamée le 14 janvier 2024 pour se terminer le 17 juillet courant et a touché en définitive 1069 sportifs. Il fallait le faire face vu les contraintes liées aux délais impartis.

L'AMAD ayant respecté les exigences des organisateurs des JO pour qui la performance ne saurait garantir, à elle seule, la participation à la compétition à défaut d'un certificat de contrôle antidopage.

Plus de 80% des effectifs contrôlés relèvent de 18 fédérations nationales, le reste est constitué de sportifs de haut niveau suivis pour le compte de 6 fédérations internationales.

La preuve par les statistiques

Les statistiques sont éloquentes, pas moins de 136 sportifs ont été soumis au programme de suivi depuis la publication des exigences, en plus de 10 pour le compte des fédérations internationales.

En définitive, 60 sportifs ont estampillé leur billet pour [Paris](#), soit 37% de l'effectif suivi, ce qui dénote de la qualité du travail effectué.

Ce n'était pas simple, indiqua Dr Fatima Abouali, car la gestion de cette opération est d'une grande lourdeur concernant certaines disciplines sportives. L'exemple est celui de l'athlétisme qui a qualifié 13 éléments sur un effectif de 54, dont 9 ont été accompagnés par l'AMAD. Pour cela, il a fallu se déplacer constamment chez des sportifs décimés territorialement au Maroc et à l'étranger, et respecter le nombre de contrôles par disciplines qui varie entre 1 et 3.

Le but de l'AMAD était de ratisser large et assurer une couverture totale des sportifs en course pour [Paris](#).

En chiffres, l'Agence a effectué 128 opération de contrôle qui ont occasionné 390 prélèvements (contre 176 pour les JO de [Tokyo](#)), soit une moyenne de 2,8 contrôles par sportif suivi et 7,8 par sportif qualifié.

L'athlétisme s'est accaparé la part du lion avec 61,5% du programme de contrôle. Ceci s'explique par le fait que cette discipline exige un contrôle rigoureux en raison de sa présence sur la liste grise de l'instance internationale depuis les scandales de dopage de certains athlètes marocains. Aussi, l'AMAD ne doit rater aucun événement d'athlétisme organisé sur le territoire national. En plus des contrôles des urines, les athlètes doivent disposer d'un passeport biologique d'analyse par le sang.

La présidente Dr Fatima Abouali fait un scoop à ce propos, confiant que des promesses ont été données pour que l'athlétisme marocain soit exclu de la liste grise l'année prochaine. Cela sera très bénéfique pour l'AMAD, se réjouit-elle, vu qu'une telle levée de sanctions se traduira par des économies conséquentes en termes de contrôle et donc de budget.

Jugez-en, le pactole alloué au contrôle d'un seul sportif est en moyenne de 30 mille dirhams ! On imagine l'enveloppe globale si l'on sait que l'athlétisme a nécessité 240 contrôles et 128 déplacements rien que pour les 6 premiers mois de



Oujda accueille la réunion régionale de l'Agence marocaine antidopage



HIBAPRESS 25 novembre 2024

Actualités générales

Taille de la police :



Écoutez

Cet article a été automatiquement traduit de HIBAPRESS, la version arabe :

Heba Press – Ahmed Al-Musaed

Aujourd'hui, lundi 25 novembre, s'est tenue au siège de l'Etat d'Oujda Angad, la réunion régionale de l'Agence Marocaine Antidopage, l'agence qui parcourt les différentes régions du Royaume du Maroc à travers son convoi national, sous le slogan : « Du sport sans dopage. »



NEWS

📅 27/02/2024 ⌚ 2 minutes de lecture

Publication au BORM n° 7266 bis de la loi n° 06-23 modifiant et complétant la loi n° 97-12 relative à la lutte contre le dopage dans le domaine du sport

Médias24 / Quoi de neuf

/ Présentation à Rabat du programme national antidopage pour les sportifs marocains aux JO Paris 2024

Quoi de neuf

Présentation à Rabat du programme national antidopage pour les sportifs marocains aux JO Paris 2024

L Le programme national de lutte contre le dopage, élaboré par l'Agence marocaine antidopage (AMAD) afin d'assurer la participation des sportifs marocains aux Jeux Olympiques de Paris 2024, a été présenté jeudi 25 juillet à Rabat.



Sport

Présentation à Rabat du programme national antidopage

Dimanche 28 Juillet 2024





الأخبار

أولمبياد باريس.. تقديم البرنامج الوطني لمكافحة المنشطات

الرباط



Consulter
GRATUITEMENT
notre journal

L'Opinion
Partageons l'information



Actu Maroc

L'Opinion

Régions

International

Agora

Conso & Web zone

Culture

Sport

Organisation Régionale Antidopage Afrique du Nord : Dr Fatima Abouali préside la 18ème réunion du Conseil d'Administration (Libye)

Rédigé par A.K le Samedi 5 Octobre 2024







YOUTUBE.COM

Interview avec la présidente de l'AMAD : Bilan d'un combat acharné contre le dopage

أجل رياضة بدون منشطات» محور يوم دراسي بالحي الحسني

الإختلاجات، الذي يعد من طرف غالبية دول العالم، في سعيها لمكافحة على هذه الآلة الخطيرة. واعتمدت الوكالة في هذا الإطار برنامجاً لتكوين وتحسين الممارسين الرياضيين وكذا محيطهم، كما ترافق الجامعات من أجل تطوير برنامج عمل يتغيا توفير العنصر البشري والإمكانيات التقنية والمالية قصد بلورة خطة ناجحة لمحاربة هذه الظاهر، الذي تتخرب الجسد الرياضي. وتضرب مجازئ التناقض الشرف.

ستعرف مشاركة أطر وإسنادة الترمية المبتدئة ومدرسين وتقدمين في مجموعة من الرياضات وشخصيات رياضية بارزة، فضلاً عن حضور إعلامي كثيف. ويأتي تنظيم هذه الندوة في سياق التحسيس بأداة المنشطات وحظرها على صحة الممارسين، فضلاً عن كونها تضرب مبدأ تكافؤ الفرص. وفي إطار جهود من أجل القضاء على هذا الظاهر، يبادر المغرب إلى إحداث الوكالة المغربية لمكافحة المنشطات، التي تعمل حاضرة من أجل تنزيل ميثاق

تنظم الوكالة المغربية لمكافحة المنشطات والجمعية الرياضية لتساق على الطريق والمماراتون، بمشاركة مع المديرية الإقليمية لوزارة التربية الوطنية والتعليم الأولي والرياضة، يوماً دراسياً حول التحسيس بمخاطر المنشطات. تحت شعار " من أجل رياضة بدون منشطات"، وذلك يوم الجمعة 24 ماي الجاري، ابتداء من الساعة الرابعة زواياً بقاعة الندوات بالاسمين، بالثانوية التاهيلية ابن ياسمين بالحي الحسني. وحسب بلاغ توصلنا بنسخة منه، فإن هذه الندوة

الاتحاد الرياضي

الاتحاد 20 ماي 2024 الموافق 11 نوالقعدة 1445 العدد 13,749

www.twitter.com/Alitihad_sitchrak www.facebook.com/Alitihad_sitchrak jandati1@gmail.com



FAJR.MA

جهة الدار البيضاء : ندوة لمكافحة المنشطات تحت شعار "جميعا من اجل رياضة بدون منشطات" - الفجر الجديد

تنظم الوكالة المغربية لمكافحة المنشطات، والجمعية الرياضية للسباق على الطريق والماراطون، وبشركة مع المديرية الاقليمية لوزارة التربية الوطنية والتعليم الاولى وال...



Consulter
GRATUITEMENT
notre journal

L'Opinion
Partageons l'Information



Actu Maroc

L'Opinion

Régions

International

Agora

Conso & Web zone

Culture

Sport

Hommage de la MJS et l'AMAD à M. Belaïd Bouimid : Une réussite intensément vécue par l'invité d'honneur de la soirée

Rédigé par A.KITABRI et N. CHIDMI le Dimanche 7 Avril 2024



Dr Fatima Abou Ali, présidente de l'AMAD, M.Hamid Yahya président de la MJS et M. Belaid, lors de la soirée de ce vendredi

عموم
وجود
استم
المش
التي
وحد
المعل
غاية

تلك الدولة
تلك التعليل
نفسها تعكس
من طريق
المنهجيات
نفسها حق
تستلزم
الطرائق





BUDGET 2024



Le budget de l'AMAD au titre de l'année 2024 a été élaboré dans la perspective de doter l'AMAD des moyens nécessaires pour réaliser sa mission de lutte contre le dopage. L'enveloppe budgétaire programmée en 2024 était de 28.517.321,18, elle a été répartie comme suit :

- Dépenses d'exploitation : **12.593.000,00**
- Dépenses d'investissement : **15.924.321,18**

Réalisations au 31/12/2024

Les réalisations du budget d'investissement au titre de l'année 2024 ont atteint 8.561.859,13. Le montant des paiements, relative au budget d'investissement 2024 était de 4.862.703,47 ; soit 57% des engagements effectués.

L'engagement du budget d'exploitation a atteint 7.435.002,42 , alors que les paiements étaient de 6.172.920,76 ; soit 83% des engagements effectués.

La trésorerie de l'AMAD a dégagé un solde de 4.593.377,94 Dhs résultant des opérations suivantes.

Désignation	Débit	Crédit
Solde reporté au 1/1/2024	9.690.232,27	27 – 30 mai 2024
Déblocage Subvention 2024	11.000.000,00	
Paiement Investissement		7.636.629,12
Paiement Exploitation		8.460.225,21
Total	20.690.232,27	16.096.854,33
Solde au 31 Décembre 2024		4.593.377,94



الوكالة المغربية لمكافحة المنشطات
+٣٥١ ٠٦ ٤٧ ٨٢ ٩١ | +٣٥١ ٠٦ ٤٧ ٨٢ ٩١
Agence Marocaine Antidopage

www.amad.ma
Secteur 23, Avenue Sophora,
Hay Riad, Rabat 10110
contact@amad.ma